

Genre et sécurité alimentaire

VERS UNE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EQUITABLE EN TERMES DE GENRE

RAPPORT GLOBAL

BRIDGE 2014



Genre et sécurité alimentaire

VERS UNE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EQUITABLE EN TERMES DE GENRE

RAPPORT GLOBAL

BRIDGE 2014



Enfants recevant un repas à la Cité Soleil

Photographie : UN Photo/Marco Dormino via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

BRIDGE, service de recherche et d'information spécialisé en genre et développement, a été mis en place en 1992 au sein de l'Institute of Development Studies (IDS), au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts de plaidoyer et d'intégration transversale de l'égalité de genre menés par toute une gamme d'actrices et acteurs du développement, allant des décideur-e-s aux praticien-ne-s, en passant par les militant-e-s et les chercheur-e-s. Cet appui consiste à créer des ponts entre théorie, politique et pratique, par l'organisation à l'échelle mondiale des *Cutting Edge Programmes* (*Programmes Kit Actu'*), la mise à disposition d'informations accessibles, factuelles en matière de genre et développement – dont les *Packs Cutting Edge* de BRIDGE – et divers projets dans le domaine du genre et développement.

Autres publications récentes dans la série *Cutting Edge* :

- Genre et mouvements sociaux (2013)
- Genre et changement climatique (2011)
- Genre et gouvernance (2009)
- Genre et travail de soins (2009)
- Genre et indicateurs (2007)
- Genre et sexualité (2007)
- Genre et commerce (2006)
- Genre et migrations (2005)

Toutes les publications de BRIDGE sont téléchargeables gratuitement sur le site internet de BRIDGE : (<http://www.bridge.ids.ac.uk/>).



La présente publication a reçu l'autorisation de la catégorie Creative Commons Attribution 3.0 Unported Licence, c'est-à-dire que le contenu peut en être librement partagé et copié, à condition de citer BRIDGE et les auteur-e-s originaux/originales.

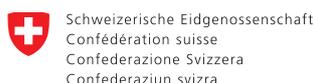


Publié par l'Institut des Etudes en Développement, 2014

© Institute of Development Studies

ISBN 978-1-78118-203-1

Le Programme *Cutting Edge* de BRIDGE, ainsi que le présent Panorama, ont reçu l'appui financier de l'agence de coopération irlandaise Irish Aid, de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et du ministère du Développement International du Royaume-Uni (DFID). Les opinions exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement de nos bailleurs de fonds.



Couverture : Images, de haut en bas et de droite à gauche

Biodiversité agricole sur un marché péruvien – Photographie : Bioersity International/ A. Camacho via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

Une paysanne qui s'est battue pour son droit à la terre, Inde — Photographie : ANANDI

Haitiens de Cité Soleil faisant la queue pour avoir des produits alimentaires — Photographie : UN Photo/Sophia Paris via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

Femme rurale montrant du riz offert par le Gouvernement japonais au Gouvernement népalais et distribué par la Nepal Food Corporation (NFC) à Gamgadi, district de Mugu, Népal — Photographie : Basudha Gurung

Images du dos, de gauche à droite :

Dans un petit village, à 170 kilomètres au sud de Lusaka, la capitale zambienne, un groupe de paysannes retrouvent espoir et sécurité grâce à la culture de bananes. Oxfam a investi dans les clôtures solaires, l'irrigation et la formation. Les femmes ont pu développer leurs capacités, améliorer leur habitat et assurer la scolarité de leurs enfants — Photographie : Abbie Trayler-Smith/Oxfam

Un restaurant : photo sans titre — Photographie : Liliana Amundaraín via Flickr (CC BY 2.0)

Table des matières

INFORMATIONS SUR CE RAPPORT	I
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	V
SYNTHÈSE	1
1 INTRODUCTION	9
1.1. Pourquoi insister sur la question ‘genre et sécurité alimentaire’	10
1.2. Préoccupations et messages clés du présent rapport	11
1.3. Quelle est notre définition de la sécurité alimentaire ?	13
1.4. A qui ce rapport s’adresse-t-il ?	14
1.5. Dans quelles conditions le rapport a-t-il été produit ?	14
1.6. Résumé des chapitres	15
2 INVENTAIRE DES DIMENSIONS DE GENRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	17
2.1. Disponibilité de la nourriture et nutrition	18
2.1.1. Les rôles de genre dans la production alimentaire : le savoir et le travail ‘invisibles’ des femmes	18
2.1.2. Les inégalités de genre dans l’accès aux ressources	20
2.2. Accès à l’alimentation et à la nutrition	24
2.2.1. La pauvreté est à la racine du problème de la faim	24
2.2.2. L’inégal accès à la nourriture au sein des ménages	24
2.3. Utilisation de la nourriture	25
2.3.1. Les causes et les impacts de la malnutrition selon le genre	26
2.4. Stabilité alimentaire et nutritionnelle	27
2.4.1. Impact des systèmes alimentaires non durables en termes d’égalité de genre et de stabilité alimentaire	27
2.4.2. Impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire vus à travers le prisme du genre	28
2.4.3. Genre, insécurité alimentaire et conflit	30

2.5.	Au-delà des quatre piliers : ce qui manque	30
2.5.1.	Sécurité alimentaire et travail de soins	30
2.5.2.	Sécurité alimentaire et violences de genre	31
2.5.3.	Sécurité alimentaire et VIH/SIDA	32
2.6.	Conclusion	33
3	EVALUATION SELON LE GENRE DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET DROITS LIES A LA SECURITE ALIMENTAIRE	34
3.1.	Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ?	35
3.1.1.	Dans quelle mesure le droit à l'alimentation prend-il en compte les inégalités de genre et les droits des femmes ?	36
3.2.	Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?	38
3.2.1.	Limites des quatre piliers dans la perspective d'une sécurité alimentaire équitable selon le genre	38
3.2.2.	L'écart de genre entre nutrition et sécurité alimentaire	39
3.3.	Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?	40
3.4.	Conclusion	42
4	LES REPONSES POLITIQUES : OPPORTUNITES ET RISQUES POUR LA REALISATION D'UNE SECURITE ALIMENTAIRE EQUITABLE EN TERMES DE GENRE	44
4.1.	Gouvernance et prise de décision concernant la sécurité alimentaire au niveau mondial	45
4.1.1.	Les réponses à la crise alimentaire mondiale de 2008 analysées sous le prisme de genre	46
4.1.2.	Intégration des enjeux liés à la nutrition dans les processus de sécurité alimentaire au niveau mondial	48
4.1.3.	Le processus de développement durable pour l'agenda post-2015	48
4.2.	Evaluation des solutions à moyen et à long terme dans une perspective de genre : l'augmentation de la production et les politiques dictées par le marché	50
4.2.1.	Impacts des systèmes alimentaires actuels sur l'égalité de genre et l'environnement	52
4.2.2.	Evaluation des avantages et des risques de la focalisation sur le potentiel des femmes en tant que productrices agricoles	54
4.2.3.	Repenser l' « empowerment » des femmes	56
4.3.	Les réponses à court-terme au problème de la faim : évaluation de l'aide alimentaire dans une perspective de genre	57

4.3.1.	Evaluation des programmes de cantines scolaires dans une perspective de genre	58
4.3.2.	Evaluation des services centrés sur la nutrition dans une perspective de genre	59
4.3.3.	Evaluation des aides alimentaires sous forme de vivres et d'allocations dans une perspective de genre	60
4.4.	Conclusion	62
5	VERS DES INTERVENTIONS ÉQUITABLES DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : ENSEIGNEMENTS DES SUCCÈS ET DES DÉFIS	63
5.1.	Vers le dialogue et la cohérence des politiques	64
5.1.1.	Tirer des enseignements d'une réponse coordonnée au problème de la faim, de la malnutrition et des inégalités de genre au Malawi	64
5.1.2.	Promouvoir la cohérence des politiques régionales en Afrique subsaharienne	65
5.2.	La mise en pratique des droits humains	66
5.2.1.	Mise en pratique du droit à l'alimentation au niveau national en Inde	66
5.2.2.	Application des droits à la terre et à la propriété : enseignements tirés des processus communautaires	67
5.2.3.	Soutenir les revendications du droit à l'alimentation : médiation des réponses au niveau local	69
5.3.	Mobiliser la technologie au service d'approches genrées de la sécurité alimentaire	70
5.4.	Fonder les solutions sur l'analyse du contexte culturel et social	71
5.5.	Valoriser les connaissances locales et le savoir des femmes pour élaborer des solutions à la sécurité alimentaire	72
5.6.	Promouvoir l'action collective des femmes	72
5.7.	Promouvoir des approches genrées et agro-écologiques à la production alimentaire	73
5.8.	Aménager un espace pour réfléchir sur le travail de soins non rémunéré réalisé par les femmes	74
5.9.	Elaborer des solutions émancipatrices pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain	75
5.10.	Conclusion	76

6	PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS CLÉS POUR UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉQUITABLE EN TERMES DE GENRE	77
6.1.	Résumé : aller au-delà d'une compréhension partielle du 'problème'	78
6.2.	Principes et recommandations pour la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre	80
6.2.1.	Reformuler les différentes conceptions de la sécurité et de l'insécurité alimentaires	80
6.2.2.	Principes de base à la réflexion et à l'action dans le domaine de la sécurité alimentaire	81
6.2.3.	Recommandations pour traduire ces principes en pratiques	82
7	BIBLIOGRAPHIE	87

Informations sur ce rapport

Le présent rapport fait partie d'un pack *Cutting Edge (Kit Actu')* de BRIDGE consacré à la thématique 'Genre et sécurité alimentaire' qui comporte également un numéro *En Bref*. Ce rapport est le résultat d'un programme auquel aura collaboré un ensemble diversifié de praticien-ne-s, de chercheur-e-s, de militant-e-s et de conseiller-e-s en politiques qui travaillent sur les questions de genre et sécurité alimentaire en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord ainsi qu'en Amérique Latine.

Un Groupe de Travail formé d'expert-e-s s'est consacré dès le début du programme à l'élaboration des messages clés de ce rapport ; les membres ont participé à des discussions face-à-face ou en ligne, donné leur avis sur les premières versions et apporté leur contribution, inestimable du fait de la richesse de leurs connaissances et de leurs expériences. Des activités spécifiques, partie intégrante du programme, ont également été menées dans des pays comme le Malawi et l'Éthiopie.

Ont également grandement contribué au contenu et aux messages clés de ce rapport l'expertise, la réflexion et les exemples fournis par la Communauté mondiale des Pratiques. En collaboration avec le Groupe de travail et les expert-e-s qui ont contribué aux programmes pays, ses membres ont participé à une discussion en ligne très constructive et fourni les éléments pour l'élaboration de certaines études de cas.

Les principales auteures du présent rapport sont Alyson Brody, Alexandra Spieldoch et Georgina Aboud, auxquelles se sont jointes Zo Randriamaro, Cathy Rozel Farnworth et Hazel Reeves. Le rapport a également bénéficié considérablement de l'apport d'autres personnes impliquées dans le processus, notamment les membres du Groupe de travail et de la Communauté des Pratiques.

Le groupe de travail

Alexandra Spieldoch (conseillère principale et co-auteure)

Alexandra Spieldoch est directrice exécutive de Compatible Technology International (CTI), une ONG internationale basée dans le Minnesota, aux États-Unis. CTI assure la conception et la distribution d'instruments pour la production alimentaire et l'eau, en collaboration avec les petites exploitations agricoles des pays en développement. L'organisation contribue à la production alimentaire localisée et à la création d'entreprises féminines dans le secteur rural. Avant de devenir directrice exécutive de CTI, Alexandra était coordinatrice du Réseau des Femmes Ministres et Leaders de l'Agriculture, et a été analyste des politiques de sécurité alimentaire auprès de WOCAN (Women Organizing for Change in Agriculture & Natural Resource Management - Organisation des femmes pour le changement de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles). Elle a dirigé le programme Gouvernance Mondiale à l'Institut des Politiques Agricoles et Commerciales (IATP) de Minneapolis. Elle a été co-directrice du projet 'Femmes' et du programme de commerce mondial du Center of Concern à Washington, D.C. Elle a beaucoup voyagé en Afrique et en Amérique Latine, et publié de nombreux articles sur la sécurité alimentaire, les droits humains et le développement agricole. Alexandra est titulaire d'un Master de Politique Internationale de l'Institut d'Études Internationales de Monterey.

Marcela Ballara

Marcela Ballara est de nationalité chilienne et suédoise. Elle a travaillé auprès de diverses agences des Nations Unies : la FAO, l'UNESCO, le Département des Services d'Appui et de Gestion du Développement ainsi qu'à l'ONU Femmes. Alors qu'elle était principale responsable du volet Genre et Développement du Bureau Régional de la FAO pour

L'Amérique Latine et les Caraïbes, elle s'est intéressée principalement à la mise en œuvre de programmes et projets en genre et sécurité alimentaire, dont ceux relatifs aux préoccupations des femmes rurales et indigènes. Marcela possède également une grande expérience de l'intégration du genre dans les politiques et programmes des organisations inter-agences, dont l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Plus tard, elle a travaillé comme consultante du Conseil International de l'Éducation des Adultes (CIEA) et du Réseau pour l'Éducation des Femmes en Amérique Latine. Enfin, elle s'est activement impliquée dans le processus post-2015, grâce au rôle essentiel qu'elle joue auprès du Groupe Principal 'Femmes'.

Liliane Bigayimpunzi

Liliane Bigayimpunzi est experte en genre et services sociaux de base pour le développement. Elle a beaucoup travaillé, tant au niveau des communautés de base qu'à celui de la prise de décision, dans différents contextes humanitaires, de transition et de développement, en tant que haut fonctionnaire du gouvernement burundais, de l'UNICEF et de l'UNESCO. Elle travaille actuellement pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en tant que chargée de programme responsable de la section Education, Genre et Protection du Bureau pays au Burundi. Elle a une vaste expérience de la gestion de projets, du renforcement de capacités et de la gestion de budget. Liliane est titulaire d'un Master en Etudes de Genre de l'Université Lumière de Bujumbura.

Sejal Dand

Sejal Dand, militante féministe basée en Inde, travaille depuis 25 ans sur des programmes et politiques concernant les femmes rurales et tribales. Elle est membre fondatrice, et actuellement directrice de la recherche et du plaidoyer auprès du collectif féministe ANANDI, qui s'attache à organiser les femmes, principalement les femmes rurales et tribales des communautés marginalisées, autour de questions de sécurité alimentaire, de sources de revenus et de droits humains fondamentaux dans l'Etat du Gujarat.

Membre du comité de pilotage de la Campagne pour le droit à l'alimentation en Inde, elle participe également aux campagnes nationales de promotion des droits des femmes aux ressources. Elle est actuellement engagée dans le renforcement de capacités dans le domaine de l'intégration des droits humains des femmes dans le développement auprès d'organismes gouvernementaux et d'ONG. Collaboratrice d'ONU Femmes, en tant que facilitatrice de la transmission des connaissances, elle est également conseillère nationale sur le droit à l'alimentation.

Cathy Gatundu

Cathy Gatundu est spécialiste des sciences de l'environnement. Elle est coordinatrice des droits à la terre et aux ressources naturelles auprès d'Action Aid International (AAI). Auparavant elle était coordinatrice adjointe de la Kenya Land Alliance (Alliance kenyane pour l'accès à la terre), où elle dirigeait la revendication des droits à la terre pour les femmes et autres communautés marginalisées. Actuellement c'est elle qui dirige la fédération des représentations de l'AAI dans 43 pays, qui ont pour mission de développer l'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que leur contrôle sur ces ressources. Cathy a été membre d'une équipe d'expert-e-s mise en place par la FAO en 2011-2012 pour élaborer un guide technique pour la gouvernance équitable du régime foncier pour les femmes et les hommes, ceci dans le cadre de la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Elle a travaillé avec LANDESA pour l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs concernant les droits des femmes à la terre dans les programmes après 2015. Elle a également été parmi les personnes qui ont conçu le document récemment adopté, intitulé 'Principes devant guider les investissements fonciers à grande échelle en Afrique', sous l'impulsion de l'Initiative sur les politiques foncières (Land Policy Initiative – LPI) de l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement ainsi que la Commission Economique des Nations Unies en Afrique. Elle est actuellement membre du comité scientifique

de la LPI, qui est chargée de l'organisation de la Conférence inaugurale biennale sur les politiques foncières en Afrique.

Lauren Ravon

Lauren Ravon est conseillère principale pour les politiques auprès d'Oxfam Canada. À ce titre, elle joue un rôle déterminant concernant les politiques de cette organisation, dont elle influence les actions dans divers domaines, notamment les droits des femmes, la justice en matière d'alimentation et de climat, et la résilience. Avant de rejoindre les rangs d'Oxfam, Lauren a travaillé pendant cinq ans au Centre International des Droits Humains et du Développement Démocratique, où elle était chargée de la gestion des programmes de droits humains en Amérique. Elle a également travaillé avec Planned Parenthood (La Parenté Planifiée) et le Comité international de sauvetage, qui lutte contre la violence basée sur le genre et défend les droits reproductifs des femmes en Afrique subsaharienne et au Timor Est. Elle est titulaire de diplômes de Master en affaires internationales de l'Université de Columbia et de l'Institut des Sciences Politiques de Paris.

Ines Smyth

Ines Smyth est féministe, titulaire d'un doctorat en anthropologie sociale. Chercheuse et enseignante dans différentes institutions universitaires, elle a été également spécialiste principale en genre auprès de la Banque Asiatique de Développement. Elle est actuellement conseillère principale 'genre' auprès d'Oxfam Grande-Bretagne, où elle se consacre au développement, au plaidoyer et aux questions et contextes humanitaires. Son champ d'expertise couvre l'intégration du genre dans les organisations, la formation en genre, la violence basée sur le genre/la violence à l'égard des femmes, la réduction des risques et la résilience par rapport aux catastrophes naturelles, ainsi que la participation politique et l'emploi des femmes. Elle est auteure et contributrice de nombreuses publications, dont un ouvrage déterminant sur les cadres d'analyse selon le genre, les résultats de recherches sur l'impact différencié selon le genre de la mortalité due aux catastrophes naturelles, et plus récemment, un document de travail de l'IDS

sur les féministes dans les bureaucraties des organismes de développement.

Contributeurs-trices aux activités spécifiques pays

Dalitso Baloyi (Coordinateur du groupe de travail au Malawi)

Dalitso Baloyi a beaucoup travaillé auprès d'organismes internationaux, notamment World Vision International (Vision du monde international), le Service jésuite pour les réfugiés (JRS) et Build On. Il travaille aujourd'hui auprès de Winrock International en tant que directeur des programmes au Malawi. Il est en charge d'un projet de réduction du travail des enfants. En tant que facilitateur de la Commission des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), il est chargé de la lutte contre la violence, qu'elle soit sexuelle ou basée sur le genre. Il a une solide expérience de formateur en budget sensible au genre. Dalitso a également effectué des consultations pour le compte d'un certain nombre d'organismes onusiens et d'ONG internationales dans le domaine de l'analyse selon le genre et de l'intégration du genre. Il a publié plusieurs articles sur le genre et l'autonomisation des femmes.

Autres membres de l'équipe de travail du Malawi

Alinafe Chibwana; Betty Liwimbi; Mirriam Mlenga; Mwaiwao Mlenga

Kidist Gebreselassie Gebemariam (Coordinatrice de l'équipe de recherche en Ethiopie)

Kidist Gebreselassie Gebemariam est maître de conférences et chercheuse au Centre d'Etudes Africaines de l'Université d'Addis Abeba. Ses travaux portent principalement sur la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la pauvreté, les questions de propriété foncière, les allocations et transferts d'argent, les questions de genre et sécurité alimentaire, la gestion des ressources et l'autonomisation économique. Auparavant, Kidist a travaillé comme consultante auprès d'organisations telles que Shebelle Consulting Plc., le

Forum des Etudes Sociales (FSS), COOPI et le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT). A ce titre, elle a entrepris des recherches socioéconomiques sur le terrain dans divers domaines : l'adaptation au changement climatique, les énergies alternatives, la sécurité alimentaire, l'analyse de genre et l'autonomisation économique des femmes. Kidist a également enseigné l'économie, la gestion agricole, les statistiques, l'éducation en matière de population, et l'organisation et la gestion de coopératives au Département d'Economie et d'Extension Agricoles de l'Université de Jimma. Kidist est titulaire d'un doctorat en sciences sociales de l'Université de Wageningen. Elle est aujourd'hui engagée dans la recherche sur l'économie environnementale et la gestion de ressources naturelles. Kidist a mené les recherches en Ethiopie en vue du présent rapport en collaboration avec Bamlaku Alamirew.

Conseillère programmes

Hazel Reeves

Hazel Reeves est consultante en égalité de genre. Ancienne directrice de BRIDGE, elle dispose d'une vaste expérience en matière de recherche et communication visant à convaincre les instances en charge des politiques sur la scène internationale de s'engager sur les questions d'égalité de genre, de droits et d'autonomisation des femmes. Elle est actuellement membre du comité consultatif international de BRIDGE. Dans le domaine de la recherche elle s'intéresse particulièrement aux questions de représentation et de stéréotypes de genre.

La Communauté des Pratiques

Nebila Abdulmelik; Mysbah Balagamwala; Catherine Bertini; Priya Bhagowalia; Markus Bürli; Carmen Capriles; Jennie Dey de Pryck; Nurgul Dzanaeva; Alessandra Galié; Claudia Gimena; Basudha Gurung; Naomi Hossain; Thalia Kidder; Subhalakshmi Nandi; Suniti Neogy; Saro Rengam; Erinch Sahan; Reetu Sogani; Gry Synnevag; Patrick Teixeira; Zenebe Uraguchi; Alvaro Valverde; Marc Wegerif

L'équipe de BRIDGE

Georgina Aboud (directrice des programmes et co-auteure)

Georgina Aboud, animatrice du pôle genre de BRIDGE et experte en genre et changement climatique, est membre de l'équipe Service des Connaissances de l'Institut d'Etudes en Développement (IDS) du Royaume-Uni. Avant d'occuper ce poste auprès de BRIDGE, elle a été consultante au ministère du Développement International et au Centre de Ressources en Gouvernance et Développement Social (GSDRC). Elle a également été éditrice de la section 'Genre, participation et migration' d'Eldis. En outre, elle a participé aux missions d'appui électoral au Kosovo, en Macédoine et en Ukraine. Georgina est titulaire d'un Master en Etudes sur le développement de l'Université de l'East Anglia.

Alyson Brody (directrice de BRIDGE et co-auteure)

Alyson Brody est la directrice de BRIDGE et animatrice principale du pôle genre à l'IDS. Spécialiste des contextes du sud-est asiatique, elle a derrière elle plus de quinze ans d'expériences dans le domaine du genre et du développement social. Alyson est titulaire d'un doctorat en anthropologie sociale de l'Université de Londres. Elle a travaillé avec plusieurs ONG sur les droits des femmes et des enfants, et a été membre du Conseil consultatif du réseau 'Genre et développement' du Royaume-Uni. Elle est actuellement directrice d'un programme de partenariat innovant avec le Programme Alimentaire Mondial destiné à améliorer l'apprentissage organisationnel sur l'intégration du genre à travers les processus participatifs.

Autres personnes ayant apporté leur contribution

L'appui apporté par plusieurs collègues et spécialistes externes a été d'une importance vitale. Il s'agit notamment d'Adrian Bannister, Tom Barker, Jenny Birchall, Paola Brambilla, Amy Hall, Carl Jackson, Peter Mason, Elaine Mercer et Katherine Pittore.

Abréviations et acronymes

CAADP/PDDAA	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique)
CEDEF	Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CFA	Comprehensive Framework for Action (Cadre global d'action)
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
DFID	UK Department for International Development (Ministère du Développement International du Royaume-Uni)
FAO	United Nations Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
HLTF	United Nations High Level Task Force on the Global Food Security Crisis (Groupe de travail de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire)
ICESCR/PIDESC	International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights (Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels)
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau partenariat pour le développement en Afrique)
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
VBG	Violence basée sur le genre

Synthèse



Une femme recevant sa ration de riz dans le cadre du programme de distribution alimentaire de la Nepal Food Corporation

Photographie : Basudha Gurung

Pourquoi insister sur la question 'genre et sécurité alimentaire'

Il y a suffisamment de nourriture dans le monde pour nourrir tous les êtres humains ; toutefois, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition se situe toujours « à un niveau intolérablement élevé » (FAO 2014 :4) ¹, impactant de manière disproportionnée les femmes et les filles. Il est primordial que les gouvernements et les institutions internationales s'emploient à inverser cette tendance choquante et à en faire une priorité majeure. Les réponses doivent considérer l'insécurité alimentaire comme une question d'égalité, de droits et de justice sociale.

L'insécurité alimentaire est un phénomène politique et économique entretenu par des processus inévitables aux niveaux mondial et national. C'est également une question environnementale. Le recours de plus en plus fréquent à des méthodes non durables d'agriculture, d'élevage et de pêche intensives entraîne de la pollution atmosphérique et diminue les réserves en eau et en ressources alimentaires.

Il est important de noter que l'insécurité alimentaire est un problème de justice de genre. Du fait de leur statut inférieur et de leur accès limité aux ressources, les femmes et les filles souffrent davantage des processus économiques mondiaux, notoirement inéquitables, qui gouvernent les systèmes alimentaires, ainsi que des tendances mondiales telles que le changement climatique. Des corrélations fortes ont été démontrées entre inégalité de genre et insécurité alimentaire et nutritionnelle ; par exemple, malgré une croissance économique rapide en Inde, des milliers de femmes et de filles ne jouissent toujours pas de la sécurité alimentaire, conséquence directe de leur statut inférieur à celui des hommes et des garçons. A ces inégalités s'ajoutent d'autres obstacles : l'accès souvent limité des femmes et des filles aux ressources productives, à l'éducation et à la prise de décision ; leur charge de travail non rémunéré (dont les soins), qui est considérée comme 'normale' ; et les problèmes endémiques relatifs à la violence basée sur le genre (VBG), ainsi qu'au VIH/SIDA.

En même temps, ce sont les femmes qui littéralement 'nourrissent le monde'. Elles n'ont généralement qu'un accès limité aux marchés locaux ou mondiaux. Pourtant, elles constituent la majorité des producteur-trices de denrées alimentaires dans le monde, tout en étant généralement responsables de la satisfaction des besoins nutritionnels de leur famille. Elles assument ces responsabilités en dépit de la persistance d'inégalités basées sur le genre et de la volatilité croissante des prix des denrées alimentaires. Et pourtant, leur propre sécurité alimentaire, leurs propres besoins nutritionnels – et souvent ceux de leurs filles – sont négligés au niveau des ménages, où règnent des normes sociales et culturelles discriminatoires.

Définition de la sécurité alimentaire

Le présent rapport prend pour point de départ la définition de la sécurité alimentaire arrêtée lors du Sommet Mondial sur l'Alimentation en 1996 :

La sécurité alimentaire, aux niveaux individuel, familial, national, régional et mondial [sera réalisée] lorsque toute personne, à tout moment, aura un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive pour satisfaire ses besoins diététiques et ses préférences alimentaires, de manière à pouvoir mener une vie active et saine. (FAO 1996)

Cependant, le rapport appelle également à une nouvelle définition de la sécurité alimentaire sensible au genre. En effet, le caractère partiel, apolitique et insensible aux questions de genre des diagnostics du problème de l'insécurité alimentaire,

¹ D'après des estimations basses, le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique extrême aurait atteint environ 805 millions entre 2012 et 2014 (FAO 2014).

conjugué à l'échec du droit à l'alimentation pour tous et toutes, ont pour résultat des réponses insuffisantes en termes de politiques. Par ailleurs, bien qu'étroitement liés à l'insécurité alimentaire, les enjeux liés à la qualité de la nutrition ne sont que faiblement représentés dans les définitions actuelles de la sécurité alimentaire.

Evaluation des dimensions de genre de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et des réponses politiques

Le présent rapport propose une analyse de genre complète de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il apporte un éclairage sexospécifique sur les multiples causes et impacts, et révèle les biais par lesquels la persistance des inégalités de genre qui sous-tendent cette situation contribue à accroître la vulnérabilité des femmes et des filles à la pauvreté, à la faim et la malnutrition. Les 'quatre piliers' de la sécurité alimentaire – la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité – identifiés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en 2009 fournissent des points d'entrée utiles pour réaliser une analyse plus complète du problème de l'insécurité alimentaire et corriger les politiques actuelles, qui apportent des réponses insuffisantes au problème.

L'analyse souligne combien il est indispensable pour les personnes chargées de la conception des politiques et des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire de dépasser le premier pilier. Il ne suffit plus d'assurer la **disponibilité** de la nourriture dans les pays pauvres, en appliquant des stratégies d'aide alimentaire « à court terme » ou des stratégies à plus long terme de stimulation de la production agricole, qui s'appuient sur des modèles industriels et sur la libéralisation du commerce. Si ce type de politiques souligne l'importance d'investir dans les petites exploitations agricoles, y compris celles dirigées par des femmes, il est peu probable que ces groupes en bénéficient, à moins de transformer les systèmes inéquitables en vigueur dans le domaine du commerce mondial, de la finance, de la production agricole et de la distribution, lesquels sont favorables aux riches producteurs et à l'agrobusiness à grande échelle.

Tout en l'instrumentalisant, les décideurs reconnaissent la valeur des femmes rurales productrices en tant que ressources « inexploitées », car elles peuvent à la fois garantir l'alimentation et la nutrition au sein des ménages et stimuler la croissance économique. La nécessité de corriger les déséquilibres de genre concernant l'accès des femmes aux ressources productives telles que la terre, l'eau et le crédit est aujourd'hui admise. Cependant, il faut des efforts bien avertis et convenablement financés pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité de genre et autonomiser les femmes par des moyens qui vont au-delà des gains financiers. Il s'agit, par exemple, de valoriser leur savoir, de reconnaître et de réduire la charge de travail qu'elles effectuent souvent gratuitement, et de s'attaquer à la violence basée sur le genre. Faute de quoi, le cycle de la discrimination à l'égard des femmes se poursuivra, perpétuant l'injustice qui régit les relations femmes-hommes, la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Si l'on souhaite que les réponses au problème de la faim et de la malnutrition permettent d'assurer une sécurité alimentaire pour toutes et tous, tout en contribuant à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, alors il est nécessaire de s'engager de manière indéfectible en faveur de la transformation des relations de genre.

Du point de vue du genre, des inégalités et des droits, le pilier **accès** est d'une importance capitale. Aborder la question de l'accès à l'alimentation et à la nutrition requiert une analyse plus politiquement engagée et des solutions qui s'attaquent aux dimensions genre de la pauvreté, ainsi qu'aux rapports de force et aux normes inéquitables, et ce jusque dans les ménages. **L'utilisation**, soit la question de savoir dans quelle mesure la nourriture satisfait les besoins nutritionnels, est très importante

dans une perspective de genre, sachant qu'environ 60% des personnes sous-alimentées dans le monde sont des femmes et des filles. Cependant, si la production agricole suscite un réel intérêt, l'engagement en faveur de meilleurs résultats nutritionnels au niveau des individu-e-s et des ménages est compromis.

Il est également vital de porter une attention spécifique aux facteurs qui, aux niveaux mondial, national et local, affectent la **stabilité** de la production, de la distribution et de la consommation des denrées alimentaires. Les systèmes existants, régis par des processus macroéconomiques en lien avec le commerce, les investissements et la finance, affectent l'approvisionnement et la stabilité alimentaires des pays pauvres. Les politiques d'ajustement structurel qui ont obligé de nombreux pays en développement à baisser leurs taxes d'importation et à réduire leurs investissements dans l'agriculture ont eu des effets néfastes : une dépendance par rapport aux importations alimentaires et une vulnérabilité accrue à la hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial. Les femmes sont affectées de façon disproportionnée par ces tendances mondiales. Elles réalisent des choix genrés quant aux membres de leur famille qui recevront les aliments les plus nutritifs, s'imposant par là même des restrictions, ainsi qu'à leurs filles, pour favoriser leurs parents masculins.

Les politiques mondiales et nationales se font au détriment de la petite paysannerie ; les femmes, en particulier, ont du mal à gérer leurs sources de revenus agricoles, dans un contexte où les marchés locaux sont inondés de denrées d'importation à bas prix, alors que les prix des semences et autres intrants ont connu une hausse exponentielle. Le focus sur la production agricole intensive menée à grande échelle a contribué à la dégradation de l'environnement. Celle-ci aggrave le changement climatique, qui a un impact disproportionné sur les femmes et les filles. A ces problèmes s'ajoute une crise persistante, qui prend de l'ampleur dans de nombreux pays en développement : celle des conflits.

Toutefois, les analyses basées uniquement sur les 'quatre piliers' ne sauraient rendre compte convenablement des questions d'inégalité de genre, de droits humains et de droit à l'alimentation. Ces piliers n'offrent qu'une perspective relativement limitée, de sorte que des questions telles que les violences de genre (VBG), les tâches non rémunérées qu'effectuent les femmes dans le domaine des soins non rémunéré, ou le VIH/SIDA, sont occultées dans les analyses portant sur la sécurité alimentaire.

Pratiques, politiques et programmes prometteurs

Le présent rapport a identifié des exemples de pratiques, de politiques et de programmes menés à différents niveaux — régional, national et local, qui font appel à des stratégies souvent simples, et pourtant innovantes, pour aborder la sécurité alimentaire d'une manière à la fois focalisée sur les droits, sensible au genre, et transformatrice des relations de genre. Ces stratégies ont ceci en commun qu'elles répondent à des problèmes identifiés concernant la sécurité alimentaire et les inégalités de genre, et cherchent des solutions participatives et émancipatrices. Elles font aussi l'objet d'une appropriation locale, et sont durables du point de vue environnemental. A tous les niveaux, ces stratégies présentent les caractéristiques suivantes :

- Elles améliorent, à travers des processus nationaux et régionaux, la cohérence entre les politiques portant sur le genre, l'agriculture, la nutrition, la santé, le commerce et d'autres secteurs pertinents.
- Elles reconnaissent et respectent le savoir local des paysans et des paysannes, et le valorisent dans l'élaboration locale de solutions pertinentes, équitables en termes de genre et relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- Elles élaborent des approches de la production alimentaire respectueuses de l'environnement, telles que l'agro-écologie, qui assure à la fois la promotion d'une agriculture durable et l'autonomisation des femmes.
- Elles favorisent l'effectivité des droits à l'alimentation pour tous les êtres humains, et en particulier, les droits des femmes aux autres ressources telles que la terre, au niveau local.
- Enfin, elles engagent les femmes et les hommes à remettre en question la répartition inéquitable des aliments au sein des ménages.

Principes et recommandations clés pour parvenir à une sécurité alimentaire équitable en termes de genre

Trois messages clairs ont émergé de ce rapport :

- Vaincre la faim, la malnutrition et la pauvreté doit figurer parmi les premières priorités au niveau mondial.
- Pour ce faire, nous devons prioriser l'égalité de genre et les droits humains, comprendre que ce sont là des conditions essentielles à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- La manière actuelle, déconnectée, 'catégorisée' par laquelle on aborde la question de la faim et de la malnutrition limite notre capacité de compréhension de la nature intégrale du problème et d'élaboration des solutions nécessaires. Il nous faut une analyse et une action complètes.

Sécurité et insécurité alimentaires : des enjeux à reformuler

Pour ce faire, nous devons élaborer un processus qui permette de reformuler collectivement la notion d'insécurité alimentaire et d'avoir une vision commune de ce que signifie une sécurité alimentaire et nutritionnelle fondée sur l'égalité de genre :

- Il est indispensable de renforcer la reconnaissance du principe suivant : toute personne, femme ou homme, a un **droit inaliénable à l'alimentation**, tel qu'énoncé officiellement dans les cadres internationaux ; il est également impératif de renforcer la volonté, l'engagement et l'action politiques pour faire respecter ces droits, y compris les droits des femmes.
- Il est essentiel de redéfinir le problème de **l'insécurité alimentaire en tant qu'injustice sociale** d'une manière plus politique, mieux centrée sur les personnes. Cette nouvelle définition doit reconnaître les intersections profondes entre faim, injustice basée sur le genre et violation des droits, ainsi que le rôle central des systèmes inéquitables de production, de distribution et de commerce des denrées alimentaires, qui ont contribué à la création du problème actuel. D'autre part, pour traiter convenablement la question de l'injustice sociale, il faut s'attaquer à l'inéquitable répartition des aliments entre membres féminins et masculins au sein des ménages.
- **La justice de genre et l'autonomisation des femmes** doivent être placées au cœur de l'élaboration des politiques et programmes ; en effet, ce sont à la fois des moyens d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et une fin en soi.
- Il est indispensable de parvenir à une **vision commune de la sécurité alimentaire équitable en termes de genre** (voir la vision préliminaire ci-dessous) ; elle doit guider la nouvelle définition de la sécurité alimentaire.

Vision préliminaire pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre

Parvenir à une sécurité alimentaire équitable en termes de genre, c'est vivre dans un monde libéré de la faim, dans lequel femmes et hommes, filles et garçons ont un accès égal à une alimentation nutritive, saine, ainsi qu'aux moyens de production, de vente et d'achat de denrées alimentaires. C'est un monde dans lequel le droit de toute personne à l'alimentation est effectif. Surtout, c'est un monde libre de toute violence basée sur le genre, où les rôles, responsabilités, opportunités et choix offerts aux femmes et aux hommes – y compris le travail de soins non rémunéré et l'approvisionnement en aliments – ne sont pas prédéterminés dès la naissance, mais peuvent être développés, autant que possible, selon les capacités et les aspirations de chaque personne. Enfin, c'est un monde dans lequel les pays sont équipés pour produire suffisamment de nourriture et satisfaire les besoins de leur propre population, grâce à des processus respectueux de l'environnement ; capables, également, de prendre part à des systèmes mondiaux et régionaux de commerce de denrées alimentaires qui soient équitables, notamment du point de vue du genre.

Cinq principes de base doivent sous-tendre toute réflexion, toute action relatives à la sécurité alimentaire :

1. **Un engagement en faveur des droits doit être au cœur de toutes les interventions ayant trait à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Ceci équivaut à reconnaître le droit de toute personne à une alimentation adéquate et à respecter les domaines croisés des droits humains et des droits des femmes.
2. **Les solutions doivent être centrées sur les personnes**, permettant de prendre en compte la voix des femmes et des hommes qui produisent et consomment les aliments.
3. **Les solutions doivent être transformatrices en matière de genre et promouvoir** la justice de genre et l'autonomisation des femmes, ainsi que la transformation des rapports de force inégaux entre femmes et hommes. Une telle transformation est à la fois un passage obligé vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle et un objectif en soi.
4. **Les solutions doivent prioriser la stabilité économique, tant au niveau national qu'au niveau mondial**, en favorisant le commerce équitable en termes de genre, ainsi que les politiques d'investissement qui encouragent la production locale d'aliments culturellement appropriés, et ce en utilisant des méthodes durables. Le renforcement des capacités des Etats et des personnes à définir leurs systèmes alimentaires et agricoles propres doit également être une priorité.
5. **Les solutions doivent être écologiquement durables et respectueuses des connaissances locales ainsi que des droits** ; au-delà des solutions basées sur le marché, ce sont des modes de production agro-écologiques respectueux du savoir local en matière d'agriculture, y compris le savoir des femmes, qui sont recherchés.

Recommandations pour la traduction de ces principes en pratiques :

- **Elaborer et mettre en œuvre des stratégies et des instruments pour la protection, la reconnaissance et l'effectivité des droits** : la législation formelle prévoit un mécanisme vital de revendication des droits à l'alimentation et aux ressources telles que la terre ; cependant, il est essentiel de mettre ces lois en pratique et de faire en sorte que toute personne – en particulier les femmes – soit informée de ses droits et sache comment les faire valoir.
- **Elaborer une programmation sensible au genre qui dépasse « l'instrumentalisation » des femmes** : procéder progressivement à des analyses de genre plus complètes, mieux contextualisées, qui s'attachent à comprendre les rapports de force et les dynamiques socioculturelles. Ceci a pour but de faciliter le subtil changement des modes de pensée et d'action, nécessaire pour faire évoluer les rapports entre femmes et sécurité alimentaire. Dans le cadre de cette analyse, il est essentiel d'aborder les questions invisibles du travail de soins non rémunéré accompli par les femmes, ainsi que du VIH/SIDA.
- **Reconnaître et évaluer les multiples dimensions de l'autonomisation des femmes pour la programmation de la sécurité alimentaire** : ceci nécessite l'élaboration d'indicateurs appropriés, pertinents, concernant l'autonomisation. Il faut des indicateurs mieux à même de rendre compte de la qualité de vie des femmes, y compris dans ses dimensions matérielle, sociale, culturelle et humaine.
- **Encourager les hommes et les garçons à s'engager en faveur d'une sécurité alimentaire équitable en termes de genre** : il existe un potentiel transformateur si on encourage les hommes et les garçons à comprendre et à remettre en cause les normes de genre en matière d'alimentation. C'est aussi par là que le changement des normes et des comportements masculins comme la non participation au travail de soins ou la violence peut être entrepris.
- **Appuyer les actions collectives des femmes, qui constituent des leviers pour le changement** : créer des groupements de femmes productrices et les appuyer, c'est renforcer le pouvoir de négociation des femmes à la fois pour la production et la vente de leurs denrées ; c'est aussi renforcer l'autonomisation des femmes de manière plus générale.
- **Investir dans les approches agro-écologiques sensibles au genre** : c'est un moyen important de valoriser le savoir des femmes et d'augmenter le rendement, tout en préservant un faible niveau d'intrants et de coût pour l'environnement.
- **Faciliter l'accès à l'information et aux technologies appropriées** : celles-ci en effet peuvent jouer un rôle précieux pour combler les écarts entre femmes et hommes en matière de production alimentaire. En outre, elles peuvent contribuer à l'amélioration de la nutrition au sein des ménages ainsi qu'à l'autonomisation des femmes, en leur fournissant le savoir et les outils.

- **S’engager à mettre en place des politiques, des processus et des institutions plus sensibles aux questions de genre et suffisamment financés** : il s’agit de renoncer aux politiques isolées les unes des autres, pour adopter des approches multisectorielles, mieux reliées entre elles, de manière à ce que les actions positives, équitables, menées dans un domaine donné ne soient pas compromises par les inégalités créées dans un autre domaine. Il faut veiller à ce que ces politiques et institutions appuient les engagements pris en faveur de la justice entre femmes et hommes par une budgétisation sensible au genre.
- **S’engager en faveur d’une gouvernance équitable en termes de genre relative à la sécurité alimentaire et aux réponses apportées** : il faut corriger l’inacceptable déséquilibre femmes-hommes au niveau de la prise de décisions politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. C’est possible, en utilisant des stratégies ciblées qui remettent en cause les « structures profondes » des organismes qui perpétuent les pratiques d’exclusion.
- **Elaborer des mécanismes de redevabilité plus contraignants** pour les gouvernements, les organismes en charge des droits humains et les institutions mondiales, ainsi que les ONG et le secteur privé, y compris les grandes entreprises d’agrobusiness. Ces mécanismes doivent obligatoirement être fondés sur des indicateurs appropriés, pertinents, capables de saisir les dimensions sociales et culturelles qualitatives de l’insécurité alimentaire, ainsi que les rapports de force femmes-hommes qui les sous-tendent.
- **Investir dans de nouvelles recherches et la production de preuves** : il est essentiel de financer et d’entreprendre de nouvelles recherches permettant une meilleure compréhension des implications de l’insécurité alimentaire en termes de genre, notamment la discrimination basée sur le genre en matière d’alimentation au niveau des ménages. Par ailleurs, la production de preuves contribue à l’élaboration de solutions bien documentées, centrées sur l’aspect humain.
- **Créer des espaces et des opportunités de dialogue** : le processus collaboratif qui sous-tend le présent rapport a souligné combien il est essentiel de mettre en relation les personnes qui militent pour un agenda transformateur des relations de genre en matière de sécurité alimentaire. Il est extrêmement important de disposer d’espaces de dialogue où différents groupes puissent comprendre, réfléchir, partager et appliquer leur savoir et leur expérience avec conviction.

1

Introduction



Jeune fille vendant des prunes au bord de la route, Malawi

Photographie : Naomi Hossain

La justice dans les relations de genre² (c'est-à-dire l'effectivité des droits des femmes en tant que droits humains) et l'élimination de la faim constituent deux objectifs étroitement liés, interdépendants. Pour vaincre la faim, aujourd'hui et demain, il faut remettre en question le modèle de développement actuellement appliqué de par le monde. En effet il permet l'inégalité, qui en est même le moteur. (Sweetman 2012: 1)

2 La **justice de genre**, c'est le traitement égal des femmes et des hommes, leur égal accès aux droits et aux choix, l'absence de discrimination basée sur le genre, ainsi que l'égalité des droits (définition basée sur celle de Goetz 2007).

1.1. Pourquoi insister sur la question 'genre³ et sécurité alimentaire' ?

Il y a suffisamment de nourriture dans le monde pour nourrir tous les êtres humains, et pourtant le nombre de personnes souffrant de la faim demeure « intolérablement élevé » (FAO 2014 : 4). Bien que l'objectif 1c des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes sous-alimentées dans le monde soit « à notre portée » (ibid.), les estimations prudentes indiquent que le nombre global de personnes dans le monde à avoir souffert de malnutrition chronique extrême entre 2012 et 2014 s'élèverait à environ 805 millions (FAO 2014). Cependant, ces chiffres sous-estiment la véritable ampleur de la faim et de la malnutrition. En particulier, ils ne rendent pas compte des carences en micronutriments ou « faim invisible »⁴ (FAO 2012: 23) qui affectent 2 milliards de la population mondiale et contribuent au retard de croissance ainsi qu'à l'augmentation des taux de morbidité et de mortalité (IFPRI, Concern et. al. 2013). En d'autres termes, nous sommes loin d'avoir atteint l'objectif 6⁵ du Sommet Mondial sur l'Alimentation (SMA) : réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition d'ici 2015.

Des populations entières sont affectées par l'insécurité alimentaire, mais de nouvelles données convergent pour démontrer que ce sont les femmes et les filles qui en subissent le plus les impacts : au moins 60% des personnes malnutries sont des femmes et des filles (UN ECOSOC 2007 ; PAM 2009). Il existe une étroite relation entre les niveaux les plus élevés d'inégalité de genre et d'insécurité alimentaire, de malnutrition (FAO 2012) et d'autres carences nutritionnelles. Par exemple, malgré une croissance économique rapide en Inde, des milliers de femmes et de filles ne bénéficient toujours pas de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en grande partie du fait des inégalités femmes-hommes persistantes dans de nombreuses régions (Ramachandran 2006: 1; FAO 2012). Ces profondes inégalités subsistent malgré le fait que les femmes constituent la majorité des agent-e-s de production alimentaire dans le monde, et que ce sont elles qui doivent gérer les besoins nutritionnels de la famille (v. chapitre 2). Souvent, les femmes pauvres accomplissent ce rôle en dépit de contraintes de genre qui limitent leur accès aux ressources productives ; en dépit aussi de forces mondiales et nationales qui rabaisent la valeur marchande de leurs productions, et font monter les prix des aliments qui leur sont nécessaires. En outre, les besoins nutritionnels des femmes (et généralement, ceux de leurs filles aussi) sont négligés parce que, dans de nombreuses cultures, leur statut est considéré comme inférieur et leurs besoins secondaires par rapport à ceux des hommes et des garçons.

3 Le **genre** renvoie aux attributs et opportunités sociaux associés au fait d'être homme ou femme, aux relations entre femmes et hommes, filles et garçons, ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits. Ceci signifie qu'ils sont construits ou produits par la société, et qu'ils peuvent donc être modifiés ou changés (site internet d'ONU Femmes).

4 Ce terme renvoie aux carences en vitamines et minéraux essentiels tels que la vitamine A, le fer et l'iode. La « faim invisible » peut affaiblir le développement mental et physique des enfants et des adolescent-e-s, et réduire la productivité des adultes. Le coût économique des carences en micronutriments est estimé entre 2,4% et 10% du PIB de nombreux pays en développement (Shenggan Fan, 2012 ; Stein et Qaim, 2007).

5 Le Sommet Mondial sur l'Alimentation, auquel participaient les représentants de 185 pays, s'est tenu en novembre 1996. Il a été organisé pour répondre à la persistance d'une malnutrition largement répandue et aux préoccupations de plus en plus pressantes concernant la capacité de l'agriculture à satisfaire les besoins alimentaires futurs. Le sommet a abouti à l'adoption de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et du Plan d'action du Sommet alimentaire mondial. Cette rencontre est à l'origine des plans politiques, conceptuels et techniques pour l'éradication de la faim dans tous les pays. Elle a également contribué à la formulation de l'OMD1 sur la réduction de la pauvreté et la faim. (www.fao.org/wfs/index_en.htm).

Qui sont les personnes souffrant de la malnutrition, et où vivent-elles ?

Près des trois-quarts des personnes malnutries vivent en milieu rural à faibles revenus. Toutefois, le nombre de personnes souffrant de la faim croît dans les zones urbaines, à mesure que les tendances à l'urbanisation continuent à un rythme accéléré. L'écrasante majorité de ces personnes – elles seraient 791 millions (FAO 2014 : 8) – vit dans les pays en développement. C'est l'Afrique subsaharienne qui abrite le plus fort pourcentage de personnes sous-alimentées (environ 1 personne sur 4), mais ce nombre varie d'un pays à l'autre (FAO 2014). La malnutrition constitue une préoccupation majeure dans les pays les plus pauvres du monde, et elle est étroitement liée à un apport alimentaire global insuffisant.

Le présent rapport commence par poser les questions suivantes : « Pourquoi la faim et la malnutrition continuent-elles d'exister dans un monde où tous les êtres humains devraient pouvoir jouir de leur droit fondamental à une alimentation adéquate et nutritive ? » ; « Pourquoi et comment les femmes et les filles sont-elles affectées de manière aussi disproportionnée par la faim ? » ; « Quels sont les biais par lesquels les rapports de pouvoir inégaux entre les sexes créent et perpétuent les situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ? » ; « Pourquoi la contribution des femmes et des filles à la production alimentaire, quoique vitale, est-elle non reconnue et invisible ? » ; « Comment créer des solutions à l'insécurité alimentaire qui soient équitables en termes de genre, capables à la fois de promouvoir l'égalité de genre⁶ et l'autonomisation des femmes⁷ tout en réduisant la faim et la malnutrition sans discrimination ? »

Le présent rapport reconnaît que les décideur-e-s, praticien-ne-s et chercheur-e-s s'intéressent de plus en plus aux intersections entre genre et sécurité alimentaire. Il est certain que l'aveuglement aux questions de genre⁸ associé au thème de la sécurité alimentaire commence à se dissiper. Cependant, bien des contradictions, bien des lacunes demeurent problématiques. C'est ce que le présent rapport s'attache à étudier, dans le but de proposer des pistes pratiques pour aller de l'avant.

1.2. Préoccupations et messages clés du présent rapport

Les inégalités de genre, en tant qu'elles contribuent à la faim et à la malnutrition, ainsi qu'à leur exacerbation, font l'objet d'une évaluation critique tout au long du rapport. Des exemples précis sont donnés pour incarner les enjeux de genre et de sécurité alimentaire dans des réalités vécues. Le rapport examine le paysage actuel des politiques en matière de genre et de sécurité alimentaire, et porte un regard critique sur

6 **Egalité de genre** : Egalité de droits, de responsabilités et d'opportunités entre femmes et hommes, filles et garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes vont devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs opportunités ne sont pas fonction de leur sexe biologique. L'égalité de genre implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes comme des hommes sont pris en considération, tout en reconnaissant la diversité qui existe à l'intérieur de ces groupes sociaux. L'égalité de genre n'est pas seulement le problème des femmes ; les hommes, tout comme les femmes, devraient se sentir concernés et pleinement engagés. L'égalité entre femmes et hommes est considérée à la fois comme une question de droits humains et un préalable à ces droits, ainsi qu'un indicateur du développement durable centré sur les personnes (site internet d'ONU Femmes).

7 En anglais *empowerment* ; en se basant sur la définition proposée par le programme Pathways of Women's Empowerment (Pistes pour l'**autonomisation des femmes** - www.pathwaysofempowerment.org), nous considérons que l'autonomisation des femmes inclut leur autonomisation sociale, économique et politique. Par autonomisation sociale, on entend les changements positifs apportés au statut des femmes, qui leur permettent de faire progressivement leurs propres choix dans la vie. L'autonomisation économique prend en compte l'égal accès des femmes aux activités économiques, et reconnaît leur entière contribution. Enfin, l'autonomisation politique concerne la possibilité pour les femmes d'exprimer leurs revendications dans les processus politiques qui les concernent directement. Ces trois formes d'autonomisation se renforcent mutuellement (définition tirée de Budlender et Mussie 2013 : 23).

8 **Les politiques et les approches aveugles au genre** comportent un parti pris implicite favorable aux hommes ; elles privilégient les besoins, les intérêts et les priorités des hommes dans la distribution des opportunités et des ressources. A l'opposé, les **politiques et approches sensibles au genre** reconnaissent que les acteurs-trices du développement sont des femmes autant que des hommes, soumis-es à des contraintes différentes, souvent inégales, et qu'elles/ils peuvent par conséquent avoir des besoins et des priorités différents – et parfois même, conflictuels (Kabeer et Subrahmanian 1996).

les concepts, les cadres, les conventions, les principes et les politiques qui influencent les réponses à la crise alimentaire mondiale. S'il y a de nombreux éléments positifs parmi ces réponses, il y a aussi d'importantes mises en garde à faire concernant la compréhension actuelle du 'problème' et de ses solutions.

Il est urgent de renoncer à l'approche 'à deux voies' pour assurer la disponibilité de la nourriture dans les pays pauvres. La première voie consiste à promouvoir des stratégies d'aide alimentaire à court terme, et la seconde des stratégies à plus long terme de croissance économique via le développement de l'agriculture intensive et la libéralisation du commerce. L'idée défendue dans ce rapport est qu'il est essentiel d'accroître la capacité de production des petites exploitations agricoles et d'investir dans l'agriculture. Cependant de nombreuses questions restent sans réponse : comment résoudre la question de l'accès inégal des femmes aux ressources productives et aux marchés ? Comment s'assurer que la nourriture est équitablement partagée entre femmes et hommes, filles et garçons, au sein des familles ? Comment aborder les causes profondes de l'inégalité de genre ? D'autre part, ces stratégies 'à deux voies' ne contribuent pas à remettre en cause les politiques économiquement et écologiquement non durables qui perpétuent l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et creusent les inégalités de genre dans le monde.

Nous allons montrer qu'une interprétation restreinte du problème de la faim et de ses solutions limite l'efficacité des politiques en matière de sécurité alimentaire. Des politiques aveugles au genre ne peuvent s'adresser efficacement aux femmes et aux filles, pourtant davantage affectées par ce problème, ni s'attaquer aux cycles de la discrimination, moteurs de l'insécurité alimentaire, ni même, dans certains cas, identifier les besoins spécifiques des hommes et des garçons les plus vulnérables. Il est clair qu'aujourd'hui on laisse passer des opportunités de transformation⁹ des inégalités de genre et d'autonomisation des femmes, opportunités qui contribueraient à promouvoir leur statut social, à élargir la gamme de leurs choix, à reconnaître et à réduire leur charge de travail domestique non rémunéré, et à mettre fin au scandale mondial des violences de genre.

Le rapport démontre que si l'on veut que les réponses au problème de la faim permettent une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en terme de genre tout en contribuant à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, un engagement en faveur de la transformation des relations de genre est non négociable. Dans ce processus, il est absolument indispensable de mettre en place des stratégies globales sensibles au genre, basées sur une compréhension bien argumentée des causes et des impacts complexes de la faim et de la malnutrition, qui sont liés au genre. Ces stratégies doivent reconnaître que l'insécurité alimentaire est un phénomène politique et économique alimenté par des rapports de force inégaux aux niveaux mondial, national, communautaire et des ménages. La production, la transformation, la distribution, la consommation et l'utilisation de la nourriture ne se font pas hors des chaînes de valeur mondiales, régionales et nationales. Celles-ci sont favorables aux hommes, motivées par le profit, et avantagent les pays riches, ainsi que les entreprises et les individu-e-s qui ont un but lucratif. En même temps, de vastes parties de la planète ont une faible capacité de production alimentaire, et ce pour diverses raisons, dont l'insuffisance des investissements dans le secteur rural et la marginalisation des petites exploitations agricoles.

Il est nécessaire que ces stratégies reconnaissent que l'alimentation est intrinsèquement sociale et culturelle. Les préférences alimentaires et les normes sociales autour de l'alimentation – qui mange quoi, quand, comment –, s'inscrivent toutes dans des pratiques sociales enracinées depuis la naissance (voir par exemple Pottier 1999). Ces normes socio-culturelles sont différenciées selon le genre, de manière spécifique

9 Les approches transformatrices de genre cherchent à transformer les rôles de genre et à promouvoir des relations de genre plus équitables entre les hommes et les femmes (Barker, Ricardo et Nascimento 2007: 4).

et discriminatoire¹⁰ ; de ce fait, même lorsque la nourriture est disponible au niveau des ménages, beaucoup de femmes et de filles y ont un moindre accès. Et pourtant, ces normes sont généralement si bien intégrées dans la vie des personnes qu'elles paraissent naturelles, et par conséquent ne sont pas remises en question.

Il est également primordial que ces stratégies prennent en considération le fait que les systèmes alimentaires non durables contribuent à la dégradation de l'environnement, qui à son tour aggrave la pénurie alimentaire et la volatilité des prix des denrées. Le marché alimentaire mondial est dominé par une agriculture à grande échelle tournée vers l'exportation et basée sur des monocultures destinées à la consommation alimentaire et énergétique. La conséquence en est la pollution des sols et de l'eau, ainsi qu'une hausse significative des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique au niveau mondial (voir Skinner 2011). Parce qu'elles produisent et fournissent la nourriture, les femmes, et souvent les filles, subissent les effets les plus sévères de ces phénomènes.

Surtout, les stratégies destinées à réduire la faim et la malnutrition doivent être guidées par une vision précise de ce que signifient la sécurité alimentaire et la nutrition, équitables du point de vue du genre. Les composantes de cette vision, et les voies pour y parvenir, seront expliquées tout au long du rapport, et résumées au chapitre 6. En résumé, concevoir une sécurité alimentaire pour toutes et tous doit être basé sur le respect fondamental des droits humains et la dignité humaine. Cette vision reconnaît que toute personne a le droit à une alimentation décente, nutritive et produite selon des méthodes écologiques. De fait, selon cette vision, les inégalités de genre sont combattues, car considérées comme intrinsèquement liées aux situations d'insécurité alimentaire, tel que l'accès inégal des femmes et des filles à l'alimentation. Les besoins alimentaires des femmes et des filles à tous les âges de la vie sont pris en compte, ainsi que les besoins spécifiques des hommes et des garçons marginalisés.

Mesurer une sécurité alimentaire exempte de discriminations de genre, nécessite des indicateurs qui vont au-delà des critères économiques restreints, afin d'identifier les changements relatifs au bien-être, aux attitudes, aux comportements et aux normes de genre. En ce sens, les stratégies et les interventions doivent s'inspirer des leçons apprises des politiques, des programmes et des pratiques menés à tous les niveaux.

1.3. Quelle est notre définition de la sécurité alimentaire ?

La sécurité alimentaire est un concept évolutif et flexible. Plus de 200 définitions sont présentées dans les documents publiés jusqu'ici. Pour les besoins du rapport, nous utiliserons la définition élaborée lors du Sommet mondial sur l'alimentation en 1996, qui est couramment utilisée par les organismes onusiens :

La sécurité alimentaire existe aux niveaux individuel, des ménages, national, régional et mondial lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs *préférences alimentaires* pour mener une vie saine et active.
(FAO 1996)

Le présent rapport se réfère aussi aux « quatre piliers » de la sécurité alimentaire identifiés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en 2009. Les composantes des quatre piliers sont¹¹ :

¹⁰ Par exemple, dans certaines régions du sud de l'Inde, les femmes et les filles n'ont le droit de manger qu'après les membres masculins de leur famille. Ainsi, elles n'ont souvent droit qu'aux restes (voir Ramachandran 2006).

¹¹ Ces définitions sont basées sur FAO (2006) et FAO (2009b).

1. **La disponibilité** : quantité suffisante de nourriture, issue de la production intérieure et/ou des importations. Cette nourriture doit toujours être disponible pour les individu-e-s, à leur portée ou à proximité raisonnable. Ceci implique un niveau adéquat d’approvisionnement, assuré par une capacité de production suffisante à la population, ou par la disponibilité des ressources lorsque l’achat de nourriture est nécessaire.
2. **L’accès** : accès physique, social et économique de chaque ménage à une nourriture en quantité suffisante pour satisfaire ses besoins. Ceci signifie que chaque ménage détient le savoir et la capacité de produire ou de se procurer la nourriture dont il a besoin, et ce de manière durable.
3. **L’utilisation** : utilisation de la nourriture pour satisfaire les besoins diététiques et nutritionnels spécifiques des individu-e-s. Cette notion d’utilisation inclut également des conditions convenables de transformation de la nourriture, les techniques de stockage, ainsi que les services adéquats de santé et d’hygiène.
4. **Stabilité** : degré convenable de stabilité de l’approvisionnement alimentaire d’une année à l’autre, et ce tout au long de l’année. Ceci signifie également disposer de capacités adéquates de stockage des aliments ou d’autres moyens d’épargne en prévision des périodes de mauvaise récolte ou autres situations d’urgence.

Ces piliers permettent certes une analyse plus complète des multiples dimensions de la sécurité alimentaire ; mais ils n’intègrent pas suffisamment la dimension du genre, point qui sera discuté au chapitre 3. Tout en prenant pour point de départ la définition issue du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, le chapitre 6 insistera sur les principes et les recommandations clés qui devraient guider une nouvelle formulation sensible au genre de la sécurité alimentaire et des quatre piliers.

1.4. A qui ce rapport s’adresse-t-il ?

Le présent rapport propose de guider les politiques, les pratiques et les recherches de manière à ce qu’elles contribuent à une sécurité alimentaire équitable en termes de genre. Il s’adresse aux professionnel-le-s du genre et du développement qui désirent avoir une compréhension plus claire des enjeux concernant le genre et la sécurité alimentaire, pour élaborer des politiques et des programmes, mener des plaidoyers ou soutenir l’engagement militant. Le rapport s’adresse également aux professionnel-le-s du développement travaillant dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, désireux de planifier et de mettre en œuvre des solutions selon les critères suivants : sensibles au genre, écologiquement durables, garantissant de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et ayant des effets positifs sur les rapports de genre.

1.5. Dans quelles conditions le rapport a-t-il été produit ?

Le présent rapport est le résultat d’un processus véritablement collaboratif et participatif, auquel ont contribué : des membres de l’équipe de BRIDGE ; un Groupe de travail restreint composé d’expert-e-s de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du genre en Asie, en Afrique (dont les régions francophones), en Amérique Latine, en Amérique du Nord et en Europe (voir la liste des membres du Groupe de travail dans la partie « Remerciements ») ; les groupes de travail du Malawi et d’Ethiopie ; une Communauté de pratiques mondiale composée de plus de 40 participant-e-s issu-e-s de la recherche, de l’élaboration des politiques, de l’engagement militant au niveau local, d’ONG internationales de nombreux pays (voir la liste complète dans la partie

« Remerciements »). BRIDGE a travaillé étroitement avec l'ensemble de ces personnes pour que le rapport reproduise fidèlement leurs analyses et leurs conseils.

En mai 2014, une discussion en ligne a rassemblé les membres du Groupe de travail et la Communauté de pratiques mondiale autour de trois questions clés : dans quelle mesure les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle servent-elles les besoins des femmes et l'égalité de genre ? Quelles leçons pouvons-nous tirer des actions et des pratiques en matière de genre et de sécurité alimentaire ? Et enfin, disposons-nous de toutes les preuves nécessaires pour faire pression en faveur d'une approche de la sécurité alimentaire qui soit en mesure de transformer les relations de genre ? Au total, 43 personnes ont participé à cette discussion, dont les contributions et les préoccupations ont grandement guidé l'élaboration du présent rapport, qui en cite certains extraits. De plus, des membres de la Communauté de pratiques et du Groupe de travail ont proposé des études de cas pour étayer le rapport, et refléter, par des exemples actuels, l'émergence de politiques et de pratiques novatrices dans leurs pays.

Enfin, les activités spécifiques au Malawi et en Ethiopie ont contribué à la richesse du processus et du contenu du rapport. Au Malawi, un groupe de travail multi-intervenantes a étudié les approches actuellement appliquées en matière de sécurité alimentaire, pour identifier les lacunes et promouvoir les changements en faveur de l'égalité de genre. En Ethiopie, des recherches participatives et collaboratives se sont penchées sur les dynamiques de genre, les stratégies de survie et les exemples de bonnes pratiques concernant la sécurité alimentaire en milieu urbain. Les informations et les idées qui ont émergé de ces processus sont intégrées dans le rapport, notamment dans les messages clés. Les cas du Malawi et de l'Ethiopie témoignent d'expériences édifiantes pour l'analyse. En effet, ces pays connaissent tous deux des problèmes de pauvreté et de faim chroniques, tout en ayant des contextes et des réponses politiques différents.

1.6. Résumé des chapitres

Le chapitre 2 aborde la question des impacts de l'insécurité alimentaire en termes de genre, en utilisant comme points d'entrée les quatre piliers que sont la disponibilité de la nourriture, son accès, son utilisation et la stabilité des aliments. S'appuyant sur l'analyse des preuves disponibles, le chapitre retrace dans les grandes lignes la façon dont la contribution des femmes à la sécurité alimentaire et nutritionnelle est sous-estimée, sabotée par des formes implicites et explicites de discriminations de genre aux niveaux familial, national et mondial. Ce chapitre dresse un inventaire des biais par lesquels les tendances généralisées à l'échelle mondiale – dont l'instabilité et l'iniquité des politiques agricoles, commerciales et financières, le changement climatique, les conflits – exacerbent l'insécurité alimentaire et les inégalités pour les femmes et les filles en particulier. Le chapitre attire également l'attention sur les questions du travail de soins non rémunéré effectué par les femmes, des violences de genre, du VIH et du SIDA, autant de problèmes qui aggravent les situations d'insécurité alimentaire, mais ne sont pas suffisamment pris en considération dans les interventions en matière de sécurité alimentaire.

Le chapitre 3 s'applique à porter un regard genré et critique sur les notions clés de 'sécurité alimentaire' et de 'droit à l'alimentation'. Il pose la question de leur pertinence pour penser les problèmes de la faim et de la malnutrition d'une manière qui soit sensible au genre, et pour s'attaquer aux rapports de force inégaux qui exacerbent l'insécurité alimentaire et sont exacerbées par elle. Ce chapitre procède à une évaluation des quatre piliers dans une perspective de genre. Il explore ensuite l'approche alternative de 'souveraineté alimentaire', davantage centrée sur les personnes et sur leurs droits.

Le chapitre 4 pose un regard critique sur les processus, les réflexions et les cadres qui déterminent les politiques en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Ce chapitre donne un aperçu de l'architecture qui, au niveau mondial, influence les politiques alimentaires et nutritionnelles ; ce faisant, il étudie les opportunités ainsi que les obstacles au progrès du point de vue de l'égalité de genre. Le chapitre procède à une analyse critique et genrée de l'approche 'à deux voies', qui consiste à fournir de l'aide alimentaire pour répondre au problème immédiat de la faim, ainsi qu'à augmenter la production. Cette stratégie est accompagnée de la libéralisation du commerce, dans le cadre de stratégies à plus long terme visant à réduire l'insécurité alimentaire et promouvoir la croissance économique. Le chapitre souligne que si l'on ne prend pas l'engagement de transformer les inégalités de genre et si l'on ne change pas fondamentalement les politiques agricoles, commerciales et financières, l'approche à deux voies est condamnée à l'échec.

Le chapitre 5 met en valeur des exemples de processus et d'interventions politiques efficaces et novateurs aux niveaux régional, national et local. Des études de cas menées dans divers pays en voie de développement montrent comment rendre effectifs les droits, la justice de genre et la durabilité environnementale dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le chapitre entend contribuer au processus d'apprentissage mutuel et au dialogue visant à trouver des solutions aux problèmes de la faim et de la malnutrition d'une façon durable et équitable pour les femmes et les hommes. Ce chapitre doit beaucoup aux études de cas fournies par les membres du Groupe de travail et de la Communauté de pratiques.

Le chapitre 6 propose un ensemble de principes de base et de recommandations, issus des différents chapitres, susceptibles de mener à une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre.

2

Inventaire des dimensions de genre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle¹²



Biodiversité de l'agriculture sur un marché péruvien

Photographie : Bioversity International/A. Camacho via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

De nombreux programmes ne reconnaissent guère la diversité des expériences vécues par les femmes. Celles-ci sont souvent ciblées en tant que groupe pour leurs besoins ou leur vulnérabilité en tant que mères, paysannes, etc. Cependant, une approche holistique est rarement utilisée pour comprendre et résoudre les nombreuses formes de discriminations et d'inégalités qui les affectent dans le domaine de la sécurité alimentaire. (Lauren Ravon, discussion en ligne de BRIDGE, 2014)¹³

La faim, la malnutrition et la pauvreté sont des phénomènes intrinsèquement humains ; et pourtant, elles sont généralement discutées d'une manière abstraite, décontextualisée, éloignée des expériences vécues, ne permettant pas de comprendre véritablement les façons dont elles sont imbriquées dans les systèmes alimentaires. Les programmes de sécurité alimentaire, en particulier, négligent souvent les différentes contributions des femmes et des hommes, ainsi que les contraintes spécifiques auxquelles elles/ils sont confronté-e-s. Par ailleurs, ces programmes ne font aucun lien entre les situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition sur le terrain et les inégalités de genre qui prévalent au cœur des systèmes alimentaires, à tous les niveaux — mondial, régional, national, local et familial.

¹² Le plan du chapitre 2 a été élaboré par Alexandra Spieldoch. Il est basé sur le travail effectué par Zo Randriamaro et Cathy Farnworth, et a pris en compte les observations du Groupe de travail ainsi que de l'équipe de BRIDGE.

¹³ On trouvera les détails de la discussion en ligne au chapitre 1, et la liste complète des participant-e-s dans la partie « Remerciements ».

Pour combler ces lacunes, ce chapitre procède à un examen critique des systèmes de production, de consommation et de distribution des denrées alimentaires dans une perspective de genre. Les quatre piliers que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité sont utilisés comme points d'entrée pour comprendre les causes de l'insécurité alimentaire liées au genre, ainsi que la manière dont elles déterminent le vécu des êtres humains. Ce chapitre insiste particulièrement sur les normes sociales et culturelles qui limitent l'accès des femmes et des filles à une alimentation adéquate, nutritive, et compromettent leur contribution à la production alimentaire. Il explore également les grandes tendances économiques mondiales et les problèmes qui y sont liés, à savoir le changement climatique et les conflits, facteurs d'insécurité alimentaire et d'inégalités de genre, ayant des implications spécifiques pour les femmes et les filles. Le chapitre insiste ensuite sur les limites des quatre piliers, qui ne permettent pas de formuler correctement les problèmes d'insécurité alimentaire, puisqu'ils rendent invisibles les questions critiques du travail de soin non rémunéré accompli par les femmes, des violences de genre, ainsi que du VIH/SIDA. Ces questions devraient pourtant faire partie intégrante des analyses et des solutions relatives à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.1. Disponibilité de la nourriture et nutrition

L'analyse selon le genre nous montre que les femmes 'nourrissent le monde', littéralement, en ce sens que ce sont elles qui produisent, traitent, font cuire les aliments et les servent. Et pourtant, l'immense contribution des femmes à la production alimentaire, le rôle crucial qu'elles jouent, en consommant les produits alimentaires et en prenant soin de leur famille, sont toujours mal compris et sous-estimés. (Sweetman 2012: 1)

Les débats portant sur la sécurité alimentaire sont généralement centrés sur l'assistance aux paysan-ne-s pour qu'ils/elles puissent améliorer leur production en augmentant leurs rendements (voir le chapitre 4). Mais on ne se préoccupe guère de savoir concrètement qui produit les aliments ; d'autre part, on dispose de données sexo-spécifiques limitées. Les informations disponibles indiquent que les femmes – et souvent, les filles – sont fortement impliquées dans tous les aspects de la production agricole, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires. Elles contribuent donc de façon vitale à la sécurité alimentaire ; et pourtant, une grande partie de leur travail, rémunéré ou non, n'est pas reconnue. De même, les données sont rares sur le savoir et les compétences spécifiques des femmes en matière de production, sur les divisions sexuelles du travail agricole, et sur la manière dont l'accès des femmes aux ressources productives est limité par des normes sociales et économiques genrées. La présente partie dresse le portrait des dynamiques de genre en rapport avec la disponibilité des denrées alimentaires, en particulier de leur production.

2.1.1. Les rôles de genre dans la production alimentaire : le savoir et le travail 'invisibles' des femmes

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les femmes constituent environ 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement. Ce pourcentage s'élève jusqu'à 80%, et même davantage, dans certains pays d'Afrique subsaharienne (FAO 2011b) : « La majeure partie de la production alimentaire, qui revient aux femmes, fait d'elles les principales agentes de la sécurité alimentaire et du bien-être des ménages en milieu rural » (FIDA 2009 :1). Les femmes travaillent à titres multiples : en tant qu'ouvrières familiales non rémunérées,

productrices indépendantes, employées occasionnelles, entrepreneures, commerçantes et prestataires de services, chercheuses et développeuses en technologie (Hill 2011).

Les femmes sont en grande partie chargées de la production agricole liée à la consommation locale, des cultures de subsistance telles que les légumineuses et les légumes, sur des parcelles plus petites et des terres moins rentables. Certaines cultures sont identifiées comme étant féminines ou masculines, et les hommes ont tendance à produire plutôt des cultures de rente. Cependant, les rôles et les tâches sont variables, et dans la pratique, les divisions sexuées peuvent s'estomper. Par exemple, les hommes peuvent aider à la préparation des parcelles sur lesquelles seront plantées les « cultures féminines », tandis que les femmes peuvent être impliquées dans le désherbage des « cultures masculines ». Parce que les femmes ont un accès limité au capital et aux ressources, leurs décisions relatives au type de cultures qu'elles pratiqueront sont plus limitées (Guendel 2009). Ainsi, une étude portant sur une région rurale du Kenya a montré que les hommes sont chargés de la construction du grenier, et les femmes sont chargées du bêchage, de la moisson et du transport des récoltes. Autre exemple : des paysannes ghanéennes ont choisi de cultiver l'igname et le manioc plutôt que le maïs, culture traditionnellement masculine. Elles ont pris cette décision parce que ces cultures demandent moins d'intrants externes et coûtent moins cher à produire, et non parce que ce sont des « cultures féminines » (*ibid.*).

Malgré le caractère vital de leur contribution, les femmes ne reçoivent généralement pas de reconnaissance pour le travail agricole qu'elles fournissent et les tâches ingrates qu'elles accomplissent telles que le désherbage, le traitement après la récolte, la préparation des aliments, sans parler de la collecte de bois de chauffe et d'eau, ainsi que les innombrables autres tâches ménagères qu'elles effectuent, et qui contribuent directement à la disponibilité et à l'accessibilité des aliments.

En tant que salariées, les femmes trouvent la plupart du temps un emploi au sein des exploitations agricoles commerciales, celles qui cultivent des fruits, des légumes ou des fleurs destinés à l'exportation. Leur travail tend à être plus précaire, moins bien rémunéré que celui des hommes. Dans de nombreux cas, elles sont également confrontées aux discriminations et aux violences sexuelles dans les champs et dans les usines (Spielloch 2007). Dans les domaines de l'élevage et de l'agroforesterie, la contribution des femmes n'est pas comptabilisée. Bien que les deux tiers des 900 millions d'éleveurs-euses pauvres dans le monde soient des femmes rurales¹⁴, peu d'interventions politiques les prennent en compte, et peu de recherches ont été menées pour mieux comprendre leurs activités (Kristjanson *et al.* 2010: 2).

La participation des femmes à l'agroforesterie est élevée dans certains domaines tels que le maraîchage local et la transformation des récoltes. Au Bénin, 90% des femmes collectent les fruits et noix du karité. Au Cameroun, ce sont les femmes et les enfants qui cueillent les feuilles du *Gnetum africanum*¹⁵, utilisées comme légume (Kiptot and Franzel 2011). Cependant, les produits collectés par les femmes ont généralement peu ou pas de valeur commerciale, tandis que les hommes se réservent les produits à forte valeur marchande.

Dans le monde, 54,8 millions de personnes sont engagées dans la pêche et l'aquaculture, dont 48 millions en Asie. Les femmes constituent la moitié de la main d'œuvre de la pêche au niveau mondial. Elles sont présentes dans la pêche artisanale

14 En général, les éleveuses sont propriétaires d'animaux plus petits que ceux des hommes. Elles possèdent des chèvres, des moutons, des porcs et des volailles, tandis que les hommes possèdent du bétail, des chevaux et des chameaux (Köhler-Rollefson 2012).

15 *Gnetum* (*Gnetum africanum* et *G. buchholzianum*) est une plante grimpante que l'on trouve dans les forêts tropicales de l'Afrique occidentale et centrale. Les feuilles en sont très appréciées et utilisées comme légume vert nutritif (www.fao.org/docrep/ARTICLE/WFC/XII/0671-B5.HTM).

et les services annexes tels que la collecte de coquillages, la fabrication de filets et les tâches administratives, plutôt que dans la pêche commerciale. Cependant, leurs salaires sont habituellement inférieurs à ceux des hommes. Au Bangladesh, une étude a révélé que les salaires des femmes ne représentent que 64% de ceux des hommes pour la capture et le tri des crevettes au stade post-larvaire, 82% pour le travail temporaire, 72% pour le traitement et l'emballage, et 60% pour les activités de cuisson et de panage (BAD 2013).

Les femmes jouent également un rôle clé dans la transformation alimentaire et agricole, tant au niveau communautaire que celui du ménage. Transformer des produits crus (céréales, racines, tubercules, graines de légumineuses, légumes, lait, poisson et autres) en aliments nutritifs et sains, constitue un travail vital, pourtant rarement reconnu, « peut-être parce que ce sont les femmes qui font une grande partie de ce travail, et que c'est donc moins 'prestigieux' en tant que sujet de recherche ou question politique » (Jennie Dey de Fryck, discussion en ligne de BRIDGE, 2014).

Prise en compte du rôle des filles dans l'agriculture

Une grande partie de la littérature s'intéressant à la problématique 'Genre et sécurité alimentaire' tend à se focaliser sur les femmes, ou à classer les femmes et les filles dans la même catégorie. Cependant, la contribution des filles est essentielle pour la production agricole et la disponibilité des aliments. Elles sont souvent intégralement impliquées dans le travail de la ferme et du ménage, et leur charge de travail augmente à mesure qu'elles grandissent. Le travail qu'elles accomplissent aux côtés de leur mère n'est pas comptabilisé et largement sous-estimé. Leur contribution à la production alimentaire et à l'économie des soins, tout comme leurs droits, sont ignorés, ce qui conduit à des politiques et des interventions inadaptées (Chicago Research Council 2011).

2.1.2. Les inégalités de genre dans l'accès aux ressources

Le fait que le travail de production des femmes et des filles est généralement non reconnu et sous-estimé contribue aux inégalités de genre et à l'insécurité alimentaire. D'autre part, leurs compétences sont ignorées dans les programmes agricoles. Leur capacité productive est également gênée par un accès limité aux ressources productives telles que la terre, les semences et le crédit. Certains aspects de ce manque de ressources et des implications en termes de genre seront examinés ci-dessous.

Disparités de genre dans les régimes fonciers

Dans les pays en voie de développement, les femmes ont moins de chances que les hommes d'être propriétaires ou gestionnaires de la terre. Lorsqu'elles le sont, la terre à laquelle elles ont accès est généralement de moins bonne qualité et les parcelles sont plus petites. Par exemple, au Kenya, les surfaces exploitées par les hommes sont en moyenne trois fois plus importantes ; au Bangladesh, en Equateur et au Pakistan, elles sont en moyenne deux fois plus importantes (FAO 2011b; voir aussi Razavi 2007a). Ce n'est pas seulement que ces inégalités de genre affectent le statut des femmes ; elles ont également des implications significatives pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages et des communautés. D'après Landesa (2012), là où les femmes sont privées de droits ou de l'opportunité de posséder la terre, le nombre d'enfants malnutris est en moyenne de 60% plus élevé. À l'inverse, lorsque les femmes exercent un contrôle direct sur la terre et les ressources économiques, leur statut et leur pouvoir de décision en sont améliorés, avec un impact positif sur la qualité de la nutrition pour elles-mêmes et leurs familles.

Même lorsque les Etats protègent les droits fonciers des femmes, y compris via l'attribution officielle de titres fonciers, le droit coutumier prévaut généralement au niveau local (voir le chapitre 5). Un certain nombre de pays tente de faire cohabiter les deux systèmes, formels et informels, malgré des contradictions fondamentales. Par exemple, au Malawi et dans de nombreux autres pays africains, la reconnaissance officielle des droits fonciers des femmes coexiste parallèlement avec un ensemble de lois coutumières qui contredisent ces droits. Lorsque des femmes divorcées reviennent dans leur village natal, elles ne peuvent accéder à leurs terres qu'en passant par des membres masculins de leur famille ; ou alors c'est le chef ou les membres de leur clan qui leur attribuent une autre parcelle à exploiter. Dans d'autres cas, les veuves sont chassées de leur village natal (ActionAid, CARE *et al.* 2012).

Les mêmes situations se retrouvent en Asie du Sud. Une étude portant sur six pays a révélé que des lois formelles ont bien été établies pour promouvoir l'égalité des droits fonciers, mais que dans la pratique, le droit des femmes à l'héritage est sérieusement limité par les coutumes régissant les relations familiales et sociales (Scalese 2009).

Les droits fonciers des femmes dans les régions tribales du Pakistan

Dans les régions tribales placées sous administration fédérale (Federally Administered Tribal Areas – FATA) au Pakistan, les femmes tribales Pashtoun connaissent les niveaux de pauvreté, d'analphabétisme et de mauvaise santé les plus élevés non seulement du Pakistan, mais de l'ensemble de l'Asie du Sud. Des normes tribales rigides régissent les rôles des femmes et font obstacle à la garantie de leurs droits fonciers. La mobilité des femmes est limitée. Leur accès aux ressources, en particulier à la terre, est limité, sinon nul. Elles n'ont aucune influence sur le processus décisionnel, même concernant leur propre mariage ; et enfin, elles sont victimes de violences basées sur le genre. En même temps, les femmes constituent une partie significative de la main d'œuvre agricole par leur implication dans une large gamme d'activités agricoles, mais leur contribution n'est pas officiellement reconnue. Une caractéristique essentielle des FATA est que les lois nationales ou des Etats du Pakistan n'y sont pas applicables, et que ce sont les lois islamiques qui prévalent. Celles-ci coïncident d'ailleurs avec les normes culturelles tribales. D'après ces codes, les droits à l'héritage et à la propriété sont systématiquement refusés aux femmes.

(Source : Giovarelli et Agarwal 2007)

Ces défis auxquels sont confrontés les femmes sont encore aggravés lorsqu'un gouvernement ou une entreprise agro-alimentaire fait pression sur le paysannat pour qu'il lui cède sa terre en vue d'une exploitation. Il arrive alors que ces gouvernements et ces entreprises exploitent les faiblesses des lois et des droits relatifs à la propriété foncière (voir Tandon et Wegerif 2013). Parce que les régimes fonciers sont couramment discriminatoires à l'égard des femmes, celles-ci voient réduites leurs possibilités de prendre part aux décisions et de faire valoir leurs droits, comme d'obtenir un recours juridique. Au Guatemala, la loi formelle exige que le mari et la femme signent conjointement tout contrat de vente de terrain familial ; néanmoins, dans certains cas, des maris ont vendu la terre sans ce consentement prévu par la loi (Spieldoch et Murphy 2009 ; voir aussi le chapitre 4).

Disparités de genre dans l'accès aux marchés et aux crédits

De nombreuses études ont montré que les femmes ont un accès plus limité aux marchés comparé à celui des hommes (voir par exemple Kabeer et Humphrey 1991; Kabeer 2012; UN DESA 2009). Lorsque les femmes sont impliquées dans le commerce

de produits de l'agroforesterie, elles sont généralement dans le petit commerce de détail, tandis que les hommes dominent le commerce de gros. De même que les systèmes d'extension sont généralement favorables aux hommes, les systèmes d'information sur les marchés semblent également favoriser les hommes. Par exemple, seules 20% des participant-e-s aux principaux systèmes d'information sur les marchés au Kenya et au Malawi sont des femmes (Kiptot et Franzel 2011).

De nombreuses femmes, dans les pays en développement, ont également un accès plus limité aux ressources telles que le crédit et le capital financier qui pourraient considérablement améliorer leurs conditions de vie et faciliter leur entrée sur les marchés (IAASTD 2009). D'après la FAO, le nombre de petites paysannes qui peuvent avoir accès au crédit est de 10% inférieur à celui des petits paysans, ce qui perpétue les écarts de genre en matière de biens dans la plupart des régions. Enfin, leur accès limité aux ressources réduit considérablement la capacité des femmes à investir dans les semences, les fertilisants ou les technologies, et à adopter de nouvelles techniques agricoles (FAO 2009a).

La microfinance a été un outil important pour aider les paysannes à surmonter les obstacles à l'obtention de crédits. Cependant, cette approche n'a pas toujours eu des résultats positifs pour elles (BAD 2013)¹⁶. Des recherches menées en Afrique montrent que l'augmentation des revenus est importante, mais qu'elle ne se traduit pas toujours par l'autonomisation des femmes, qui en sortent endettées (Baden 2013; Batliwala et Dharanj 2004).

Organisations paysannes : risques et avantages spécifiques selon le genre

Les groupes organisés, qu'ils soient formels ou informels, améliorent l'accès des petit-e-s exploitant-e-s aux marchés, il est donc important de favoriser la participation et le leadership des femmes dans ces organisations. Cependant, leur temps étant pleinement occupé par les travaux agricoles et les tâches domestiques, les femmes peuvent plus difficilement prendre part aux groupements paysans au même titre que les hommes (Baden 2013). Même lorsqu'elles y participent, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles y jouent un rôle actif. C'est le cas des groupements mixtes, où les femmes demeurent parfois silencieuses, leur opinion n'étant pas prise en considération. Les femmes peuvent même être confrontées aux menaces et aux violences lorsqu'elles cherchent à assumer un rôle de leader (Ashby, Hartl *et al.* Non daté). En conséquence, des groupements paysans exclusivement féminins, ou 'groupes d'entraide'¹⁷, ont vu le jour, au sein desquels les femmes peuvent mieux faire entendre leur voix et acquérir davantage de pouvoir. Ce type de groupements montre des avantages non seulement d'un point de vue individuel et sociétal, mais également économique (voir au chapitre 5).

Disparités de genre dans l'information et l'éducation liées aux modes de production alimentaire

Dans le secteur rural, l'accès à l'éducation discrimine fortement les femmes. Plus des deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes, et la plupart vivent en milieu rural. Au fait d'avoir peu de chance de savoir lire et compter, s'ajoute la probabilité que les paysannes seront exclues des activités de formation, dans le domaine agricole et autres. D'après les données concernant 97 pays, seules 5% des paysannes ont accès aux programmes de vulgarisation, et 15% seulement des agent-e-s de ces programmes sont des femmes (FAO 2013). Pourtant, malgré leur faible niveau

16 La Banque mondiale a mené une étude au Sri Lanka dans les années 1990. Elle a montré que sur une période de trois ans, un tiers seulement des femmes bénéficiaires de microcrédits ont pu créer des entreprises prospères. Cette recherche a également montré que dans certains cas, c'était bien des femmes qui empruntaient l'argent, mais c'était des parents masculins qui en profitaient (BAD 2013).

17 Un groupe d'entraide est un comité villageois habituellement composé de dix à vingt femmes ou hommes de la localité. La majorité des groupes d'entraide se trouvent en Inde, mais il y en a aussi dans d'autres pays. Pendant quelques mois et à intervalles réguliers, les membres paient une petite cotisation, jusqu'à ce que le groupe dispose d'un capital suffisant pour commencer à prêter de l'argent. Les fonds peuvent alors être prêtés aux membres ou à d'autres villageois-e-s pour répondre à un besoin quelconque (source : Wikipedia 2014).

d’instruction scolaire, les femmes sont souvent les gardiennes des écosystèmes, de la conservation des sols, des eaux et des semences, ainsi que des techniques agricoles traditionnelles (IAASTD 2009). L’encadré ci-dessous reflète les initiatives menées au niveau local en Colombie pour promouvoir et renforcer le savoir des paysannes (voir également le chapitre 5).

Comment une école agro-écologique améliore les conditions de vie des communautés en Colombie

Dans la région rurale de Santander, en Colombie, une école agro-écologique aide à promouvoir l’égalité de genre dans le domaine de la sécurité alimentaire et les communautés avoisinantes. Constituée en réseau et gérée par la communauté, l’école permet d’apprendre et d’échanger des connaissances sur les pratiques agricoles, avec des méthodes adaptées.

Norma Henríquez, l’une des étudiantes, a créé une petite ferme pour aider sa famille à devenir autonome en nourriture et en eau. Elle et son mari avaient quitté la ville pour retourner à la campagne. Leurs familles étant d’origine paysanne, elle et il souhaitent poursuivre la tradition en cultivant leurs propres terres. Cependant, des changements dans l’aménagement du territoire et les conditions climatiques ont rendu le travail agricole plus difficile. En fréquentant l’école et avec l’appui d’une puissante association féminine locale, Norma a pu apprendre à construire un réservoir d’eau de 85m³ sur son toit, et acquérir une meilleure confiance en elle pour réaliser ce projet. Ce réservoir lui permet de mieux collecter les précieuses eaux de pluie, et d’améliorer la qualité et la diversité de ses cultures : mangues, noix de coco, avocats, haricots, citrouilles ou encore maïs. Norma assume avec fierté son rôle de gardienne de la biodiversité et veille à ce que des échanges de semences aient lieu à chaque réunion communautaire.

(Source : Aboud 2012)

Un accès inégal à la technologie

Les femmes des zones rurales ont souvent un moindre accès aux outils et aux technologies de base qui permettraient de réduire leur charge de travail et d’améliorer leur productivité. De ce fait, elles peuvent passer la plus grande partie de la journée à préparer un unique repas pour la famille, avec un mortier et un pilon, comme c’est le cas pour le traitement du mil perlé au Sénégal ; or il est apparu que même des outils basiques de battage peuvent rapidement améliorer la qualité du grain et réduire la charge de travail (CTI 2014).¹⁸

Toutefois, il importe de garder à l’esprit que les interventions destinées à réduire l’écart technologique peuvent aussi avoir des conséquences indésirables. Ainsi, de grosses machines coûteuses que les paysan-ne-s ne peuvent se payer, ni obtenir facilement, peuvent être inadaptées car trop compliquées. Certaines technologies imposent des charges de travail supplémentaires aux femmes, et rendent leur travail encore plus difficile. Ainsi, l’utilisation d’engrais exige davantage de désherbage. A court terme, les nouvelles technologies peuvent permettre aux femmes de gagner en rentabilité et en responsabilité, et ainsi renforcer leur autonomie et leur capacité de contrôle. Cependant, lorsque les nouvelles technologies ont pour résultat une meilleure récolte, ou qu’un nouveau type de machine se révèle plus rentable, ce sont généralement les hommes qui se les approprient (Jack 2013). Pour toutes ces raisons, ce sont les solutions technologiques conçues en collaboration avec les paysannes qui, potentiellement, répondent le mieux à leurs besoins réels (voir le chapitre 5).

¹⁸ <http://compatibletechnology.org/blog/engaged-and-outspoken-villagers-in-senegal-respond-ctis-tools/>

2.2. Accès à l'alimentation et à la nutrition

Il ne suffit pas que les produits alimentaires soient disponibles dans l'économie ou sur le marché pour qu'une personne ait le droit de les consommer. (Drèze et Sen 1989)

Nous produisons actuellement suffisamment de nourriture pour nourrir l'ensemble des êtres humains sur la planète (Bittman 2013). Cependant, tel que mentionné dans le chapitre 1, les systèmes de production et de distribution alimentaires sont régis par des forces politiques et économiques à tous les niveaux — mondial, régional, national, local, et familial. Les plus pauvres ayant le moins de pouvoir au sein de ces systèmes, ils n'ont pas généralement accès à la nourriture, même lorsque celle-ci est disponible. Les femmes sont particulièrement touchées par les inégalités d'accès à la nourriture, de façon directe et indirecte. Ci-dessous sont présentées les principaux obstacles à l'accès à la nourriture, ainsi que leurs implications en termes de genre.

2.2.1. La pauvreté est à la racine du problème de la faim

La pauvreté demeure la principale cause de l'insécurité alimentaire au niveau mondial. Environ 80% de la population mondiale vit avec moins de 10 dollars par jour (Shah 2013)¹⁹. Ceci limite sérieusement la capacité d'achat de denrées alimentaires, ainsi que des intrants nécessaires à la culture vivrière, même lorsque ces derniers sont disponibles. La pauvreté se caractérise par des inégalités croissantes, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres continuant de s'élargir au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre²⁰. Les femmes constituent la majorité des pauvres, et la majorité des travailleur-e-s non rémunéré-e-s, par le travail qu'elles réalisent sur les exploitations familiales et leurs autres activités. Pour de nombreuses femmes, le travail rémunéré s'exerce habituellement dans le secteur informel : commerce de rue par exemple, ou travail d'usine externalisé à domicile. Les salaires sont très bas, et les femmes ne bénéficient d'aucun filet de protection sociale tel que les congés de maladie. En général, dans le secteur formel, elles sont moins bien rémunérées que les hommes, et sont faiblement représentées au niveau de la direction (UN DESA 2010). En outre, comme il en a été fait mention dans le paragraphe 2.1, les femmes disposent des ressources stratégiques et financières les moins productives pour faire face aux situations d'insécurité alimentaire. Pourtant, elles doivent gérer les besoins nutritionnels de leur famille en dépit des contraintes et de la pauvreté dans laquelle elles vivent (Holmes, Jones et Marsden 2009; Banque Mondiale/FAO/FIDA 2009). Le paragraphe 2.4.1 explore les façons dont le rôle social des femmes est impacté lors des pénuries alimentaires, comme dans le cas de crise alimentaire récente.

2.2.2. L'inégal accès à la nourriture au sein des ménages

L'accès à la nourriture est déterminé par les rapports de force entre les femmes et les hommes (Patel 2012). Même lorsque la nourriture est disponible ou à la portée des bourses, les inégalités femmes-hommes et autres facteurs socioculturels – dont l'extrême jeunesse ou l'extrême vieillesse – en affectent régulièrement la distribution équitable au niveau du ménage (Haddad, Pena *et al.* 1996). C'est alors la sécurité alimentaire et nutritionnelle individuelle des femmes et des filles qui en souffre, tandis que les hommes et les garçons reçoivent une plus grande quantité d'aliments nourrissants (Ramachandran 2006). Ces inégalités sont rendues possibles par des pratiques culturelles acceptées et incontestées. Dans certaines régions de l'Inde, « il y a une règle implicite, renforcée par des normes culturelles et religieuses, selon laquelle c'est l'homme, le soutien de la famille, qui mange en premier. Les enfants, et en particulier les fils, mangent ensuite ; les femmes et les filles mangent en dernier. Quand arrive leur tour, il ne reste parfois que des restes, ou plus rien à manger » (Neogy 2012 :4).

19 www.globalissues.org/article/26/poverty-facts-and-stats

20 Les 40% les plus pauvres de la population mondiale ne représentent que 5% des revenus générés dans le monde, tandis que les 20% les plus riches disposent des ¾ de ces revenus (Shah: Global Issues 2013).

Il en va de même dans d'autres régions de l'Asie du Sud. Une étude menée au Népal a révélé que la consommation de micronutriments chez les adolescentes et les femmes adultes était plus faible que celle des autres membres du ménage. Les aliments de base tels que le riz, la soupe de lentille et le pain sont distribués de manière assez égale ; mais les plats d'accompagnement comme les légumes, la viande, le yaourt ou le ghee, qui contiennent une plus forte concentration de micronutriments, sont le plus souvent destinés aux membres du ménage considérés comme les plus importants : les hommes adultes et les jeunes enfants (Gittelsohn *et al.* 1997).

Même pendant la grossesse, « on ne fait pas toujours attention à ce que les femmes reçoivent suffisamment de nourriture ; et pourtant les familles sont sensibilisées à l'importance d'une nourriture nourrissante et au repos durant cette période où les femmes sont plus vulnérables » (Neogy 2012: 4). Une participante à une étude menée dans le sud de l'Inde a déclaré : « *C'est vrai, les besoins des hommes sont prioritaires. Personne n'y pense, mais la femme enceinte a besoin de manger plus, elle a faim, plus qu'avant sa grossesse* » (Vaarst et Farnworth 2012; Vaarst *et al.* 2008).

Les inégalités de genre relatives à la distribution des aliments au sein des ménages sont encore plus prononcées en période de pénurie alimentaire, comme l'illustre l'exemple suivant.

Genre et discrimination alimentaire dans les foyers éthiopiens

Une étude menée récemment dans certaines zones rurales en Ethiopie a révélé des disparités concernant la distribution des aliments entre adolescents et adolescentes. En période d'insécurité alimentaire, les parents²¹ s'efforcent généralement d'en atténuer les effets sur leurs enfants en réduisant leur propre consommation alimentaire. Cependant, cette étude montre que seuls les garçons bénéficient de cette redistribution des ressources lorsqu'elles se font rares. Les filles, historiquement et socialement discriminées en Ethiopie, ne reçoivent pas de nourriture supplémentaire ; elles sont donc davantage menacées par l'insécurité alimentaire que les garçons. C'est dans les ménages où l'insécurité alimentaire est la plus grave que cette différence entre filles et garçons est la plus prégnante. (Source: Hadley, Lindstrom *et al.* 2009)

Le fait que les femmes et les filles sont délibérément privées de nourriture est une discrimination. Cette discrimination est implicite, non reconnue, et reflète des attitudes culturelles profondément enracinées selon lesquelles leur vie a moins de valeur que leurs homologues masculins. Il est clair que les interventions en matière de sécurité alimentaire doivent absolument se baser sur des données recueillies au sein des ménages, et mesurer les changements qui ont lieu dans les foyers. En effet, si l'on considère seulement la consommation globale des ménages, on ignore les écarts à l'intérieur de ceux-ci. Il est également primordial de financer des programmes qui mettent en question les normes de genre influençant la distribution des aliments au sein des familles (voir Neogy 2012 ; voir également le chapitre 5).

2.3. Utilisation de la nourriture

Dans quelle mesure la nourriture est-elle utilisée, aux niveaux national, communautaire et des ménages, de manière à satisfaire les besoins diététiques et nutritionnels spécifiques des femmes et des hommes, des filles et des garçons ? Cette partie du rapport décrit les implications et les effets de la malnutrition en fonction du genre. La malnutrition est généralement aggravée par les normes culturelles et sociales décrites plus haut, qui empêchent une distribution équitable des aliments les plus nutritifs.

21 Sur la base de données recueillies dans d'autres pays, on peut supposer que ce sont surtout les mères qui réduisent leur propre consommation en temps de crise, bien que cette étude ne l'ait pas dit explicitement.

2.3.1. Les causes et les impacts de la malnutrition selon le genre

La malnutrition, causée par une trop faible consommation de calories, constitue une préoccupation majeure dans les pays les plus pauvres. Comme mentionné plus haut, 2 milliards de personnes dans le monde souffrent de déficiences en micronutriments. Les insuffisances en vitamine A, en fer et en zinc comptent parmi les dix premières causes de décès par maladie dans les pays en développement (Brown *et al.* 2009; Banque Mondiale 2008)²². C'est en Afrique que le taux de malnutrition est le plus élevé : d'après les estimations, une personne sur quatre y serait sous-alimentée (FAO 2013). Par ailleurs, 60% de ces personnes malnutries seraient des femmes et des filles (UN ECOSOC 2007; PAM 2009). Près de la moitié des femmes enceintes dans les pays en développement souffrent de déficience en fer et ne reçoivent pas de suivi prénatal convenable, ce qui a pour conséquence 300 000 décès maternels par an²³. De plus, la malnutrition est à l'origine de la moitié des décès des enfants de moins de cinq ans²⁴. D'après une étude menée en Inde, la probabilité de malnutrition aigüe serait quatre fois plus élevée chez les filles que chez les garçons (FAO 2003). Ceci a pour conséquence une malnutrition chronique chez les femmes et les filles qui se retrouve d'une génération à l'autre.

Paradoxalement, plus d'un milliard de personnes à travers le monde sont actuellement en surpoids, et au moins 500 millions, dont une majorité de femmes, sont obèses. Le problème de l'obésité est également un problème de malnutrition. Dans de nombreux cas, il est associé à la pauvreté et à la disponibilité croissante d'aliments bon marché, à forte teneur en graisses et à faible valeur nutritionnelle (TST Issues Brief ; voir également PNUD 2012).²⁵

Les filles et les femmes ont des besoins spécifiques en nutriments et en calories supplémentaires qui varient au cours de leur cycle de vie : tout au long de l'enfance et de l'adolescence, pendant la grossesse et l'allaitement, durant la ménopause. Cependant, ces besoins spécifiques sont souvent ignorés. Les programmes nutritionnels, là où ils existent, tendent à prioriser les femmes enceintes ou en cours d'allaitement, ainsi que les enfants de moins de deux ans, ces groupes ayant été identifiés comme les plus vulnérables. De telles catégorisations restreintes expliquent que certains groupes, comme les femmes âgées, les adolescentes ou les hommes et les garçons vulnérables, ne recevront peut-être pas les apports nutritionnels dont ils ont le plus grand besoin (voir Ramachandran 2012; Dercon et Singh 2013).

Il a été clairement démontré qu'en assurant l'empowerment des femmes de multiples façons, on contribue à améliorer leur propre sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que celle de leur famille. D'après une étude menée sur 36 pays, le statut des femmes est un facteur clé de l'état nutritionnel des enfants : les femmes plus autonomes disposent d'une meilleure situation nutritionnelle, et sont mieux à même de prodiguer de meilleurs soins à leurs enfants (Smith *et al.* 2003). Il est également important d'améliorer la sensibilisation et la connaissance des hommes et des garçons en matière de nutrition, au niveau des communautés et des ménages.

22 www.wfp.org/hunger/malnutrition/types

23 www.wfp.org/hunger/who-are

24 www.wfp.org/hunger/stats

25 Dans les pays développés, on fait également face au phénomène suivant : les pauvres vivant en milieu urbain ont du mal à trouver des fruits et des légumes à prix abordables dans leur quartier. C'est le phénomène des « déserts alimentaires » (www.theguardian.com/cities/2014/mar/17/atlanta-food-deserts-stranded-struggling-survive).

2.4. Stabilité alimentaire et nutritionnelle

Le quatrième pilier de la sécurité alimentaire, la stabilité des denrées alimentaires, est essentiel à une meilleure compréhension des causes et des effets de l'insécurité alimentaire dans une perspective de genre, ainsi que pour l'élaboration de solutions équitables à court ou long terme. Il existe trois types de menaces à ce pilier, liées les unes aux autres, qui seront étudiées ci-dessous sous l'angle du genre : l'actuel système alimentaire mondial discriminatoire, le changement climatique et les conflits.

2.4.1. Impact des systèmes alimentaires non durables en termes d'égalité de genre et de stabilité alimentaire

L'économie mondiale est confrontée à une volatilité sans précédent, qui affecte l'offre alimentaire dans de nombreuses régions. Les politiques macroéconomiques ayant trait au commerce, à l'investissement et à la finance affectent sérieusement la stabilité et l'offre alimentaire des pays, avec des répercussions négatives sur l'égalité de genre (voir le chapitre 4). Par exemple, de nombreux pays se sont détournés de l'agriculture pendant une trentaine d'années alors qu'ils mettaient en œuvre les Politiques d'Ajustement Structurels (PAS) imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), et plus tard par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De nombreux pays en développement, en abaissant leurs taxes à l'importation et en réduisant considérablement leurs dépenses dans l'agriculture, ont affaibli leur capacité de production et sont devenus importateurs nets de denrées alimentaires. Ceci a aggravé leur vulnérabilité face aux variations des prix mondiaux et a déstabilisé leur offre alimentaire. La réduction des investissements publics a également eu pour conséquence la réduction des budgets alloués aux services sociaux essentiels et à la protection sociale dans les zones rurales, tels que les programmes d'aide alimentaire ou le versement d'allocations, ainsi que d'autres services de base pouvant contribuer à la stabilité alimentaire et à l'égalité de genre.

L'interconnexion croissante entre agriculture, commerce et finance a été pour beaucoup dans la hausse spectaculaire des prix des denrées alimentaires au niveau mondial. Le riz, le blé et le maïs, aliments de base dans de nombreux pays parmi les moins développés, ont été particulièrement touchés (BAD 2013). Ces variations de prix sont liées à la crise alimentaire mondiale qui a éclaté en 2007 - 2008, déclenchée par la combinaison fatale de la hausse des prix du pétrole, de la crise financière mondiale et des restrictions aux exportations des denrées de base comme le riz et les céréales (BAD 2013). D'aucuns ont avancé l'idée que les spéculations financières sur les prix des matières premières, dans un marché instable, ont pu également contribuer aux pénuries alimentaires et à la hausse des prix qui s'en est suivie (Sayeed et Madonado 2013;²⁶ Colbran 2012).

Les pays les plus durement touchés par la crise ont été ceux dont les niveaux de production alimentaire destinée à la consommation locale étaient les plus faibles. En effet, ces pays ont souffert d'une plus grande dépendance aux importations pour nourrir leur population²⁷. Et c'est sur les plus pauvres que l'inflation du coût des

26 D'après Sayeed et Maldonado (2013), le fait que les investisseurs misent sur la hausse des prix des denrées alimentaires encourage la rétention des stocks de matières premières non périssables par les négociants, dans le but de reporter la vente à plus tard, lorsque le prix sera plus élevé. Ceci a pour conséquence de restreindre l'offre et de faire monter les prix des denrées alimentaires. Ces auteurs soutiennent que c'est ce qui s'est passé durant la crise mexicaine des tortillas en 2007, à un moment où les prix du maïs étaient élevés. Des sociétés d'agro-business comme Cargill auraient stocké le maïs en 2006 et au début de l'année 2007, en déclarant que les stocks étaient limités. Plus tard, ils ont vendu leur stock à des prix plus élevés. En conséquence, le prix des tortillas, qui constituent l'aliment de base au Mexique, a augmenté de plus de 40%.

27 D'après les prévisions de la FAO, de nombreux pays continueront à dépendre des importations alimentaires. D'ici 2050, les importations des pays en développement devraient doubler, passant de 135 millions à 300 millions de tonnes. Les denrées deviendront alors moins abordables et moins disponibles ; du fait de leur rôle social, les femmes et les filles paieront le prix fort de ce changement. (www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/expert_paper/How_to_Feed_the_World_in_2050.pdf).

denrées alimentaires a eu les effets les plus graves, leur budget lié à l'alimentation ayant alors atteint près de 80% de leur budget total (voir Hossain et Green 2011).²⁸

Les effets des crises alimentaires sont particulièrement dramatiques pour les femmes (voir Rabaar 2009). La hausse des prix du marché les impactent directement, et elles font l'objet de pressions redoublées pour nourrir la famille, tout en ayant moins de ressources financières et moins de nourriture à disposition (Hossain et Green 2011). En temps de crise, les femmes assument de fait le rôle « d'amortisseur de la sécurité alimentaire des ménages » (Quisumbing *et al.* 2008) : elles réduisent leur propre consommation de nourriture en faveur de leur famille, et dépensent plus d'énergie pour se procurer les aliments. D'après une étude menée en Éthiopie en 2007 - 2008, la hausse des prix des denrées alimentaires a poussé les femmes cheffes de famille à consacrer davantage de temps à la recherche de revenus complémentaires et d'aliments plus économiques pour « joindre les deux bouts » (O Campos et Garner 2012).

Les femmes et les filles sont différemment affectées par ce phénomène en fonction des périodes de la vie et de leur situation sociale. La hausse des prix fait courir le plus de risques aux femmes enceintes (Holmes, Jones et Marsden 2009) : la malnutrition les rend plus vulnérables aux infections, aux fausses couches et aux accouchements prématurés. En l'absence d'un second revenu de complément, les veuves et les femmes cheffes de famille sont également plus durement touchées en ces temps de crise (BAD 2013). Dans certaines parties d'Asie du Sud, ce sont les filles qui sont défavorisées à leur tour, par la redistribution inégale de la nourriture au sein des familles. Par exemple, au Bangladesh, on a noté que les filles de 0 à 50 mois étaient plus souvent malingres que les garçons du même âge (Holmes, Jones et Marsden 2009).

Des analyses récentes reconnaissent le rôle essentiel joué par les femmes au sein des ménages pour l'approvisionnement des aliments ; cependant, ces études ne prennent pas toute la mesure des sacrifices que font les femmes au détriment de leur propre santé, parfois aussi de celle de leurs filles, pour protéger leur famille lorsque l'accès à la nourriture devient problématique. Il est extrêmement important que les programmes de sécurité alimentaire, dans le but d'atténuer les impacts de ces chocs extérieurs, n'alourdissent pas davantage le fardeau qui pèse déjà sur les femmes. Il est urgent d'acquérir une meilleure compréhension des dynamiques au sein des ménages. Il est également important de prendre en compte les besoins et les contraintes de certains groupes moins visibles, tels que les veuves, les femmes âgées, les adolescentes ainsi que les hommes et les garçons vulnérables.

2.4.2. Impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire vus à travers le prisme du genre

Les effets du changement climatique, du réchauffement des températures et de la dégradation de l'environnement se font de plus en plus visibles. Le monopole des monocultures a provoqué un appauvrissement important de l'agro-biodiversité et a accéléré l'érosion du sol ; en même temps, l'utilisation excessive d'engrais chimiques a pollué les sources d'eau douce et les océans (De Schutter 2014a). Le changement climatique a pour conséquence l'imprévisibilité des cycles saisonniers et laisse de nombreux paysans face aux variations aléatoires du climat, entre sécheresses et inondations. Ces phénomènes ont un impact sur les cultures de subsistance et les rendements agricoles dans le monde entier ; d'après les prévisions, certains pays africains pourraient voir leur production alimentaire chuter de 50% d'ici

28 La quantité de denrées de base, dans le 'panier de courses' hebdomadaire que peuvent acheter les personnes vivant avec 2 dollars ou moins par jour, a diminué de façon significative. Par exemple, en Afrique du Sud, 12% des ménages ont déclaré avoir connu la faim en 2007 ; mais en 2010, ce chiffre est passé à 24% de ménages ayant affirmé s'être passés de nourriture par manque d'argent pour en acheter (Human Sciences and Research Council 2012: 1).

2050 (IPPC 2007). La pêche est également affectée, puisque les habitats océaniques et d'eau douce sont dégradés ou détruits (BAD 2013: 11).

Le changement climatique a de multiples répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, certaines sont déjà connues, d'autres apparaissent. Si la récolte de cultures vivrières est mauvaise, les familles pauvres peuvent se retrouver privées des ressources en aliments de base ; elles sont alors obligées de payer le prix fort sur les marchés locaux (voir PNUD 2012)²⁹. Les personnes vivant de l'agriculture et de la pêche sont particulièrement affectées. A ces problèmes s'ajoutent les catastrophes naturelles, tels que les glissements de terrain et les typhons, qui ont d'autant plus d'effets dévastateurs que les plus pauvres ne possèdent pas les ressources pour y faire face.

Ce sont les femmes qui sont le plus impactées par le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Pour remplir leur rôle de dispensatrices de soins – non rémunérées, elles sont souvent obligées d'aller encore plus loin chercher l'eau et le bois pour le foyer, alors que ces ressources se font plus rares. Leur charge de travail s'en trouve augmentée, tout comme le risque d'être harcelées ou agressées sexuellement (Brody, Demetriades *et al.* 2008). Les paysannes souffrent du moindre accès aux ressources et aux moyens de subsistance alternatifs en cas de mauvaise récolte (Petrie 2008). En général, les femmes n'étant pas propriétaires de la terre, elles ne peuvent prendre des décisions importantes concernant le choix des variétés à cultiver. De ce fait, elles sont en position défavorable pour élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (World Agroforestry Center 2013; Skinner 2011). D'autre part, les femmes ont moins que les hommes accès aux informations essentielles qui leur permettraient de mettre en place des stratégies d'adaptation. Par exemple, en Inde, des institutions locales de l'Andhra Pradesh, ont conseillé de cultiver certaines variétés plus résistantes aux changements climatiques ; théoriquement, ces informations étaient données aux paysans et aux paysannes, mais dans la pratique, seules 21% des femmes, contre 47% des hommes, y ont eu accès (FAO 2011a).

Le changement climatique contribue également à un problème de plus en plus pressant : celui de la rareté de l'eau (Bates, Kundzewicz *et al.* 2008), qui a de graves conséquences sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Dans de nombreuses communautés rurales pauvres, les femmes sont chargées de collecter l'eau pour la consommation et l'irrigation ; elles sont alors obligées de marcher plus loin pour trouver cette eau. La privatisation croissante de l'eau impacte aussi leur accès à cette ressource rare. En général les femmes n'ont pas les moyens de payer les redevances imposées par les sociétés qui fournissent l'eau, ou alors elles sont obligées d'emprunter pour le faire (Sever 2005; Bell 2001; Skinner 2011).

Il est nécessaire de trouver des solutions à court terme pour renforcer la résilience au changement climatique, en particulier chez les paysannes. Il est urgent d'investir davantage dans des solutions telles que les banques de graines³⁰ et autres formes de préservation de produits alimentaires. Il faut également permettre l'accès des paysannes à des sources locales d'eau propre à prix abordables et à la micro-assurance ; et s'assurer que les femmes ont bien accès à l'ensemble de ces mesures. Les femmes doivent être encouragées à prendre une part active à la gestion des ressources, ce qui

29 D'après un rapport du PNUD, les pays à faible indice de développement humain, en particulier dans les régions arides de l'Afrique subsaharienne, connaissent d'ores et déjà la plus forte baisse de la pluviométrie et la plus forte hausse de sa variabilité. Ce phénomène provoque une baisse de la production agricole et a de graves répercussions sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition (PNUD 2012: 6).

30 Les banques de graines permettent aux communautés de stocker une partie de leur récolte de riz et d'autres produits secs, et de mieux gérer leur approvisionnement alimentaire malgré l'imprévisibilité du temps, ou en cas de catastrophe naturelle. Les banques de graines vendent généralement les produits alimentaires à des prix inférieurs à ceux du marché pour aider les pauvres à acheter de la nourriture localement lorsqu'elle se fait rare. Dans certains cas, les femmes bénéficient aussi de formations en calcul, en lecture, en écriture et en gestion.

aura à la fois un impact positif sur les rapports de genre et de meilleurs résultats. En effet, les expériences ont montré que les femmes géraient les banques de graines de façon plus efficace et plus durable³¹. Enfin, il est urgent que les gouvernements et le secteur privé s'engagent en faveur d'une croissance durable, à faible intensité de carbone, et sur des processus agricoles écologiquement durables.

2.4.3. Genre, insécurité alimentaire et conflit

Les conflits et l'instabilité alimentaire sont intrinsèquement liés. L'insécurité alimentaire en elle-même est source de révoltes, d'émeutes et de guerres civiles, en particulier dans les cas de graves pénuries et lorsque les rares ressources sont redistribuées de façon inéquitable, du fait des inégalités sociales et de la corruption. Par exemple, au Mali dans les années 1990, la minorité Touareg a organisé une insurrection contre le gouvernement pour protester contre la mauvaise gestion de l'aide alimentaire internationale, suite à une période de sécheresse prolongée (Hendrix et Brinkman 2013).

Les conflits sont une cause importante de l'instabilité alimentaire, et par conséquent de l'insécurité alimentaire. Les enfants nés dans un Etat fragile ou en situation de conflit courent deux fois plus de risques de malnutrition (Banque Mondiale 2011: 63). Les conflits désorganisent l'activité économique et la production alimentaire. Les paysan-ne-s doivent quitter leur terre ou sont trop terrifié-e-s pour s'occuper de leurs cultures et de leurs bêtes. Restreindre l'accès à la nourriture peut également faire partie d'une stratégie de guerre délibérée (Oxfam 2006). Ce sont les femmes qui sont particulièrement affectées par ces effets des conflits, étant responsables de l'alimentation du ménage. Du fait de leur accès inéquitable à la terre, à la propriété ou au crédit, elles disposent de peu de ressources financières pour faire face à la perte de leur capacité de production. Il leur est d'autant plus difficile d'acheter de la nourriture que les prix des denrées augmentent à mesure que la production baisse (voir PNUD 2012). De ce fait, leur capacité à satisfaire les besoins nutritionnels de leur famille et leurs propres besoins se trouve gravement compromise.

Le nombre de pays en situation de conflits est en hausse ; et pourtant, on manque d'informations sur les liens entre genre, sécurité alimentaire et conflit. Il est urgent de combler cette lacune.

2.5. Au-delà des quatre piliers : ce qui manque

Les quatre piliers décrits ci-dessus sont utiles pour aborder les liens entre les inégalités de genre et l'insécurité alimentaire ; mais ils ne permettent pas de saisir pleinement les aspects plus personnels, et pourtant politiques, des inégalités de genre tels que le travail de soins non rémunéré, les violences de genre, et le VIH/SIDA. Ces enjeux, cruciaux dans la vie des femmes mais souvent invisibles, ne sont généralement pas pris en compte comme facteurs de l'insécurité alimentaire, et sont absents des analyses et des solutions. Nous défendons ici la nécessité de prendre en compte ces aspects des inégalités de genre si l'on souhaite éradiquer la faim et la malnutrition pour toutes et tous.

2.5.1. Sécurité alimentaire et travail de soins

Le travail de soins se trouve partout autour de nous : c'est la mère qui s'occupe de ses enfants, l'épouse qui prépare les repas de la famille, la fille aînée qui aide à faire le ménage, la veuve qui travaille à la cuisine communautaire (Budlender et Moussie 2013: 4).

31 Par exemple, un grenier géré par des femmes au Niger et promu par Plan a vendu 90 sacs de 100 kg aux villageois-e-s dès la première année, ce qui a amélioré la sécurité alimentaire de 536 familles (voir <https://plan-international.org/where-we-work/africa/niger/what-we-do/our-successes/plan-cereal-banks-empower-nigerien-women-and-provide-food-security/>, consulté en août 2014).

Le travail de soins comprend toutes sortes d'activités : préparer à manger, collecter l'eau, nettoyer la maison, s'occuper des malades et des personnes âgées, s'occuper des enfants (Esplen 2009). Il comprend aussi les tâches effectuées par de nombreuses femmes pour produire la nourriture et d'autres ressources nécessaires au foyer. Si ces tâches peuvent être source de gratification, c'est une charge de travail supplémentaire qui alourdit considérablement le travail quotidien des femmes et augmente leur stress quant au rôle qu'elles doivent tenir comme garante de la sécurité alimentaire de la famille. Cet état de fait porte atteinte aux droits humains des femmes et à leur capacité de décider. Pourtant, les liens entre le travail du 'care' et la sécurité alimentaire ont longtemps été ignorés. Par ailleurs, les tâches domestiques étant toujours 'invisibilisées', elles ne sont pas prises en compte dans les calculs du Produit Intérieur Brut (PIB). Ces tâches ne sont pas reconnues à leur juste valeur, qu'elles soient rémunérées ou non, y compris par les femmes qui les accomplissent (voir Budlender et Moussie 2013; Eyben et Fontana 2011; Randriamaro 2013; Elson 2000, 2002a, 2010).

Pour rendre visible le travail de soins non rémunéré, il faut réfléchir à la manière dont l'économie des pays est organisée, et aux types d'interventions qui feraient vraiment la différence en termes d'émancipation des femmes. Il s'agit aussi de veiller à ce que les interventions visant à améliorer la productivité des femmes ne leur imposent pas de charges de travail supplémentaires, et cela ne peut se faire que si le travail domestique qu'elles accomplissent déjà est pris en compte. Une initiative participative dirigée par Action Aid a permis à des femmes et des hommes au niveau local de réfléchir aux dimensions genrées de leur emploi du temps et d'apprendre à 'voir' « le temps et l'énergie nécessaires au travail de soins, ainsi que ses effets sur le bien-être des femmes et l'exercice de leurs droits humains ». Ceci est un point de départ pour identifier des solutions et alléger ce travail (Budlender et Moussie 2013: 5 ; voir le chapitre 5 pour d'autres informations sur cette initiative).

2.5.2 Sécurité alimentaire et violences de genre

Le rapport entre l'alimentation et les violences de genre (VBG)³² est complexe. D'après le FIAN, « la violence basée sur le genre, dont la discrimination est une forme essentielle, empêche les femmes de jouir de leur droit à une alimentation adéquate et d'agir en faveur de leur famille et de leur communauté dans toute la mesure de leurs capacités » (FIAN 2013). De plus en plus, on constate des violences de genre dans les situations de conflit ; mais c'est au sein des ménages et des communautés qu'elles sont le plus courantes. Elles sont souvent invisibles, perpétrées à huis clos, bénéficient du silence qui les entoure et ce sont les femmes qui en sont les victimes qui sont stigmatisées ; ceci est observé dans toutes les sociétés. La violence conjugale et les autres formes de violences affectent les femmes à différents degrés ; ces violences peuvent être un facteur empêchant le travail de production et de vente des produits alimentaires, ainsi que l'accès aux ressources nécessaires à ce travail.

La pénurie alimentaire peut elle-même générer des violences envers les femmes. Quand la nourriture vient à manquer dans le ménage, des tensions apparaissent ; celles-ci peuvent engendrer de la violence physique ou psychologique et de la discrimination de la part des hommes, ou de la part des femmes d'un certain âge envers leurs brus. Une étude a montré que la crise des prix des produits alimentaires a sérieusement réduit la capacité des hommes à subvenir aux besoins de leur famille ; ceci a provoqué des conflits au sein des ménages et a aggravé l'abus d'alcool et la violence domestique (Hossain et Green 2011).

32 Il n'existe pas de définition unique, couramment utilisée, des violences basées sur le genre (VBG). Cependant, l'Institut Européen de l'Égalité de Genre résume le mieux notre compréhension du phénomène pour les besoins du présent rapport : « La VBG concerne la violence commise contre une personne sur la base de son genre. Elle constitue une atteinte au droit fondamental à la vie, à la liberté, à la sécurité, à l'égalité de genre, à la non discrimination, ainsi qu'à l'intégrité physique et mentale » (<http://eige.europa.eu/content/what-is-gender-based-violence>).

La menace de conflit conjugal autour des questions d'argent peut aussi décourager les femmes de s'engager dans des activités lucratives, comme l'illustre l'exemple suivant.

Violence contre les femmes entrepreneures au Kenya

Des femmes ayant participé à une étude pour USAID Kenya (2012) ont témoigné que leur implication dans des activités économiques les a exposées à de plus fortes violences, alors qu'elles cherchaient à jouir d'une partie de leurs gains. Une femme, participant à la production de fruits de la passion, a pleuré en racontant à quel point elle avait financé l'exploitation et accompli elle-même le travail. Lorsque le paiement de 7500 shillings kenyans (KES), soit 68 dollars américains, est arrivé, son mari lui a donné 2000 KES pour acheter les intrants, et a pris 5.000 KES pour lui-même. D'autres femmes ont déclaré qu'elles s'abstenaient de s'engager dans la petite entreprise parce qu'on leur faisait payer trop cher un échec éventuel : « On a peur d'être battues ». Plusieurs femmes ont raconté comment un emprunt qu'elles avaient contracté auprès du Kenya Women Finance Trust avait mal tourné : leurs entreprises avaient échoué et un représentant de la banque s'était remboursé en gardant la vache donnée en garantie. Après cela, ces femmes ont subi de graves violences physiques de la part de leurs conjoints, furieux (USAID 2012).

D'autre part, la pénurie alimentaire peut conduire les femmes à des stratégies de survie dangereuses : se déplacer plus loin pour trouver de la nourriture, avec un risque accru d'être sexuellement agressées ou violées (voir le paragraphe 2.4.2.). Dans certains cas, les femmes se prostituent pour acheter à manger, ce qui les expose à de la violence et augmente leur vulnérabilité au VIH/SIDA (De Walque 2014). La pénurie alimentaire peut aussi conduire au mariage forcé et/ou au mariage précoce des filles (Girls Not Brides 2014).

Il est essentiel que les violences de genre soient reconnues en tant qu'élément aggravant de l'insécurité alimentaire ; mais il est aussi important que les programmes abordent explicitement ce problème. Des mesures d'urgence, tels que les centres d'accueil pour les femmes et les enfants victimes d'abus, sont nécessaires. Il est aussi primordial de mettre en place des législations qui pénalisent les violences de genre, des programmes d'éducation qui permettent de discuter de ces problèmes, et où les hommes et les garçons en particulier sont amenés à remettre en question leurs propres comportements et leurs idées reçues à propos des violences envers les femmes et les filles.

2.5.3. Sécurité alimentaire et VIH/SIDA

Plus de 35 millions de personnes à travers le monde vivent actuellement avec le VIH ou le SIDA. 95% des personnes nouvellement infectées vivent dans les pays à faibles ou moyens revenus, l'Afrique subsaharienne étant la région la plus affectée (OMS 2014). Le genre est un facteur déterminant quant à la vulnérabilité d'une personne face au VIH, l'accès aux soins, à l'accompagnement et au traitement, ainsi que sa capacité à faire face à l'infection quand elle survient (ZPCT 2010 ; voir également Bujra 2004).

Le VIH/SIDA, le genre et la sécurité alimentaire sont fortement liés. Les personnes qui font le commerce de produits alimentaires, généralement des hommes, sont fréquemment en déplacement, passant ainsi plusieurs jours loin de leur famille, ce qui peut inciter certains d'entre eux à avoir des relations extraconjugales et des partenaires multiples (Farnworth *et al.* 2011). La pauvreté et la faim exacerbent les effets du VIH et du SIDA, et accélèrent la propagation du virus et l'évolution de la maladie. Chez les personnes déjà infectées par le VIH, la faim et la malnutrition augmentent la

vulnérabilité aux infections opportunistes, ce qui provoque le déclenchement précoce du SIDA (Plateforme Mondiale des Bailleurs de Fonds 2010). En outre, les femmes vivant avec le VIH ou le SIDA ne disposent pas des ressources suffisantes pour remplacer l'allaitement maternel par des produits de substitution corrects, ce qui fait également courir des risques à leurs enfants.

Il y a également de multiples effets indirects sur les familles. C'est généralement aux femmes qu'incombe le devoir de s'occuper des malades et des orphelins, ce qui peut sérieusement réduire la production agricole dans les ménages, que le chef en soit un homme ou une femme (UNFPA/UNAIDS/UNIFEM 2004). Les biens du ménage sont vendus en catastrophe lorsqu'il faut payer les frais liés au SIDA ou lorsque la famille s'empare des biens après le décès de l'époux emporté par le SIDA. Les veuves sont particulièrement vulnérables à ce phénomène (Izumi 2006). Les femmes et les enfants ne sont pas seul-e-s à être vulnérables : dans de nombreux pays, les hommes qui ont perdu leur épouse vivent de plus en plus souvent seuls, stigmatisés par leur communauté (Parker et Aggleton 2002).

2.6. Conclusion

Ce chapitre s'est fixé pour but de mettre en lumière les inégalités de genre qui déterminent les systèmes alimentaires aux niveaux mondial, national et local, et aggravent l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Pour ce faire, il s'est attaché à montrer les différences de genre dans les modes de vie, malgré le peu de documentation disponible. L'analyse détaillée des rôles sexués des femmes et des hommes dans la production, le commerce, la distribution et la consommation des produits alimentaires montre à quel point les approches de l'insécurité alimentaire gagneraient en efficacité si elles étaient sensibles au genre. Cette analyse s'est appuyée sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire pour démontrer, du point de vue du genre, les multiples causes et impacts de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Elle révèle la manière dont les tenaces inégalités femmes-hommes qui les sous-tendent convergent pour augmenter la vulnérabilité des femmes et des filles à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition. Parallèlement, les normes sociales et culturelles expliquent que beaucoup de femmes subissent d'invisibles pressions 'normalisées'. Ce chapitre aborde enfin l'inégal accès aux ressources productives pour les femmes et leur famille, et l'obstacle que cela constitue pour accéder aux solutions potentielles.

Le chapitre montre également comment les tendances mondiales, notamment les politiques agricoles, commerciales et financières inéquitables, le changement climatique et les conflits, contribuent à l'insécurité alimentaire et à l'injustice qui régit les relations de genre. Il souligne combien il est important de s'attaquer au problème du travail de soins non rémunéré effectué par les femmes, aux violences de genre, au VIH/SIDA, qui doivent faire partie intégrante des politiques de sécurité alimentaire.

Le chapitre 3 propose une analyse de genre des principaux concepts et droits mobilisés dans la lutte mondiale contre la faim et la malnutrition, en procédant à une évaluation critique de leur capacité à déconstruire les aspects genrés de l'insécurité alimentaire.

3

Évaluation selon le genre des principaux concepts et droits liés à la sécurité alimentaire³³



Repas distrait

Photographie : Brian Wolfe via Flickr (CC BY-NC 2.0)

L'état de précarité induit par la faim et la malnutrition à travers le monde, et ses impacts disproportionnés sur les femmes et les filles, est un paradoxe auquel nous devons faire face. Nous disposons de suffisamment de preuves pour comprendre pourquoi les personnes souffrent de la faim et de la malnutrition, mais les approches existantes – en termes de politiques et de pratiques – ne permettent guère de progresser et de faire en sorte que plus personne n'ait faim. Ce chapitre présente les concepts qui, au niveau mondial, ont déterminé les réflexions, les politiques et les pratiques autour de l'insécurité alimentaire ainsi que les solutions préconisées. Ces concepts sont explorés dans une perspective de genre afin d'évaluer la manière dont ils définissent « le problème » de l'insécurité alimentaire et en identifient les solutions.

Après une définition des concepts 'droit à l'alimentation' et 'sécurité alimentaire', basée sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire, ce chapitre déterminera dans quelle mesure ces termes, différents mais liés, permettent de traiter des inégalités de genre dans le contexte de la faim et de la malnutrition. La question suivante sera posée : ces concepts sont-ils pertinents pour concevoir des politiques de sécurité alimentaire aptes à transformer les inégalités de genre ? Dans un deuxième temps, le chapitre aborde l'approche alternative de la 'souveraineté alimentaire' : quels sont les apports de cette approche pour penser la sécurité alimentaire en termes d'égalité de genre ? De quelles façons le concept de 'souveraineté alimentaire' peut-il contribuer à redéfinir l'approche actuelle de la sécurité alimentaire ?

³³ Le chapitre 3 a été préparé par Georgina Aboud sur la base des travaux de Zo Randriamaro. Il prend aussi en compte les observations du Groupe de travail et d'autres membres de l'équipe.

3.1. Qu'est-ce que le droit à l'alimentation ?

Evoquée pour la première fois en janvier 1943 par Roosevelt, alors président des Etats-Unis, à la conférence de Hot Springs³⁴, l'idée d'un 'droit à l'alimentation' précède le concept de 'sécurité alimentaire'. Le droit à l'alimentation est actuellement inclus dans la Déclaration universelle des Droits Humains de 1948³⁵ et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), qui a été ratifié par 161 Etats. Il est également mentionné dans d'autres cadres et conventions. Le PIDESC est l'instrument international le plus souvent cité en tant que principale source juridique du droit à l'alimentation.³⁶

Définition du 'droit à l'alimentation'

D'après le PIDESC (1966), « le droit à l'alimentation est effectif quand chaque homme, femme ou enfant, seul-e ou en communauté, et en tout temps, a un accès physique et économique à une alimentation adéquate ou a les moyens de se la procurer » (paragraphe 6). Il est également affirmé que « la nourriture devrait être disponible en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire les besoins diététiques des individu-e-s ; elle devrait être exempte de substances dangereuses et correspondre aux normes d'une culture donnée » (paragraphe 8, 12). (Adapté du Conseil des Droits Humains 2011, A/HRC/16/40)

La Déclaration universelle des Droits Humains et le PIDESC, ainsi que d'autres droits humanitaires et relatifs aux droits humains – comme la quatrième Convention de Genève liée à la Protection des civils en temps de guerre, la Convention des Droits de l'Enfant et la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées – « protègent le droit de tout être humain à vivre dans la dignité et sans souffrir de la faim »³⁷. Ces conventions constituent des cadres juridiques internationaux non discriminatoires qui fixent des normes pour les Etats et les acteurs concernés. D'après le droit international, les gouvernements ont l'obligation de respecter, de protéger et de réaliser le droit à l'alimentation. Ceci implique qu'ils ont les obligations suivantes³⁸ :

- Améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des produits alimentaires ; les Etats doivent prendre en considération les problèmes des pays, tant importateurs qu'exportateurs, pour assurer une distribution équitable des ressources alimentaires dans le monde.
- Veiller à ce que les activités du secteur privé et des organisations de la société civile soient conformes au droit à l'alimentation, respectent l'accès existant aux produits alimentaires ; veiller également à ce qu'aucune entreprise, aucune personne ne bloque l'accès à la nourriture.
- Réviser les cadres législatifs, en particulier ceux concernant l'accès à la nourriture, aux ressources productives et à l'aide sociale, pour faire en sorte qu'ils ne comportent aucune discrimination.

34 La première Conférence des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture, qui s'est tenue à Hot Springs, en Virginie (Etats-Unis), a été organisée à l'initiative du président des Etats-Unis Franklin D. Roosevelt, du 18 mai au 3 juin 1943. Les représentants de 44 nations ont participé à cette réunion, qui a conduit à la création de la FAO. (www.fao.org/docrep/009/p4228e/P4228E04.htm).

35 www.un.org/en/documents/udhr/

36 www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx

37 PIDESC (art. 11), Commentaire général No.12, cité in HRC 2011, A/HRC/16/40 (www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx).

38 *Ibid.* voir aussi CWGL 2011.

- Veiller à ce que tous les individu-e-s, y compris les femmes et les filles, les personnes sans terre ou les membres des communautés autochtones, aient un égal accès à une nourriture adéquate, ainsi qu'à l'ensemble des moyens économiques : droit à l'héritage, à la propriété foncière (et aux autres propriétés), accès au crédit, aux ressources naturelles et aux technologies nécessaires.
- Prendre des mesures pour éliminer les discriminations à l'égard des femmes dans les zones rurales et faire en sorte qu'elles participent au développement rural et en soient les bénéficiaires.

Le PIDESC mentionne également que chaque acteur et actrice, y compris la société civile, doit coordonner ses efforts en faveur du droit à l'alimentation pour renforcer leur collaboration et la cohérence de leurs actions (CWGL 2011).

3.1.1. Dans quelle mesure le droit à l'alimentation prend-il en compte les inégalités de genre et les droits des femmes ?

L'importance du droit à l'alimentation en tant que principe fondateur des solutions au problème de la faim a été réaffirmée à travers son caractère central dans les récents documents et processus de haut niveau (introduit dans le chapitre 4 ; voir également FAO 2012b) ainsi que par la nomination d'un Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation depuis 2000³⁹. Cependant, malgré ces efforts, et malgré les nombreux cadres juridiquement contraignants qui existent, l'idée d'un droit à l'alimentation a du mal à progresser dans un sens qui soit véritablement transformateur des relations de genre. Ceci est dû en partie au fait que les droits des femmes et le droit à l'alimentation sont isolés dans les cadres juridiques internationaux ainsi que dans les mécanismes institutionnels et politiques, non harmonisés (Bellows, Franco *et al.* 2012). Cette 'déconnexion' se reflète dans l'invisibilité des femmes dans le PIDESC (FIAN 2013)⁴⁰. La Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) de 1979, souvent qualifiée de Charte internationale des droits des femmes, omet également de mentionner le droit des femmes à l'alimentation. Toutes les références à l'alimentation se focalisent sur les femmes enceintes, en cours d'allaitement et les femmes rurales. Cette omission est d'autant plus grave que la CEDEF est l'instrument clé pour la protection des droits des femmes et qu'elle a été adoptée à un moment où le droit à l'alimentation était déjà reconnu comme un droit important dans plusieurs instruments internationaux (Rae 2008).

Les autres cadres internationaux centrés sur les droits humains et susceptibles de soutenir le droit à l'alimentation sont tout aussi fragiles. La Plateforme d'action de Beijing propose d'importants mécanismes obligeant les gouvernements à veiller à ce que le commerce n'ait pas d'impact négatif sur les activités économiques des femmes, à s'engager dans des réformes législatives pour donner aux femmes des droits égaux aux ressources économiques, à mesurer le travail non rémunéré qu'elles accomplissent sur les fermes familiales et à reconnaître le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire en tant que productrices. Cependant, « de même que dans la CEDEF, le langage

39 Le rapporteur spécial a pour tâche de recevoir les informations et de révéler les violations du droit à l'alimentation ; de coopérer avec les agences onusiennes, les organisations internationales et les ONG, de mettre en pratique le droit à l'alimentation dans le monde, et d'identifier les questions émergentes liées au droit à l'alimentation (voir www.righttofood.org/work-of-jean-ziegler-at-the-un/un-soecial-rapporteur-on-the-right-to-food/).

40 Par exemple, avant le Commentaire général n° 12 sur 'Le Droit à une alimentation adéquate' en 1999 (reflété dans l'encadré intitulé 'Définition du 'droit à l'alimentation'), l'ICESCR de 1966 reconnaissait « le droit de chacun à un niveau de vie adéquat pour lui-même et sa famille, y compris une alimentation adéquate » (Article 11.1), ce qui rendait « les femmes et les enfants économiquement, socialement et culturellement invisibles quant à la possibilité pour elles/eux de revendiquer la redevabilité concernant leur droit à une alimentation adéquate » (FIAN 2012: 6).

employé par la Plateforme d'action de Beijing est peu convaincant, même quand elle se prononce sur l'alimentation mondiale et les marchés agricoles » (Spielfoch 2009: 64).

Malgré cet état de fait, l'ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Oliver De Schutter, fournit une analyse plus approfondie des causes de la faim en reconnaissant les liens indissociables entre l'égalité de genre et le droit à l'alimentation. Il souligne que les causes de la faim ne sont pas seulement d'ordre technique, mais relèvent aussi de « discriminations, de manque de redevabilité... d'injustices sociales... (et) de pouvoir » (FAO 2011a: 162). Les Directives Volontaires élaborées par la FAO montrent également un effort, approuvé et reconnu au niveau mondial, d'intégration du droit à l'alimentation dans les politiques et les interventions, d'une façon qui prend en compte l'égalité de genre, dans l'accès à la terre et aux autres ressources, et en fait la promotion (voir ci-dessous).

Elaboration de directives au niveau mondial pour la prise en compte des droits humains dans le contexte de la sécurité alimentaire

Les Directives Volontaires, en appui à la réalisation progressive du droit à l'alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire, ont été élaborées en 2004 par un groupe de travail intergouvernemental dirigé par le Conseil de la FAO. Ces Directives ont été déterminantes, en ce qu'elles ont visé à fournir des conseils pratiques aux Etats pour la mise en œuvre du droit à une alimentation adéquate, la création « d'un environnement qui favorise la possibilité pour les personnes de se nourrir dignement et la mise en place des filets de sécurité appropriés pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de le faire » (FAO 2004 : iv).

En 2012, les Directives Volontaires pour une Gouvernance responsable des Régimes Fonciers applicables aux Terres, aux Pêches et aux Forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale furent introduites, suite à un processus consultatif de négociations entre parties prenantes multiples, dont les ONG, les gouvernements et le secteur privé. La question des droits des femmes à la terre, considérée d'une extrême importance, a été soulevée. D'après une participante représentant ActionAid :

« Ce qui nous intéressait le plus, dans cette négociation, c'était de sauvegarder et de renforcer la protection de l'occupation des terres par les communautés indigènes et coutumières, et de mettre l'accent sur la protection des droits des femmes concernant les ressources telles que la terre, les forêts et la pêche. C'est pour cela qu'ActionAid et d'autres organisations ayant les mêmes objectifs ont apporté leurs contributions directement aux négociations plénières afin de renforcer le langage du genre et la protection de droits légitimes ; nous avons aussi participé aux groupes de travail qui ont reçu pour mission d'élaborer un langage spécifique sur le genre et les droits des femmes. Nous avons été guidées en cela par notre conviction que la gouvernance et la jouissance des droits fonciers sont contraintes par des rapports de force. En général ceux-ci désavantagent les femmes, alors qu'elles sont les principales utilisatrices de la terre et des autres ressources. » (Catherine Gatundu, communication personnelle, 2014)

En grande partie grâce à ces processus, les Directives sont étayées par une solide composante 'égalité de genre' et 'droits humains'.

Toutefois, le principal défi à relever réside dans le décalage entre rhétorique et mise en œuvre des engagements pris en faveur de la réalisation des droits, notamment concernant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. Les déclarations de droits garantissent de précieuses libertés universelles, « mais quand elles le font, elles

ne sont pas très claires concernant les coûts et les voies préconisées pour faire respecter les droits qu’elles proclament. Les gouvernements sont généralement prêts à signer les déclarations de droits, et même à les ratifier, mais ils sont beaucoup moins pressés de s’acquitter des obligations qui y sont attachées » (O’Neill 2002). Cela est peut-être dû au fait qu’un gouvernement n’a pas les moyens ou la volonté de remplir ses obligations pour diverses raisons : faiblesse des infrastructures, réticence politique, ou encore parce que les politiques économiques sont peu compatibles avec une approche en termes de droits humains (Spieldoch 2009).

Il existe cependant des cas où le droit à l’alimentation est utilisé comme instrument clé de plaidoyer pour demander des comptes aux gouvernements nationaux ou même comme catalyseur de changements majeurs au niveau des politiques. Le chapitre 5 fournit des exemples concrets dans lesquels des droits sont en voie de réalisation dans un contexte de réponses à l’insécurité alimentaire.

3.2. Qu’est-ce que la sécurité alimentaire ?

Le concept de sécurité alimentaire est apparu dans les années 1970 en réponse à la crise alimentaire mondiale, et comme moyen à la mise en œuvre du droit à l’alimentation. A l’origine, l’accent était mis sur la disponibilité de la nourriture au niveau mondial et à la stabilité des prix des produits alimentaires. Cette compréhension a évolué : on reconnaît maintenant que la sécurité alimentaire est un problème qui affecte principalement les personnes vulnérables, et qu’il faut équilibrer l’approvisionnement et la consommation pour les personnes qui en ont le plus besoin. L’importance des dimensions humaines et sociales de la faim apparaît dans la définition la plus couramment utilisée, développée lors du Sommet mondial sur l’alimentation en 1996, et introduite au chapitre 1⁴¹.

3.2.1. Limites des quatre piliers dans la perspective d’une sécurité alimentaire équitable selon le genre

En 2009, les dirigeants de plus de 180 nations se sont réunis à Rome pour participer au second Sommet mondial sur la sécurité alimentaire. Ils ont adopté à l’unanimité une promesse par laquelle ils réaffirmaient leur engagement à combattre la faim de façon durable. Ils ont également reconnu l’importance d’une approche multidimensionnelle, allant au-delà de la seule disponibilité de la nourriture. Comme il en a été fait mention précédemment, la Déclaration Finale a identifié quatre piliers nécessaires à la sécurité alimentaire : la disponibilité, l’accès, l’utilisation et la stabilité des aliments (voir chapitre 1). Elle ajoute que si l’un ou plusieurs de ces piliers ne sont pas réalisés, ou s’il y a perturbation de l’un d’eux, il devient difficile pour les nations ou les communautés de garantir la sécurité alimentaire, avec des conséquences catastrophiques pour la population.

Ces piliers permettent une analyse plus complète des différentes composantes de la sécurité alimentaire ; ils montrent la nécessité d’agir à plusieurs niveaux – individuel, familial, national, régional et mondial, et de « coordonner les efforts des acteurs économiques, des sociétés et des institutions afin de lutter efficacement contre l’insécurité alimentaire » (Ecker and Breisinger 2012). Cependant, ces piliers font de la sécurité alimentaire un phénomène neutre en termes de genre : ils n’identifient pas les impacts différenciés de la faim et de la malnutrition sur les femmes, les hommes, les garçons et les filles, en fonction de l’âge et des besoins spécifiques.

41 Le Sommet mondial sur l’alimentation définit la sécurité alimentaire de la sorte : « [La sécurité alimentaire] aux niveaux individuel, des ménages, national, régional et mondial [est réalisée] lorsque toute personne, à tout moment, a un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive qui lui permette de satisfaire ses besoins diététiques et ses préférences alimentaires et de mener une vie active et saine ».

Alors même que l'approche de la sécurité alimentaire via les quatre piliers est mondialement reconnue, elle ne parvient toujours pas à faire valoir les dimensions genrées de la faim et de la malnutrition. D'un premier abord, cette conception de la sécurité alimentaire inclue les femmes et les hommes, puisqu'elle déclare que « toute personne, à tout moment [devrait] bénéficier d'un accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive » ; cependant, cette définition 'neutralise' ou invisibilise les groupes discriminés face à la faim, comme les femmes et les enfants. Les rapports de pouvoir et les inégalités qui se jouent dans les relations de genre ne sont pas pris en compte. C'est pourtant ce type d'approche qui détermine les systèmes alimentaires et la distribution des produits alimentaires aux niveaux mondial, national, local et familial. Comme il a été noté au chapitre 2, lorsque le genre n'est pas pris en compte, les impacts de l'insécurité alimentaire sur les femmes sont ignorés, comme l'augmentation du travail domestique et des violences de genre, la vulnérabilité face au changement climatique et dans les situations de conflits, etc.

D'autre part, lorsque l'accent est uniquement mis sur les besoins alimentaires vitaux d'une femme ou d'un homme, on passe à côté d'une question essentielle dans une vision holistique de la sécurité alimentaire : qu'est-ce que le bien-vivre ? Les définitions actuelles de la sécurité alimentaire insistent sur la survie en termes de ressources et de biens tangibles. Pourtant, il est aussi essentiel de se rappeler que la qualité de vie, ce n'est pas 'seulement le pain' mais aussi 'les roses'⁴². La sécurité alimentaire doit dépasser la notion de simple survie, pour assurer que les femmes et les hommes puissent vivre dans le respect et la dignité. Enfin, le chapitre 4 soutient que les solutions à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont en grande partie élaborées en termes de disponibilité croissante, et que les trois autres piliers sont quelque peu négligés.

3.2.2. L'écart de genre entre nutrition et sécurité alimentaire

Actuellement, malgré le fait qu'il n'existe pas de convention ou de cadre international exclusivement consacré à la question de la nutrition, son importance est en voie de reconnaissance : la Déclaration finale du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009 déclarait que la sécurité alimentaire ne pouvait être réalisée sans une nutrition adéquate (FAO 2009b) en termes de protéines, d'énergie, de vitamines et de minéraux adaptés à tous les membres du ménage et à tout moment (Quisumbing *et al.* 1995). Ceci correspond à la reconnaissance progressive du fait que « la sécurité alimentaire au niveau du ménage (et de l'individu-e) est une condition nécessaire mais non suffisante pour une nutrition adéquate... et que la consommation d'aliments et de nutriments interagit avec le statut sanitaire de l'individu-e » (Ecker and Breisinger 2012). La sécurité nutritionnelle se situe au-delà de l'accès à l'alimentation ; elle se définit comme la capacité d'une personne à consommer et à métaboliser les aliments riches en nutriments dont elle a besoin, et ce dans un environnement sain (CSA 2012).

Cependant, les liens ne sont toujours pas établis entre genre, sécurité alimentaire et nutrition au niveau des politiques. Les interventions centrées sur la nutrition sont très restreintes, car elles insistent principalement sur les femmes enceintes, les mères et les enfants. Les objectifs globaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour 2025 se focalisent sur la santé des enfants et des femmes en âge de procréer, tandis que l'initiative Scaling Up Nutrition (SUN – Mouvement de Renforcement de la Nutrition)⁴³

42 Point soulevé par Ines Smyth, membre du groupe de travail, discussion en ligne fermée, juillet 2013.

43 SUN est un mouvement unique fondé sur le principe que chaque personne a le droit à une alimentation nutritive. Il réunit des personnes de divers horizons (issues des gouvernements, de la société civile, des Nations Unies, des bailleurs de fonds, des entreprises ainsi que du monde de la recherche) dans un effort collectif d'amélioration de la nutrition. Au sein du mouvement SUN, les dirigeants nationaux priorisent les efforts pour la réduction de la malnutrition. Les pays s'efforcent de mettre en place des politiques appropriées, en collaborant avec des partenaires pour mettre en œuvre des programmes aux objectifs nutritionnels communs, et en mobilisant des ressources pour améliorer la nutrition de façon efficace, en insistant sur l'autonomisation des femmes (<http://scalingupnutrition.org/about>).

insiste sur les 1000 premiers jours entre la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de son enfant. Cette vision ne fournit aucune analyse des rapports inégalitaires qui contribuent à la malnutrition des femmes et des filles, telle que décrite dans le chapitre 2, et ne comporte aucun potentiel de transformation. En outre, très peu d'attention est accordée aux autres groupes d'âge, tels que les femmes âgées et les hommes qui ont des exigences alimentaires spécifiques, ou les adolescent-e-s, chez qui la malnutrition peut retarder la croissance physique et mentale (OMS 2005).

3.3. Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?

Les concepts de sécurité alimentaire et de droit à l'alimentation présentent tous deux d'importants points de départ pour questionner les enjeux liés à la production, l'accès et la consommation des aliments. Cependant, ces concepts ne proposent aucune piste pour mettre en cause et changer des systèmes alimentaires inéquitables en termes de genre (cf. chapitre 2 et chapitre 4). Le concept de 'souveraineté alimentaire', qui a gagné en reconnaissance mondiale au cours des deux dernières décennies, propose des modes de pensée alternatifs, susceptibles d'enrichir les notions actuelles de sécurité alimentaire, sans nécessairement les remplacer. Ces notions sont explorées ci-dessous, ainsi que certaines des limites du concept de souveraineté alimentaire, notamment lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux discriminations de genre au niveau des ménages comme à d'autres échelles. De nouvelles voies pour concevoir une sécurité alimentaire et nutritionnelle plus holistique, plus inclusive et plus juste en termes de genre sont ensuite présentées aux chapitres 5 et 6.

L'approche dite de 'souveraineté alimentaire' était, à l'origine, une forme de résistance au modèle de mondialisation institutionnalisée par les accords commerciaux de l'Uruguay Round⁴⁴ et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)⁴⁵ en 1995 (Burnett et Murphy 2014). Cette notion remet en question les systèmes de croissance économique inéquitables et non durables, qui ont contribué à l'insécurité alimentaire (cf. chapitres 2 et 4) (Wittman et Nicholson 2009). Elle a été élaborée par Via Campesina, un mouvement paysan international, qui rassemble des millions de femmes et d'hommes, paysan-ne-s, petit-e-s et moyen-ne-s exploitant-e-s agricoles, paysan-ne-s sans terre, peuples autochtones, migrant-e-s et travailleur-se-s agricoles du monde entier. Parler de 'souveraineté alimentaire', c'est appeler à des changements radicaux dans les systèmes agricoles, politiques, économiques et sociaux (Park, White *et al.* 2013). Pour Via Campesina, il s'agit de dénoncer les liens entre des systèmes politiques dominés par les multinationales agro-alimentaires, des stratégies de production à grande échelle, l'augmentation des inégalités et la dégradation de l'environnement.

Le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire réclame plus d'indépendance vis-à-vis de modèles économiques mondiaux non durables et inéquitables (cf. chapitres 1, 2 et 4). Il propose une vision alternative qui restructure la production et la consommation alimentaires aux niveaux local, national et mondial. Ses objectifs sont d'une part de créer des systèmes localisés de production d'aliments nourrissants, de façon abordable, durable et respectueuse de l'environnement ; et d'autre part de mettre en place des processus démocratiques de contrôle de la production et de la consommation alimentaires (Windfuhr *et al.* 2005). Via Campesina définit la sécurité alimentaire comme suit :

44 L'Uruguay Round a été la plus importante négociation commerciale de l'Histoire, puisqu'elle a couvert pratiquement toutes les questions de politiques commerciales. Lancée en 1982, elle s'est terminée en 1994. (www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/fact5_e.htm).

45 L'OMC est la seule organisation internationale d'envergure mondiale à régler les relations commerciales entre les nations. Au cœur de cette organisation, on trouve les accords de l'OMC, qui ont été négociés et ratifiés par la majorité des pays qui dominent le commerce dans le monde. L'objectif déclaré de l'OMC est d'aider les producteurs de biens et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités (www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/whatis_e.htm).

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place celles et ceux qui produisent, distribuent et consomment les aliments au coeur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales (...). La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommatrices à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de celles et ceux qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression ni inégalités entre les femmes et les hommes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. (Via Campesina 2007)

Il y a un grand engouement pour cette nouvelle façon de penser : en seulement quinze ans, le mouvement pour la souveraineté alimentaire est devenu un mouvement agricole transnational de premier plan. Il représente principalement des populations rurales marginalisées, issues de plus de 150 mouvements sociaux et de 79 pays, dont 12 pays africains et plusieurs pays d'Asie du Sud et de l'Est : paysan-ne-s, exploitant-e-s de petites fermes familiales, éleveur-e-s, habitant-e-s des forêts, personnes vivant de la pêche artisanale, peuples autochtones... De plus, un certain nombre de gouvernements ont intégré la souveraineté alimentaire dans leur constitution ou leurs lois, comme l'Équateur, le Sénégal, le Mali et le Népal, et l'ont appliquée avec plus ou moins de succès (Burnett et Murphy 2014).

La souveraineté alimentaire reconnaît que la réalisation des droits économiques, sociaux, politiques et culturels des femmes constitue une partie intégrante de son processus démocratique. Il est entendu que l'accès des femmes aux ressources et aux services dont elles ont besoin, ainsi que le contrôle sur leur propre vie, est un préalable à un engagement démocratique significatif de leur part. Cependant, au cours de son histoire, le mouvement pour la souveraineté alimentaire a été plutôt faible sur les questions d'égalité de genre. Ce n'est que récemment que les femmes rurales et agricultrices d'Amérique Latine participant à Via Campesina et à la Coordination Latino-Américaine des Organisations Rurales (CLOC) ont fait progresser l'agenda de l'égalité de genre au sein du mouvement (voir ci-dessous).

L'égalité de genre et les droits des femmes au sein de la CLOC et de Via Campesina

La CLOC⁴⁶ est l'antenne de coordination de Via Campesina⁴⁷ en Amérique Latine. Depuis 1997, date de la première Assemblée des Femmes, les organisations féminines au sein du mouvement CLOC ont travaillé dur pour faire en sorte que les droits des femmes rurales soient défendus et que l'accent soit mis sur le genre dans tous les documents, toutes les propositions et toutes les actions du mouvement. Elles ont rencontré un succès considérable. Les femmes constituent aujourd'hui une force centrale dans le mouvement, leur travail est légitimé, et elles jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décisions politiques. Par ailleurs, la majorité des organisations membres comptent maintenant des femmes dans leur conseil d'administration.

(Source: Horn 2013)

Malgré les avantages d'une approche en termes de 'souveraineté alimentaire', il est évident que les défis persistent lorsqu'il s'agit d'étendre cette approche à l'échelle mondiale (Burnett et Murphy 2014), du fait notamment des modèles économiques en place, qui favorisent un commerce alimentaire mondialisé au détriment de l'autosuffisance locale. Cependant, cette approche a beaucoup d'enseignements à donner, et il existe de larges possibilités d'intégration de ses principes au niveau des politiques et de leur mise en œuvre. La souveraineté alimentaire offre également des opportunités pour l'inclusion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Par exemple, elle reconnaît « le rôle historique que les femmes ont joué depuis l'invention de l'agriculture, en recueillant et en semant les semences »⁴⁸. De plus, elle encourage des méthodes agricoles durables, diversifiées, bénéfiques à l'environnement, tout en reconnaissant et en renforçant les contributions des femmes (Sachs 2013). Enfin, la souveraineté alimentaire se fonde sur le droit à l'alimentation et le droit des paysannes à décider de leur culture, ce qui permet de tirer des leçons quant à une conception de la sécurité alimentaire intégrant les droits humains.

3.4. Conclusion

Ce chapitre fournit une analyse de genre des principales réponses préconisées au problème de la faim et de la malnutrition. Il montre que chacune de ces réponses a progressé, mais que pour l'heure aucune d'entre elles n'est suffisante. La définition de la sécurité alimentaire a évolué, mais n'a toujours pas réussi à articuler les rapports de cause à effet entre les inégalités de genre et l'insécurité alimentaire. Les quatre piliers de la sécurité alimentaire permettent une compréhension plus complète de ses différentes dimensions, mais ils ne proposent aucune approche de genre. En conséquence, des questions telles que les violences de genre et le travail de soins non rémunéré, qui déterminent le vécu et les rapports sociaux de bien des femmes, demeurent invisibles, alors qu'elles sont étroitement liées à la production et à la consommation alimentaires.

Le 'droit à l'alimentation' présente des aspects plus politiques dans sa compréhension de l'insécurité alimentaire. Il rappelle que « la discrimination, le manque de redevabilité et les inégalités sociales » (FAO 2011a : 162) se situent au cœur du problème de la faim et de la malnutrition. Le 'droit à l'alimentation' reconnaît également le besoin d'établir des systèmes alimentaires plus équitables au niveau mondial. Cependant, cette approche

46 Coordination Latino-Américaine des Organisations Rurales.

47 Littéralement : la voie paysanne.

48 <http://blogs.oxfam.org/en/blogs/feminism-and-food-sovereignty>

demeure étrangère aux principaux instruments juridiques concernant les droits des femmes, telle que la CEDEF. Tant au niveau national qu'au niveau local, et en l'absence d'une volonté et d'un engagement politiques forts, le 'droit à l'alimentation' a du mal à s'imposer véritablement. Il arrive même qu'il disparaisse totalement au stade de la mise en œuvre des politiques. Il existe cependant des exceptions notables (voir le chapitre 5).

La notion de 'souveraineté alimentaire' est également en train de gagner en influence. Elle offre ce que n'ont pas les approches plus classiques de la sécurité alimentaire, à savoir la possibilité pour les personnes de déterminer elles-mêmes ce qu'elles produisent et ce qu'elles mangent, grâce à la création au niveau local de systèmes alimentaires écologiquement durables. Le mouvement pour la souveraineté alimentaire a également fait des progrès considérables pour la promotion de l'égalité de genre, bien que la distribution inéquitable de la nourriture au sein des ménages n'ait guère été remise en question.

Au niveau théorique, les approches de 'droit à l'alimentation' et de 'souveraineté alimentaire' offrent des opportunités pour mieux comprendre les façons dont l'insécurité alimentaire est comprise et traitée. Le chapitre 4 sera consacré aux politiques de sécurité alimentaire, analysées sous l'angle du genre. Il s'attachera à étudier comment les notions de sécurité alimentaire, de droit à l'alimentation et de souveraineté alimentaire ont été prises en compte dans l'élaboration et l'application des politiques aux niveaux mondial, régional et national.

4

Réponses politiques : Opportunités et Risques Pour une Sécurité Alimentaire Équitable En Termes De Genre⁴⁹



Formation aux techniques agricoles améliorées du Réseau des Groupes des Petit-e-s Exploitant-e-s Agricoles de Tanzanie, Morongoro, Tanzanie
Photographie : Agence Suisse pour le Développement et la Coopération

Le phénomène de l'insécurité alimentaire, qu'on a appelé au cours du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009 « notre performance tragique en ces temps modernes »⁵⁰, est en train d'interpeller les décideurs aux niveaux mondial, régional et national. Des processus de haut niveau, impliquant de multiples intervenant-e-s, ont été mobilisés pour identifier des réponses urgentes au problème de la faim et la malnutrition. Celles-ci peuvent être classées en deux catégories associées : 'l'action directe' sous forme d'aide alimentaire et d'interventions de protection sociale pour les plus vulnérables ; et les actions à plus long terme telles que l'augmentation de la productivité agricole et la promotion du commerce mondial et régional pour « construire la résilience et s'attaquer aux causes profondes de la faim » (CSA 2013 :15). Ces stratégies à plus long terme ont de nouveau mis l'accent sur la production agricole et les petit-e-s paysan-ne-s, les considérant comme les protagonistes principaux d'un « cycle vertueux » de croissance économique et de sécurité alimentaire.

Il est encourageant de constater que les recommandations politiques ne sont plus totalement aveugles aux questions de genre (Quisumbing et Meizen-Dick 2012). Des efforts ont été réalisés pour augmenter la capacité de production des femmes, considérée à la fois comme catalyseur de croissance économique, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire, et comme moyen

49 Ce chapitre a été préparé par Alyson Brody, avec la contribution du Groupe de travail et d'autres membres de l'équipe.

50 Citation du Directeur général de la FAO, Jacques Diouf (www.fao.org/wsfs/world-summit/en/?no_cache=1).

d'autonomisation des femmes (FAO 2011b; Banque Mondiale/FAO/FIDA 2009). Cependant, en mettant l'accent exclusivement sur la production et les indicateurs économiques de l'autonomisation, le risque est d'occulter les dimensions genrées, à la fois politiques, sociales et culturelles de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire (cf. chapitre 2). En outre, les critiques ont pointé du doigt les risques que comporte l'intégration des femmes dans un 'courant pollué' (Women's Major Group 2013: 6) : celui d'un modèle de croissance économique dicté par le marché, écologiquement non durable, qui non seulement perpétue les inégalités de genre et plus généralement les inégalités sociales, mais aussi contribue à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Certaines de ces contradictions sont étudiées dans le présent chapitre.

Le chapitre s'ouvre sur une analyse critique de l'architecture mondiale à l'origine des politiques de sécurité alimentaire, et étudie les opportunités ainsi que les obstacles au changement, ce, dans une perspective de genre. Le chapitre analyse ensuite les façons dont les discussions et les accords au niveau mondial sont mis en œuvre à l'échelle nationale et régionale, et la manière dont les questions de genre sont traitées dans le cadre de ces processus. Il procède à une critique genrée des politiques tournées vers la production et le marché, ainsi que des programmes d'aide alimentaire « à court terme ». Ce chapitre s'intéresse particulièrement aux conséquences et aux limites de ces approches en ce qui concerne la transformation des relations de genre et la réalisation d'une sécurité alimentaire équitable. Enfin, il insiste sur les domaines essentiels sur lesquels agir pour apporter des réponses à la sécurité alimentaire qui soient plus sensibles au genre, des réponses qui soient à la fois durables et favorables à l'égalité de genre et aux droits des femmes.

4.1. Gouvernance et prise de décision concernant la sécurité alimentaire au niveau mondial

Il n'existe pas d'organisme unique de gouvernance en matière de sécurité alimentaire au niveau mondial. La prise de décision en ce domaine se caractérise par des processus multiples, décentralisés, impliquant des institutions internationales, des organisations régionales, non gouvernementales et privées. Au milieu d'une multitude d'institutions et d'activités, il y a des moments importants où l'attention du monde entier se concentre sur cette question, comme récemment lors de la crise alimentaire de 2008. La FAO a été créée en 1945, peu après la création des Nations Unies, pour relever le défi de nourrir une population mondiale croissante. Dans les années 1960, le Programme Alimentaire Mondial auprès des Nations Unies (le PAM) et le Comité d'Aide Alimentaire (le CAA) ont été créés en réponse à une demande accrue d'aide alimentaire de la part des pays en développement. Les deux Sommets mondiaux de l'alimentation qui se sont tenus respectivement en 1996 et 2001 ont donné naissance au premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à savoir l'engagement pris au niveau international de réduire la pauvreté et de diviser par deux le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde avant 2015.

4.1.1. Les réponses à la crise alimentaire mondiale de 2008 analysées sous le prisme de genre

La crise alimentaire internationale de 2008 présentée aux chapitres 1 et 2 a déclenché un certain nombre d'initiatives de haut niveau. Ces initiatives ont impliqué diverses parties, des gouvernements, des agences des Nations Unies, des organismes internationaux, ainsi que la société civile. Deux de ces initiatives ont eu des implications significatives en termes de politiques mondiales, régionales et nationales au niveau de la sécurité alimentaire. Elles sont évaluées ci-dessous, avec un accent mis sur leurs dimensions de genre.

Le **Groupe de travail de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (High-Level Task Force – HLTF)** devait apporter « une réponse coordonnée, cohérente et collective, étant donnée la gravité de la crise alimentaire » (Margulis 2012: 241). Ce Groupe de travail représente l'effort le plus complet à ce jour pour réaliser la cohérence des politiques de sécurité alimentaire tant au niveau mondial qu'au niveau national. Dirigé par Ban Ki-Moon, le Secrétaire Général des Nations Unies, le Groupe de travail a été constitué de 22 membres, dont les agences des Nations Unies et des institutions de gouvernance de l'économie et du commerce telles que la Banque mondiale et l'OMC. Ce Groupe de travail a obtenu un résultat important : le **Cadre général d'action**⁵¹ élaboré en 2008, qui reconnaît la nature extrêmement complexe du problème de la sécurité alimentaire, appelant ainsi des réponses multiples et articulées au niveau des politiques. Ces réponses doivent prendre en considération les inégalités de genre et renforcer le rôle des femmes dans la production agricole. Le Cadre d'action a également attiré l'attention sur la CEDEF, instrument essentiel de réalisation de la sécurité alimentaire et des droits des femmes (HLTF 2010: 4).

Toujours en 2008, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a été désigné coordonnateur du **Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition**, et conseiller en matière de politiques de sécurité alimentaire auprès des pays et des régions. Le **Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition** élaboré par le processus CSA en 2013⁵², s'efforce de se rattacher aux autres processus et accords de haut niveau, tels que le CFA, les Principes de Rome pour la Sécurité alimentaire mondiale⁵³ et les Directives volontaires (voir au chapitre 3). Les participant-e-s au CSA sont le HLTF, le PAM, la Banque mondiale et l'OMC, des ONG internationales et des mouvements transnationaux de paysan-ne-s et d'agriculteur-trice-s comme Via Campesina.

Le CSA comme le HLTF préconisent une approche '**à double voie**' qui insiste sur « l'action directe pour s'attaquer de façon urgente à la faim et à la malnutrition chez les plus vulnérables » et favoriser leur résistance aux chocs, et sur « les actions à moyen ou long terme visant à construire la résilience et à s'attaquer aux causes profondes de la faim » (CSA 2013 : 15). Par actions à court terme, on entend des aides d'urgence, des interventions relatives à la nutrition, des stratégies de protection sociale telles que les aides financières ou les bons alimentaires (voir le paragraphe 4.4.). A l'inverse, les actions à long terme misent sur l'investissement et l'amélioration de la productivité

51 Voir le cadre le plus récent sur www.FIDA.org/hfs/docs/2010_UCFA_Final.pdf.

52 www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF_Version_2_EN.pdf. Voir aussi le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire des 16-17-18 novembre 2009, ainsi que le rapport du CSA, 40ème session, octobre 2013.

53 Les Cinq Principes de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale durable ont été adoptés en novembre 2009 par les chefs d'Etat et de gouvernement de 182 pays qui ont participé au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire à Rome. Ces Principes visent à fournir une base stratégique pour une action coordonnée de toutes les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et d'inverser la tendance actuelle. Ces principes sont les suivants : 1. Investir dans les plans nationaux ; 2. Favoriser la coordination aux niveaux national, régional et mondial ; 3. Mettre en œuvre une approche à double voie de la sécurité alimentaire qui consiste à mener des actions directes, immédiates, ainsi que des programmes à long terme d'agriculture durable et de développement rural ; 4. Assurer un rôle fort au système multilatéral ; 5. S'assurer l'engagement durable et substantiel de tous les partenaires pour investir dans l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (extraits de la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, 2009).

agricole, en particulier des petit-e-s paysan-ne-s, en améliorant leur accès aux marchés et leur capacité de production.

Quel est le potentiel de ces processus politiques en vue d'une sécurité alimentaire durable et équitable en termes de genre ?

Ces deux processus ont identifié des dimensions genrées importantes dans le phénomène de l'insécurité alimentaire. Ils offrent des solutions progressistes à bien des égards. Le Cadre stratégique mondial, en particulier, fait un pas en avant en posant un ensemble de principes en vue de réaliser une sécurité alimentaire équitable en termes de genre. Le Cadre reconnaît la valeur des quatre piliers de la sécurité alimentaire, souligne la nécessité de politiques plus cohérentes, et recommande l'utilisation des Directives volontaires pour mettre en œuvre le droit à l'alimentation (voir le chapitre 3). Le Cadre met également en lumière les dimensions genrées de la sécurité alimentaire, en particulier le rôle clé des femmes dans la production et l'importance de leur accès à la terre et aux autres ressources. Il reconnaît les liens entre les violences de genre et l'insécurité alimentaire, et souligne l'importance de la CEDEF pour l'élaboration de politiques sensibles au genre dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Cependant, il reste un travail considérable à mener aux niveaux des politiques, de la gouvernance, des processus et des mises en œuvre, afin que ceux-ci contribuent à la réalisation d'une sécurité alimentaire équitable en termes de genre. L'implication des acteurs-trices de la société civile dans le CSA a permis une meilleure visibilité des besoins et des droits des petit-e-s paysan-ne-s, ainsi que l'intégration de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans la conception des politiques au niveau mondial. Cependant, la participation des organisations de femmes est relativement faible dans ces consultations de haut niveau, et « les discussions significatives sur le genre sont en grande partie absentes du processus CSA » (Lauren Ravon, Oxfam, communication personnelle, 2014). Deuxièmement, la Stratégie mondiale n'est pas un accord à caractère contraignant, et il n'y a aucun mécanisme clairement associé à ses principes pour en assurer la redevabilité. En outre, s'il est encourageant de constater que les dimensions genre ont bien été incluses dans les stratégies du CSA et du HLTF, il n'y a pas de conseils concrets sur la manière de traiter ces questions complexes. L'attention se concentre sur le traitement des symptômes structurels, alors que les racines sociales et culturelles de l'inégalité qui les sous-tendent sont négligées.

D'autre part, les institutions intervenant dans les processus de haut niveau, qui sont le mieux dotées en pouvoir de décision, sont généralement peu représentatives en termes de genre : il y a moins de femmes que d'hommes aux échelons supérieurs de prises de décision. Ceci s'explique par toute une série de facteurs, des privilèges implicites qui profitent aux hommes et ne sont pas remis en question, des conditions de travail peu flexibles qui limitent la participation des femmes, déjà accaparées par les charges familiales (voir Brody 2009). Vue l'émergence d'espaces de négociation concernant la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, il est plus qu'important de veiller à ce que les femmes et les autres groupes marginalisés sur la base du genre puissent y participer de manière effective. L'approche à double voie propose certes une réponse multiforme aux complexes dimensions de l'insécurité alimentaire ; mais elle n'en soulève pas moins des questions quant à son potentiel de transformation des inégalités entre les femmes et les hommes. Ces préoccupations seront étudiées aux paragraphes 4.3. et 4.4.

4.1.2. Intégration des enjeux liés à la nutrition dans les processus de sécurité alimentaire au niveau mondial

Il n'existe actuellement aucun accord, aucun cadre internationalement contraignant qui ne soit consacré exclusivement à la préservation de la nutrition⁵⁴ ; il n'existe pas non plus, parmi les grands courants actuels, d'approches traitant de la malnutrition. On considère que la nutrition est « le problème de tous et la responsabilité de personne »⁵⁵. Comme il en a été question au chapitre 3, les approches de la sécurité alimentaire et de la nutrition n'ont pas été intégrées, bien qu'il soit clair qu'il faut les considérer comme des questions inter-reliées. Cependant, cet état de choses est en train de changer, et on reconnaît de plus en plus qu'il faut insister sur la coordination de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

La Seconde Conférence Internationale sur la Nutrition (CIN2), première conférence intergouvernementale d'envergure mondiale à traiter des problèmes de nutrition dans le monde au 21^{ème} siècle, a eu lieu à la fin de l'année 2014 (FAO et OMS 2014). Il est attendu que la CIN2 parvienne à un consensus concernant un cadre politique mondial qui traite des principaux défis, actuels et prévisibles, de la nutrition. La Déclaration attendue sera assortie d'un cadre multisectoriel et d'un plan d'action pour en guider la mise en œuvre. Cet accent mis sur la nutrition au niveau mondial est le bienvenu ; cependant la CIN2 ne se fonde pas sur une analyse de genre complète, et comme mentionné au chapitre 3, les préoccupations de genre en matière de nutrition sont confinées aux limites étroites des futures mamans et des femmes en cours d'allaitement, ainsi que des enfants de moins de deux ans.

4.1.3. Le processus de développement durable pour l'agenda post-2015

Au moment de la rédaction du présent rapport, les processus sont en cours pour définir l'architecture mondiale de l'après OMD via un nouvel ensemble d'Objectifs de Développement Durable (ODD), lesquels sont étroitement liés aux questions abordées dans ce rapport, puisqu'ils influenceront de manière significative les approches et les stratégies en matière de sécurité alimentaire, ainsi que les mesures choisies pour évaluer les progrès. Il est essentiel que ces nouveaux instruments tirent les leçons de l'échec de l'OMD1, qui n'a pas saisi ni traité correctement l'ampleur et la complexité de la faim et de la malnutrition. Les décisions prises en fonction des priorités et des indicateurs détermineront le degré d'attention que les gouvernements porteront à l'élaboration de politiques de sécurité alimentaire équitables et transformatrices en termes de genre. Il en va de même pour les autres questions qui y sont directement liées, comme l'agriculture, le commerce, le changement climatique et l'environnement ; d'où l'importance d'influencer ces décisions et de contraindre les gouvernements à rendre des comptes concernant leurs engagements.

Rio + 20 – une occasion manquée de trouver des solutions à la faim et la malnutrition qui soient durables et équitables en termes de genre

La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, couramment appelée Rio + 20, qui s'est tenue en 2012⁵⁶, devait apporter une contribution importante à

54 C'est dans la Convention sur les Droits de l'Enfant que la question est traitée de la manière la plus complète.

55 Dans une conversation avec Katherine Pittore (Responsable Nutrition, IDS).

56 Cette conférence mondiale, qui marquait le 20^{ème} anniversaire du Sommet de la Terre, s'est tenue à Rio en 1992. Elle avait pour but de comparer les progrès réalisés avec l'Agenda 21, lequel se proposait de susciter des approches à la croissance économique qui soient socialement plus équitables et écologiquement plus durables. La conférence devait, à partir de cette évaluation, permettre l'élaboration de stratégies pratiques pour la construction d'une 'économie verte', et contribuer à la conception d'un agenda de développement pour l'après 2015.

l'élaboration des ODD. Une Déclaration des Nations Unies, intitulée 'L'avenir que nous voulons', a été publiée et approuvée lors d'une Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2012, sur la base des principes d'égalité, de durabilité, de croissance économique inclusive et équitable, et des droits humains⁵⁷. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, s'est également saisi de Rio + 20 pour lancer le Défi « Faim Zéro », qui appelle les gouvernements, le secteur privé, les ONG et le public à mettre leurs forces en commun pour éradiquer la faim.

Face à ces importantes déclarations d'intention, la déception a été grande parmi les militant-e-s écologistes, les paysan-ne-s et les militant-e-s de l'égalité de genre qui ont participé aux événements de Rio + 20⁵⁸. Toutes et tous se sont accordé-e-s à dire que, malgré tout le travail de lobbying effectué auprès des gouvernements et autres protagonistes, peu de progrès a été obtenu en vue de développer un langage fort et sans équivoque sur les questions d'égalité de genre, de fixer des repères concrets et d'établir des engagements fermes (AWID⁵⁹).

Les Objectifs de Développement Durable post-2015 : avançons-nous dans le bon sens ?

Rio + 20 a fait partie de différents processus de haut niveau en cours depuis 2012 et destinés à initier l'élaboration d'un ensemble d'objectifs de développement durable. Il y a également eu des réunions du Comité de personnalités de haut niveau, la création d'une Équipe de travail du système des Nations Unies, un groupe de travail ouvert d'organismes gouvernementaux, ainsi qu'une série de consultations nationales, régionales, mondiales et thématiques. Parallèlement, les organisations, réseaux et mouvements de la société civile se sont unis pour élaborer des positions communes afin d'influencer le processus de l'après 2015. Par exemple, le Women's Major Group (Groupe principal des femmes) a été créé pour assurer une participation effective des groupements, organisations et mouvements de femmes luttant pour l'égalité et la justice de genre au sein du processus de préparation post-2015 initié par les Nations Unies⁶⁰. De nombreux observateurs de la société civile s'accordent à dire qu'en l'état, les projets officiels de l'agenda post-2015 sont apolitiques, ne s'attaquent pas aux rapports de forces qui sous-tendent et alimentent la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les inégalités de genre et d'autres problématiques essentielles (voir par exemple Women's Major Group 2013)⁶¹.

Cette section aura donné un aperçu de l'architecture mondiale qui détermine les politiques de sécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional et national. Les paragraphes 4.3 et 4.4 analysent les répercussions de cette architecture sur la sécurité alimentaire et l'égalité de genre, avec une attention particulière pour l'approche à double voie décrite plus haut.

57 www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=E

58 Daniel Mittler, le directeur politique de Greenpeace, a déclaré que Rio + 20 était « un échec épique... qui vient nous rappeler que les profits à court terme des grandes sociétés prennent le pas sur les intérêts des populations » (www.thebureauinvestigates.com/2012/06/22/analysis-rio-20-epic-fail/).

59 www.awid.org/News-Analysis/Friday-Files/Rio-20-Outcomes-What-Was-Agreed-And-What-This-Means-For-Women-s-Rights-Going-Forward

60 www.womenmajorgroup.org

61 D'après le Groupe principal des femmes, « l'égalité de genre et les droits des femmes sont actuellement qualifiés à tort de préoccupations relatives à 'l'intégration', alors que ce sont des facteurs de transformations nécessaires à la réalisation du développement durable. Le récent rapport de l'HLPE [High Level Panel – Groupe d'experts du comité sur la sécurité alimentaire et la nutrition] sur l'agenda de développement de l'après 2015 révèle une réorientation plus marquée et inquiétante du développement en direction des intérêts et des priorités des grandes sociétés. Ceci risque de marginaliser et de minimiser davantage encore les préoccupations des femmes dans le monde entier, ainsi que celles de leur communauté » (2013: 13).

4.2. Evaluation des solutions à moyen et à long terme dans une perspective de genre : l'augmentation de la production et les politiques dictées par le marché

Il ne fait aucun doute qu'un approvisionnement suffisant en nourriture est indispensable, mais l'insécurité alimentaire est un phénomène plus complexe. Ce phénomène exige une approche qui traite simultanément de l'accès aux ressources financières et productives, des marchés, de la stabilité des rendements, mais aussi des changements culturels : il faut en effet favoriser un contexte qui intègre pleinement les femmes au lieu de les confiner aux actions de groupes restreints. (Priya Bhagowalia, discussion en ligne BRIDGE, 2014)

Comme il a été noté plus haut, malgré une apparente évolution vers une approche plus inclusive de la sécurité alimentaire, fondée sur les droits humains et des approches multidimensionnelles, les solutions politiques apportées à moyen et à long terme préconisent avant tout le développement de la production agricole et du commerce.

L'accent mis sur la production agricole se lit dans le très influent *Rapport sur le Développement dans le monde 2008*, qui déclare que « l'agriculture détient une capacité spéciale pour réduire la pauvreté » (Banque mondiale 2007 : 6 (panorama) ; voir également Scoones et Thompson 2011). Le rapport souligne l'importance de l'agriculture à petite échelle pour réduire la pauvreté, et note que « l'amélioration de la productivité, du rendement et de la viabilité de l'agriculture pratiquée par les petit-e-s paysan-ne-s constitue la principale voie de sortie de la pauvreté, en utilisant l'agriculture pour le développement » (Banque mondiale 2007 : 10). Le rapport appelle également les gouvernements et les agences internationales à « augmenter les ressources des paysan-ne-s pauvres (en particulier l'accès à la terre, à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé), à relever le rendement des petit-e-s producteurs-trices, et à générer des opportunités dans l'économie rurale non agricole » (Wise et Murphy 2012 : 12).

Le rapport considère les petit-e-s exploitant-e-s agricoles comme les acteurs clés d'une nouvelle 'révolution verte' en Afrique subsaharienne comme dans d'autres pays. Celle-ci augmenterait leur capacité productive, et leur permettrait d'accéder au marché mondial des produits alimentaires, ou encore de trouver du travail dans l'agro-industrie. Les revenus ainsi générés leur permettraient alors d'acheter de la nourriture et d'améliorer leur qualité de vie à mesure que les pays évoluent, passant de sociétés rurales à des sociétés urbaines. Selon certains chiffres, la croissance rapide en Asie au cours des vingt dernières années aurait découlé de telles politiques, comme en Chine et en Inde (Banque mondiale 2008 ; Fonds International de Développement Agricole - FIDA 2010)⁶². D'autres documents de premier plan, tel que *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012* publié par la FAO (2012a), insiste également sur l'importance d'investir dans la production agricole comme moyen de réduction de la pauvreté et de la faim.

Ce nouvel intérêt accordé à la production agricole a pour conséquence une augmentation mondiale des investissements dans l'agriculture, avec la contribution des gouvernements, de la Banque mondiale et d'organismes de la société civile tels que la Fondation Gates. En juillet 2009, les dirigeants des pays du G8⁶³ se sont

62 Le Forum de la Révolution verte en Afrique réunit des chefs d'Etat africains, des agriculteurs-trices, des entreprises d'agrobusiness, des institutions financières, des ONG et des citoyen-ne-s. Soutenu par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), il s'est fait l'avocat des investissements agricoles en Afrique (voir le blog , <http://IFAD-un.blogspot.co.uk/2010/09/african-green-revolution-forum-agrf.html>).

63 Le sommet du G8 est une rencontre annuelle des dirigeants de huit des pays les plus puissants du monde. Son objectif est de faire face aux défis mondiaux en discutant des priorités et en déterminant les stratégies politiques. Les dirigeants de ces pays se réunissent chaque année dans un pays membre différent.

engagés à consacrer 20 milliards de dollars échelonnés sur trois ans en réponse à la crise alimentaire. La Déclaration conjointe d'Aquila sur la sécurité alimentaire dans le monde⁶⁴ déclarait que « la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable doivent rester une priorité ». En outre, le financement ne devrait pas concerner uniquement l'aide alimentaire d'urgence, mais aussi le développement agricole à court, moyen et long termes dans les pays en développement (G8 2009 :1). Cette déclaration se traduit aujourd'hui par des investissements régionaux et nationaux dans le domaine de l'agriculture. Ainsi, le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD)⁶⁵ encourage les pays africains à consacrer au moins 10% de leur budget national à l'agriculture (voir l'encadré ci-dessous).

Les engagements en faveur de la production agricole en Afrique : pleins feux sur le PDDAA (CAADP)

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) créé dans le cadre du NEPAD en 2003, est une initiative propre à l'Afrique, qui en assure la direction. Le programme œuvre pour l'amélioration de la productivité en Afrique à travers des programmes opérationnels et de recherche. Il est bâti sur quatre piliers : la gestion de la terre et de l'eau, l'accès au marché, l'approvisionnement alimentaire et la faim, et la recherche agronomique. Selon le PDDAA, les chefs d'Etat et de gouvernement africains s'engagent à allouer au moins 10% de leur budget national à l'agriculture. Depuis son inauguration, le PDDAA a guidé avec succès les actions nationales et régionales conçues pour stimuler la croissance économique et réduire la faim et la pauvreté par l'augmentation des investissements dans l'agriculture. Cependant, la majorité des pays africains participants n'ont pas mobilisé les ressources financières adéquates, et n'ont donc pas atteint les objectifs du PDDAA d'augmenter d'au moins 6% la croissance agricole annuelle.

Comme nous le montrons ci-dessous, il est absolument nécessaire d'investir dans l'agriculture des pays en développement. Cependant, les projections économiques qui veulent démontrer le lien direct entre la production agricole et la sécurité alimentaire sont problématiques. Il semblerait que ces modèles de développement linéaires, basés sur une croissance dictée par les marchés, loin de réduire la pauvreté, perpétuent et même créent les inégalités entre riches et pauvres, hommes et femmes⁶⁶. L'importance accordée à la révolution verte en Asie a sans doute contribué à une croissance économique globale, mais dans bien des cas, elle n'aura guère réduit la pauvreté ni l'insécurité alimentaire. Ainsi, l'Inde apparaît comme l'une des économies les

64 En juillet 2008, les dirigeants du G8 se sont réunis au Japon et ont publié une Déclaration des dirigeants sur la sécurité alimentaire mondiale. Ils y ont souligné l'urgence de satisfaire les besoins à court terme liés à l'insécurité alimentaire, et se sont engagés à augmenter l'aide alimentaire et les investissements dans ce domaine. Au sommet de L'Aquila, l'année suivante, le G8 a publié une déclaration plus forte encore qui insistait sur la nécessité d'augmenter la production agricole. Vingt-six nations et quatorze organisations internationales se sont engagées à mobiliser 22 milliards de dollars en trois ans à investir dans l'agriculture (<http://foodgovernance.com/2012/02/07/laquila-food-security-has-its-first-meeting-of-2012/>). On trouve cette déclaration sur : www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/LAquila_Joint_Statement_on_Global_Food_Security%5B1%5D,0.pdf.

65 Le NEPAD, cadre stratégique de l'Union Africaine pour un développement socio-économique panafricain, fournit une vision et un cadre politique pour l'Afrique du 21^{ème} siècle. Le NEPAD est une intervention radicalement nouvelle, menée par les dirigeants africains, pour relever les défis critiques auxquels est confronté le continent : la pauvreté, le développement, ainsi que la marginalisation de l'Afrique au niveau international. Il se propose de créer pour les pays africains des opportunités pour contrôler leur agenda de développement, collaborer plus étroitement les uns avec les autres, et plus efficacement avec leurs partenaires internationaux sur des questions telles que l'agriculture et la sécurité alimentaire, le changement climatique, le genre et la gouvernance économique et des entreprises (www.nepad.org/about).

66 L'ouvrage de Thomas Picketty, *Le capital au 21^{ème} siècle* (2014), passe en revue les données de 20 pays au cours des deux derniers siècles, pour évaluer les principaux modèles sociaux et économiques. D'après lui, le modèle de croissance économique actuel menace de générer des inégalités extrêmes qui alimenteraient le mécontentement et menaceraient les démocraties.

plus dynamiques d'Asie, mais c'est aussi le pays dans lequel les femmes sont le plus démunies, et qui compte le taux le plus élevé de retards de croissance dus à la malnutrition (cf. chapitre 1) (Spieldoch 2007 ; Sayeed et Maldonado 2013 ; Banque mondiale / FIDA / FAO 2009: module 1).

Dans ce contexte, de nombreuses questions se posent, à savoir : à qui bénéficient ces politiques alimentaires sans qu'un changement fondamental n'ait été apporté aux systèmes économiques actuellement inéquitables, au sein desquels les femmes et les hommes pauvres sont contraints à produire, vendre puis acheter leurs ressources alimentaires ? A qui profitent ces politiques tant que ne sont pas prises en compte les dimensions sociales et culturelles des inégalités de genre inhérentes à l'insécurité alimentaire ? Nous exposons ci-dessous certaines des contraintes qu'il faut lever pour réaliser une sécurité alimentaire et nutritionnelle à la fois équitable en termes de genre et durable.

4.2.1. Impacts des systèmes alimentaires actuels sur l'égalité de genre et l'environnement

La volatilité des prix des denrées alimentaires, décrite au chapitre 2, met en lumière les graves défauts des systèmes alimentaires et économiques mondiaux, qui à la fois dépendent de et contribuent aux inégalités de genre. La production et la vente des produits alimentaires sont de plus en plus régies par des stratégies dictées par les marchés, qui favorisent les multinationales agro-alimentaires. Ce sont ces dernières en effet qui peuvent générer de hauts rendements à faible coût, souvent au détriment de l'environnement et des intérêts des femmes et des hommes vivant en milieu rural. La hausse de la productivité est obtenue en recourant à des solutions écologiquement non durables comme les semences génétiquement modifiées et les engrais chimiques, lesquels contribuent aux gaz à effet de serre et au changement climatique.

En outre, les pays riches et les multinationales profitent des faiblesses du droit foncier et de la corruptibilité des gouvernements de nombreux pays pauvres pour procéder à un accaparement des terres massif à bas prix (Wise et Murphy 2012). Ces terres ne sont pas exploitées dans l'intérêt des populations locales, mais sont destinées à la production de biocarburants et au pâturage du bétail et autres animaux pour satisfaire une demande de viande en hausse dans les pays développés. Au niveau national, ceci affecte de manière spectaculaire les stocks de nourriture disponibles, et engendre une plus grande dépendance à l'égard des sources extérieures en cas de mauvaises récoltes. Dans le même temps, les agents de production locale, en particulier les femmes pauvres, perdent leurs droits à la souveraineté sur la production alimentaire et la terre. Parce qu'en général elles ne jouissent ni des droits fonciers ni des droits de propriété, les femmes sont rarement consultées lorsque la terre est achetée et vendue (CWGL 2011). Comme il a été observé au chapitre 2, les cadres juridiques sont souvent mal adaptés pour la réglementation de ce phénomène (voir Cotula 2013 ; Oxfam 2011 ; Oxfam 2012 ; le site internet d'Oxfam Grow).⁶⁷

Ces systèmes alimentaires, inéquitables en termes de genre et non durables, sont d'autant plus préjudiciables que la nourriture est considérée comme une marchandise clé dans le commerce mondial, lequel profite aux nations riches. Au cours des trente dernières années, le commerce a évolué vers une plus grande libéralisation menée par l'OMC (réduction ou suppression des taxes d'importation qui protégeaient les marchés locaux de l'invasion des marchandises importées à bas prix). L'Accord de l'OMC sur l'agriculture, négocié entre 1986 et 1994, a obligé les pays en développement à libéraliser leur commerce agricole (Joshi 2013 : 54). Ceci a permis à des acteurs puissants issus des

67 www.oxfam.org/en/grow/landgrabs

pays industrialisés de concurrencer les producteurs-trices locaux-les⁶⁸ (voir De Schutter 2011 ; Joshi 2013 ; Häberli 2013). Ces politiques – associées aux faibles investissements dans l’agriculture locale – ont créé une dépendance aux produits importés que bien des pays en développement pourraient pourtant – et devraient – cultiver eux-mêmes.⁶⁹

D’après la Banque mondiale et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), la libéralisation du commerce n’a eu que peu ou pas d’avantages pour les pays en développement ; au contraire, la pauvreté a augmenté dans les pays les moins avancés qui ont mené des politiques libérales (Wise et Gallagher 2006 ; CNUCED 2002). Ce constat n’a cependant pas eu d’influence sur les politiques de la Banque mondiale ou de l’OMC (Wise et Murphy 2012).

Les producteurs-trices locaux-les sont directement affecté-e-s par le déséquilibre commercial mondial. Elles/ils sont souvent marginalisé-e-s sur des marchés dominés par des supermarchés d’envergure mondiale qui donnent la priorité à l’agrobusiness, et qui peuvent se permettre de proposer des prix compétitifs sur le lait, le riz et d’autres produits alimentaires, grâce aux économies d’échelle et à leur capacité de stockage et de transformation des aliments (Spieldoch 2007 ; Sayeed et Maldonado 2013). Même lorsqu’elles/ils vendent sur les marchés locaux, les agriculteurs-trices sont désavantagé-e-s parce qu’elles/ils n’ont pas les moyens de transporter leurs marchandises et sont dépendant-e-s d’intermédiaires qui les achètent à bas prix pour maximiser leurs profits.

Les paysannes sont particulièrement affectées par ces disparités. Comme il a été observé au chapitre 2, leur accès aux ressources productives telles que la terre, le crédit et les semences est souvent fortement limité ; en outre, elles sont rarement ciblées par les programmes d’extension agricole qui pourraient leur faire connaître des modes de production et des outils plus efficaces pour augmenter leur productivité. Elles n’ont pas non plus le capital nécessaire pour diversifier leurs cultures, et elles n’ont que rarement l’opportunité de chercher des moyens d’existence alternatifs (voir Catagay 2001 ; Randriamaro 2006). Comme l’a fait remarquer un membre du Groupe de travail du présent rapport, « *les gouvernements africains se sont engagés à investir 10% de leur budget national annuel dans l’agriculture ; mais quelle agriculture soutiennent-ils en fait ? Sont-ils bien décidés à relever les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles ?* » (Catherine Gatundu, communication personnelle, 2014).

Il est impératif de mettre en question les systèmes alimentaires actuels, qui dégradent l’environnement, contribuent aux inégalités entre riches et pauvres, entre hommes et femmes, et aggravent l’insécurité alimentaire. La production et le commerce des produits alimentaires à grande échelle peuvent effectivement présenter des opportunités pour les petit-e-s paysan-ne-s. Cependant, il est nécessaire de disposer de règles qui veillent à ce que leurs voix soient entendues et qu’elles/ils disposent du choix des cultures et des marchés sur lesquels elles/ils s’engagent. Il est également primordial d’investir dans le secteur rural et de construire des moyens d’existence durables, en veillant à ce que les petit-e-s exploitant-e-s bénéficient d’opportunités et de pratiques tarifaires équitables, tout comme pour les salaires lorsqu’elles/ils sont employé-e-s dans les circuits de production. Enfin, il faut lever les obstacles qui empêchent les femmes d’accéder aux ressources productives, sans perdre de vue la nécessité d’adopter des approches plus

68 Par exemple, du fait de l’Accord Commercial Nord-Américain (NAFTA), le maïs blanc, aliment de base au Mexique, produit localement, est battu en brèche par le maïs jaune importé à bas prix des États-Unis. De même, les importations de riz thaïlandais en Afrique occidentale ont affecté la demande en riz local et d’autres aliments de base traditionnels comme le manioc (Spieldoch 2007 ; voir aussi Sayeed et Maldonado 2013 ; Joshi 2013).

69 D’après les prévisions de la FAO, de nombreux pays continueront à être dépendants des importations de denrées alimentaires : d’ici 2050, les importations des pays en développement devraient être doublées, passant de 135 millions de tonnes à 300 millions de tonnes de produits alimentaires (FAO, How to Feed the World in 2050 (Comment nourrir le monde en 2050), Forum des Experts de Haut Niveau, 12-13 octobre 2009, www.fao.org/wsfs/forum2050/wsfs-background-documents/hlef-issues-briefs/en/).

engagées, à plus fort potentiel de transformation sociale, comme nous le préconisons au paragraphe 4.3.2.

Les mouvements mondiaux comme Via Campesina démontrent activement qu'il existe des alternatives viables permettant de ne plus dépendre de la monoculture basée sur le profit, de l'importation des denrées alimentaires et des politiques dictées par les marchés. Ce sont des alternatives qui font entendre la voix de la petite paysannerie, y compris des femmes, et protègent leurs moyens d'existence. Comme une participante à la discussion en ligne l'a fait remarquer : « *Il est essentiel de retrouver la diversité de l'économie rurale et d'améliorer les circuits alimentaires ruraux-régionaux. Il est nécessaire d'assurer que les femmes et leur famille disposent des moyens de vivre dans la dignité, mais aussi de garantir aux populations urbaines leur approvisionnement adéquat en produits alimentaires sains, traditionnels et produits localement* » (Claudia Gimena, discussion en ligne BRIDGE, 2014).

Si la nécessité d'effectuer ces changements est reconnue par Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), par le Groupe de travail de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (High-Level Task Force – HLTF) et dans le cadre du Droit à l'alimentation, avec des ratifications faites par de si nombreux pays, on ne voit actuellement guère de changements dans les orientations politiques (Wise et Murphy 2013).

4.2.2. Evaluation des avantages et des risques de la focalisation sur le potentiel des femmes en tant que productrices agricoles

Alors qu'il y a peu de volonté pour vérifier que l'augmentation de la production agricole a bien un impact positif sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, de même il n'est pas vérifié que les femmes en bénéficient réellement. Au contraire, il a été démontré qu'une augmentation de la production peut entraîner une détérioration de la sécurité alimentaire pour les femmes. Les femmes salariées sur les plantations sont généralement pauvres ; elles doivent d'autant plus se démener pour nourrir et s'occuper de leurs enfants, qu'elles travaillent dur pendant de longues heures, pour un salaire médiocre. (Marc Wegerif, BRIDGE e-discussion, 2014)

Le potentiel de production inexploité que représentent les femmes a récemment gagné en visibilité dans plusieurs rapports de haut niveau (FAO 2011b ; BAD 2013; Mehra et Rojas 2008 ; CSA 2013). Le rapport de la FAO sur *L'état de l'alimentation et de l'agriculture 2010–11* le résume dans cet extrait souvent cité :

« En comblant le fossé hommes-femmes dans l'agriculture, on procure des avantages appréciables au secteur agricole et à l'ensemble de la société. Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20% à 30% les rendements de leur exploitation, ce qui aurait pour effet d'accroître la production agricole totale des pays en développement de 2,5% à 4%, hausse qui, à son tour, pourrait se traduire par une réduction de 12% à 17% du nombre de personnes souffrant de faim dans le monde. » (FAO 2011: 5)

Le rôle crucial que jouent les femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire au niveau des foyers fait l'objet d'une attention particulière, puisque ce sont elles qui gèrent la production des cultures de subsistance et se chargent de l'achat de nourriture pour leur famille. D'après une source de référence, « la part considérable des femmes dans le secteur agricole, qui est en pleine expansion, fait d'elles les principales agentes de la sécurité alimentaire et du bien-être du ménage » (Banque mondiale/FAO/FIDA 2009 : 12).

Ces analyses, louables à bien des égards, ont permis de mettre en exergue le rôle des femmes en tant qu'agentes de production dont l'immense potentiel est resté en grande partie inutilisé. Ces travaux reconnaissent la nécessité de lever les contraintes à la productivité des femmes en utilisant un ensemble de stratégies, dont une législation plus équitable en termes de genre concernant les droits à la propriété foncière. Ils identifient également le besoin de s'attaquer à la question du travail de soins non rémunéré effectué par les femmes.

Cependant, ces analyses restent limitées en ce qui concerne leur contribution potentielle à la *transformation* des inégalités de genre existantes et la promotion de l'autonomisation des femmes. Elles ne reconnaissent pas la nature profondément politique des inégalités de genre, en particulier le droit pour les femmes et les filles à la sécurité alimentaire et à la possibilité de vivre sans discriminations. En l'absence d'objectifs clairs et explicites en matière d'égalité de genre, ces analyses risquent d'aboutir à une instrumentalisation des femmes (voir Kabeer 1999), positionnées comme 'pilotes' d'une croissance agricole et économique (voir Ashby, Hartl *et al.* 2009), en prenant pour évidence qu'elles en bénéficieront sur le plan de leur émancipation. Pourtant, le risque est grand au contraire de renforcer les rôles et normes de genre, et de créer une charge de travail supplémentaire pour les femmes (Batliwala et Dhanraj 2009). Cela signifie qu'elles auraient alors moins de chances de réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous et toutes : or, il a été démontré que les approches qui cherchent activement à transformer les rôles de genre et à promouvoir l'égalité de genre sont les plus efficaces (Barker, Ricardo et Nascimento 2007).

L'étude de cas suivante illustre la façon dont des interventions conçues pour améliorer la productivité des femmes échouent à améliorer leurs conditions de vie, car il n'y a ni analyse des rapports de genre ni volonté de transformation.

Les plateformes multifonctions au Mali : des opportunités manquées de transformation des rapports de genre

Depuis les années 1990, le gouvernement malien met en œuvre, avec l'appui du PNUD, un programme national de distribution de plateformes multifonctions. Le projet vise à promouvoir la productivité des femmes, leur statut économique, leur bien-être et leur autonomie. Au sein des communautés, des groupements de femmes ont été dotés de plateformes fonctionnant au diesel. Ces machines peuvent effectuer automatiquement les fonctions habituellement confiées aux femmes, comme décortiquer le riz, ou moulinier les noix de karité pour en extraire le gras. Ces plateformes ont été installées dans le but de libérer du temps pour que les femmes puissent se consacrer à la production agricole et aux activités commerciales comme la vente de leurs produits en surplus. Une étude a révélé qu'il y a eu effectivement des avantages pour les femmes et les filles : augmentation des revenus disponibles, du temps disponible et une meilleure éducation des filles, celles-ci n'étant plus obligées d'aider leur mère aux tâches domestiques. Les femmes ont également déclaré qu'elles avaient acquis une place plus importante dans la prise de décision au niveau de la communauté. Cependant, le projet n'a pas contribué à changer les rapports inégalitaires entre les sexes, en particulier en ce qui concerne les violences

domestiques et les mutilations génitales féminines, très répandues au Mali. Il n'a pas été démontré non plus qu'il y ait eu de changement au niveau de la division du travail selon le sexe : « En fait, le projet a contribué de diverses manières à renforcer les rôles spécifiques des femmes » (Kabeer 2010: 111), en permettant aux femmes de remplir plus efficacement leurs rôles traditionnels.

(Source: Kabeer 2010)

Pour être véritablement émancipatrices, les interventions dans le domaine agricole doivent mettre en question les rapports de genre inéquitables décrits au chapitre 2, qui imposent aux femmes des rôles et des tâches socialement dévalorisés et banalisent les violences de genre. Il est également essentiel de veiller à ce que les opportunités qui se présentent aux femmes n'aggravent pas les pressions sociales existantes, et la charge de travail qui leur est déjà imposée. De Schutter a souligné la nécessité de « reconnaître, réduire et redistribuer »⁷⁰ le travail de soins non rémunéré, « afin d'accorder aux femmes davantage d'opportunités d'éducation et d'emploi, en particulier l'emploi hors de l'agriculture de subsistance » (BAD 2013 : 3). Ceci implique qu'il faut non seulement investir dans les soins aux enfants et subventionner des crèches, permettre davantage de flexibilité dans les horaires de travail, mais aussi encourager les hommes à partager les tâches domestiques avec les femmes (voir Esplen 2009). Les politiques de sécurité alimentaire, pour être équitables en termes de genre, doivent également proposer de nouvelles opportunités aux femmes, au-delà du ménage et de l'agriculture.

4.2.3. Repenser l' « empowerment » des femmes

Les indicateurs utilisés dans les interventions liées à la sécurité alimentaire sont trop restrictifs et constituent un obstacle majeur à une véritable amélioration des conditions de vie des femmes. En effet, ces indicateurs confondent généralement l'amélioration du statut financier des femmes et leur émancipation plus large. Le fameux cadre d' « empowerment » de Kabeer (1999) propose une approche holistique et multidimensionnelle pour comprendre et mesurer l'émancipation des femmes. Au-delà des indicateurs financiers, il permet de dépasser l'instrumentalisation des femmes et d'encourager des politiques dotées d'un meilleur potentiel de transformation des rapports de genre. Ce cadre s'inspire de l'approche en termes de capacité d'Amartya Sen (1999), qui considère que la réduction de la pauvreté est une question de bien-être, de dignité et de choix autant que d'accès aux ressources matérielles. L'approche de Kabeer se fonde sur une compréhension de l'autonomisation des femmes définie comme la capacité de faire en toute liberté des choix bien fondés. Elle s'articule autour de trois domaines : l'accès actuel et futur aux ressources matérielles, sociales et humaines ; la capacité d'agir, qui inclut la prise de décision, mais aussi des aspects moins évidents à mesurer tels que la capacité d'agir et la capacité de négociation ; la réalisation de soi, évaluée au niveau du bien-être personnel.

70 Les trois 'R' ont été définis pour la première fois par Diane Elson lors d'un atelier du PNUD. Ils ont été ultérieurement inclus dans Fäth et Blackden (2009).

4.3. Les réponses à court-terme au problème de la faim : évaluation de l'aide alimentaire dans une perspective de genre

Lorsque surviennent les crises alimentaires, les populations montrent des capacités extraordinaires pour mettre au point des stratégies de survie. Mais lorsque ces stratégies sont épuisées, et que les gouvernements nationaux ne peuvent agir, l'aide humanitaire internationale devient vitale pour sauver des vies et prévenir des cas graves de malnutrition.

(Oxfam 2006: 6)

Les crises humanitaires ont connu une forte hausse au cours des quinze dernières années, du fait des catastrophes météorologiques engendrées par le changement climatique, et aggravées par les conflits dans de nombreux pays (Harvey *et al.* 2010: 1). L'aide alimentaire⁷¹ est encore la réponse la plus courante à ce type de crise, et n'intervient pas seulement dans des situations d'urgence (Oxfam 2006). Malheureusement, l'aide alimentaire est souvent livrée « en trop petites quantités et trop tard »⁷². De plus, les denrées alimentaires fournies peuvent être parfois de qualité nutritionnelle limitée ou peu adaptées aux habitudes alimentaires locales, voire, leur mise à disposition peut porter préjudice aux marchés locaux. Reconnaisant ces limites, les bailleurs, les agences onusiennes principalement concernées comme le PAM, et les ONG revoient progressivement leur conception de l'aide alimentaire⁷³.

Il n'y a pas de définition claire de l'aide alimentaire, mais ses modalités incluent généralement des mesures de protection sociale telles que le versement d'allocations ou de bons d'alimentations, conditionnels ou non, des cantines scolaires, et des programmes d'appui aux paysan-ne-s pour la production et la commercialisation de leurs produits. L'aide alimentaire inclut aussi parfois des compléments alimentaires et le ciblage de groupes plus vulnérables. Il s'agit par exemple de satisfaire les besoins nutritionnels immédiats des nourrissons, des femmes enceintes et venant d'accoucher. L'idée derrière l'approche dite de l'aide alimentaire est de faciliter la résilience à long terme, créer une plus grande autosuffisance et favoriser l'autonomie des populations (Oxfam 2006 ; Harvey *et al.* 2010). Nous proposons ci-dessous une évaluation critique de certaines de ces approches dites d'aide alimentaire, en s'intéressant particulièrement à la manière dont elles prennent en compte les dimensions de genre.

71 L'aide alimentaire se définit comme suit : don de denrées alimentaires d'origine internationale à des bénéficiaires qui peuvent être des ménages, des communautés ou des gouvernements. Elle peut être livrée sous forme de denrées alimentaires ou d'argent pour en acheter. L'aide alimentaire d'urgence implique la distribution de rations d'aliments de base ou de compléments alimentaires et thérapeutiques.

72 Durant la famine au Niger en 2005, bien que les alertes les plus précoces aient été lancées dès la fin de l'année 2004, c'est seulement lorsque la souffrance des enfants fut montrée à la télévision en juin 2005 que la communauté internationale se mobilisa pour agir. Le temps que l'aide arrive, 3,6 millions de personnes souffraient déjà de la faim (Oxfam 2006).

73 Le Cadre stratégique mondial et le CSA ont approuvé l'aide alimentaire dans le cadre de 'l'approche à double voie'.

4.3.1. Evaluation des services centrés sur la nutrition dans une perspective de genre

Les programmes de cantines scolaires sont des filets de sécurité sociale ciblés, conçus pour améliorer la santé nutritionnelle des enfants et leur potentiel d'apprentissage. Les recherches ont montré qu'il existe de nombreux bénéfices lorsque les écoles offrent des repas chauds et nourrissants, des goûters en milieu de matinée ou encore des rations à emporter à la maison. Les parents laissent plus volontiers leurs enfants à l'école quand ils les savent nourris. Les statistiques montrent que les cantines scolaires ont pour résultat une hausse des taux de scolarisation et de rétention des filles (Banque mondiale 2012). Il y a également d'autres avantages spécifiques selon le genre, comme le montre l'exemple ci-dessous.

Le Plan National 'Repas du Midi' en Inde

Le Plan 'Repas du Midi' a été lancé en 1995 en Inde. Selon ce programme, tout enfant fréquentant une école primaire publique ou subventionnée par l'Etat a droit à un repas chaud et nutritif pendant au moins 200 jours durant les heures d'école. Le programme prend en charge les salaires des cuisiniers-ères et de leurs assistant-e-s dans les écoles, ce qui permet également à des femmes d'avoir une source de revenu (Mander 2012). Dans plusieurs Etats, ce programme offre un emploi aux veuves et aux femmes marginalisées, issues des communautés défavorisées telles que les castes inférieures (Kattumuri 2011). Le Plan 'Repas du Midi' a favorisé l'assiduité des élèves, en particulier des filles, dans les écoles des districts ruraux et urbains (Kattumuri 2013).

Bien qu'ils encouragent fortement le maintien des filles à l'école, il manque à ces programmes une analyse globale des rapports de genre. L'étude de cas suivante montre combien il est important de procéder à une analyse de genre dès le début de ce type d'interventions.

Au delà des idées reçues sur le genre : les cantines scolaires au Sénégal

Il existe un risque à penser les programmes d'alimentation en milieu scolaire avec des conceptions stéréotypées des rôles de genre. C'est ce que confirme l'exemple des cantines scolaires soutenues par le gouvernement au Sénégal, en partenariat avec le PAM. A l'origine, les programmes visaient à réduire les écarts de genre dans l'éducation en offrant aux filles sénégalaises (et à leurs parents) un repas si elles allaient à l'école. Ce programme a rencontré un succès tel que le nombre des filles scolarisées a considérablement augmenté, mais il a eu également eu un effet pervers : le nombre des garçons scolarisés a décliné, parce que leurs parents choisissaient de les garder chez eux en aide au travail agricole. Depuis, les cantines scolaires ont été offertes aux élèves des deux sexes, ce qui a permis une plus grande mixité dans les écoles. La leçon suivante en a été retirée : tout projet peut avoir des résultats inattendus, surtout quand les politiques sont planifiées avec des idées arrêtées sur les rôles de genre.

(Sur la base des réflexions du personnel sénégalais du PAM, 2014)

4.3.2. Evaluation des services centrés sur la nutrition dans une perspective de genre

Les programmes centrés sur la nutrition visent à fournir des aliments nutritifs, riches en minéraux et en vitamines, aux femmes enceintes ou en cours d'allaitement et à leurs enfants en bas âge, ainsi que des conseils sur la santé et la nutrition. Cependant, comme le montre l'exemple suivant vécu en Inde, il y a souvent un décalage entre l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre. Il est clair que des leçons doivent être tirées des stratégies qui rencontrent un franc succès comme de celles qui sont un échec.

Les Services intégrés pour le développement de l'enfant (ICSD) à Kanchipuram, au Tamil Nadu

Les Services intégrés pour le développement de l'enfant (ICSD) en Inde sont destinés à fournir aux enfants de moins de six ans des compléments nutritionnels, des soins de santé et des formes d'éducation préscolaire. Les services s'étendent aussi aux adolescentes et aux femmes enceintes et en cours d'allaitement. Les plans sont mis en œuvre à travers les centres Anganwadi (AWC), situés dans les communautés locales, et gérés par des femmes généralement issues du village local.

Anganwadi signifie en Hindi 'l'abri dans la cour', mais ces centres ressemblent rarement aux cours conviviales et animées des maisons où évoluent les femmes et les enfants. Les centres situés dans les bidonvilles urbains, en particulier, ont fait l'objet de rapports peu élogieux. Une étude a rapporté les éléments suivants : « Hiver comme été, les enfants sont contraints à rester assis sur un *durrie* (une natte) mince comme du papier ; et même s'ils se sont salis, ils doivent rester assis là pendant des heures. Tout ce qu'ils reçoivent, c'est un repas ; mais aucune attention personnelle » (Ghosh 2012, cité dans Saxena 2012 : 12). A cause de ces services inadaptés, beaucoup de femmes travaillant dans l'économie informelle se voient obligées d'emmener leurs enfants avec elles sur leur lieu de travail, quand il n'existe pas d'autres structures pour les prendre en charge.

Cependant, le district de Kanchipuram, dans l'Etat du Tamil Nadu, considéré comme l'un des meilleurs pour ses centres et services, propose un tout autre fonctionnement (Naandi Foundation 2011). Les centres sont situés au sein d'infrastructures pérennes ; les enfants de moins de deux ans reçoivent des poudres vitaminées, et ceux âgés de deux à cinq ans des repas chauds cuisinés, avec des légumineuses, des céréales et des légumes, ainsi qu'un œuf par semaine⁷⁴. En outre, des séances d'éducation nutritionnelle sont organisées pour les femmes enceintes et en cours d'allaitement dans la majorité des districts du Tamil Nadu (NIPCCD 2009). Les femmes enceintes sont vaccinées, et les adolescentes reçoivent des compléments en fer et en acide folique. Un comité de suivi villageois (VLMC)⁷⁵ accueille les femmes et les enfants de moins de cinq ans, les éduque à l'hygiène, fait de la prévention des mariages précoces et de l'infanticide féminin. Kishori Shakthi Yojana (KSY), un programme d'autonomisation des jeunes filles également géré par les AWC, mène des actions d'alphabétisation et dispense des formations techniques et professionnelles dans le domaine de la nutrition et de la santé.

74 Site internet du gouvernement du Tamil Nadu : <http://icds.tn.nic.in/index.html> (consulté en juin 2014).

75 Les VLMC sont composés d'employé-e-s des Anganwadi, de femmes, d'adolescentes, de membres du comité local de gouvernement, de directeurs/directrices d'école et de travailleurs sociaux/travailleuses sociales.

Les Services intégrés pour le développement de l'enfant (ICSD) sont basés sur des principes rigoureux et une mission claire : fournir un service intégré de santé, de nutrition, d'éducation et de soins des enfants. Cependant, une mise en œuvre médiocre peut nuire gravement à la valeur du service. Il est indispensable de tirer des enseignements d'exemples positifs comme celui de Kanchipuram. (Basé sur une étude de cas de Priya Bhagowalia, 2014)

4.3.3. Evaluation des aides alimentaires sous forme de vivres et d'allocations dans une perspective de genre

Les aides financières et les bons alimentaires constituent une forme de protection sociale largement répandue. Les prestations monétaires, la distributions d'aliments ou de coupons alimentaires sont accordés à certains types de ménages qui doivent en échange satisfaire à des exigences, comme envoyer régulièrement les enfants à l'école, ou s'engager à travailler sur des projets d'infrastructures locales. Les allocations financières non conditionnelles se font en faveur des plus vulnérables, généralement en situation de crise humanitaire. La tendance actuelle est de cibler les femmes et d'en faire les principales bénéficiaires de ces aides, en reconnaissance du rôle qu'elles jouent pour assurer la sécurité alimentaire des ménages (PAM 2009 ; Khogali et Thakar 2001).

Il est démontré que lorsque les femmes sont les principales bénéficiaires de ces programmes, les inégalités de genre diminuent et l'autonomie des femmes augmente. Ainsi, Oxfam a mis en place un programme de travail rémunéré à Orissa, en Inde, pour faire face aux ravages causés par un cyclone. Le programme s'est adressé à un public féminin pour proposer un travail considéré comme typiquement masculin, en échange d'un salaire. Selon les rapports du programme, il y a eu un impact positif sur les relations de genre. Suite à l'intervention d'Oxfam, les femmes ont porté des revendications sur l'équité salariale, s'étant senties légitimes du fait que cela se pratiquait dans le programme (Khogali et Thakar 2001).

Toutefois, il ne suffit pas de distribuer des bons pour satisfaire aux besoins nutritionnels des femmes et des filles, ni pour promouvoir l'égalité de genre. Comme le souligne la Politique Genre du PAM (2009 : 9), « le fait que les cartes de rationnement soient établies au nom des femmes ne leur confère pas nécessairement le contrôle des rations au sein des ménages : le contrôle est en effet déterminé par la capacité de négociation et de décision relative à l'utilisation de la nourriture ». En outre, les recherches sur les allocations sous conditions ont révélé que l'impact est meilleur sur les filles quand ce sont les femmes qui sont les bénéficiaires. En effet, l'investissement dans l'éducation des filles est plus important lorsque ce sont les femmes qui gèrent les revenus du ménage. Cependant, « la situation est moins claire en ce qui concerne leur mère » (Molyneux 2007: 70). La question est de savoir dans quelle mesure le contrôle économique temporairement accordé aux femmes a des effets durables en termes de redistribution du pouvoir au sein des ménages. D'après Molyneux (*ibid.*: 72), « le fait de recevoir ces allocations renforce de fait leurs responsabilités et rôles traditionnels. Ainsi les femmes acquièrent du pouvoir au sein de ces dispositifs, mais ces mêmes dispositifs contribuent eux à renforcer les asymétries de genre ». Devereux et Sabates Wheeler (2007: 23) pour leur part notent que les mesures de protection sociale comme la distribution d'aliments sont généralement de simples filets de sécurité, en d'autres termes des mesures économiques qui ne sont « guère porteuses de transformation sociale ». L'exemple suivant, portant sur les programmes de filets de sécurité sociale en Ethiopie, en est une illustration.

Impact sur les relations de genre du programme « Filet de sécurité productif » en Ethiopie

De nombreuses régions d'Ethiopie se caractérisent par une insécurité alimentaire chronique ou ponctuelle (Woldemichael 2013: 1), qui est à la fois persistante et différenciée selon le genre. D'après le *Rapport sur le développement humain 2013* (PNUD 2013b), l'Ethiopie se classe 173ème sur 187 pays en termes d'égalité de genre. Ces inégalités affectent les femmes de diverses manières en ce qui concerne la sécurité alimentaire (voir Gebreselassie et Halie 2013). Le gouvernement éthiopien a récemment évolué vers des politiques plus progressistes, plus sensibles au genre. Le programme éthiopien de sécurité alimentaire (2010-2014) « s'efforce d'intégrer les questions de genre en se focalisant sur la sécurité alimentaire chez les membres féminins et masculins de ménages souffrant d'insécurité alimentaire chronique. Il s'intéresse ainsi au caractère hétérogène des besoins spécifiques des femmes, selon qu'elles sont cheffes de ménage, membres de ménages dirigés par un homme, ou des jeunes femmes » (Kidist Gebreselassie, discussion en ligne BRIDGE, 2014).

Le programme de sécurité alimentaire comporte quatre composantes, dont le programme « Filets de sécurité productif » (Productive Safety Nets Programme – PSNP). Le PSNP reconnaît le rôle extrêmement important des femmes dans l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire des ménages, mais aussi leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire (Holmes et Jones 2011). Le programme a ainsi mis en place un ensemble de dispositifs importants pour faciliter la participation des femmes. Ils ont permis de prendre en compte les besoins spécifiques liés aux cycles de vie des femmes : congés de maternité et d'allaitement, crèches, flexibilité des heures de travail pour permettre de concilier les activités professionnelles et les responsabilités domestiques.

L'approche sensible au genre adoptée par le programme a permis de faire « des progrès remarquables en ce sens qu'il cible les femmes comme principales bénéficiaires, et cherche à favoriser leur participation à la prise de décision » (Gebreselassie et Halie 2013). Au niveau des ménages, le PSNP commence aussi à changer les attitudes liées au genre. Par exemple, certaines femmes ont déclaré que leur mari leur montrait désormais plus de respect, du fait de leur implication dans des activités de travaux publics. Cependant, le programme a une portée limitée de transformation car il ne remet pas en cause le rôle social de pourvoyeuse de soin attribué aux femmes. D'autre part, il n'a pas été démontré qu'il y ait eu un meilleur équilibre de la prise de décision au sein du ménage (Holmes et Jones 2011).

Certaines critiques réclament une nouvelle conception de la protection sociale, davantage porteuse de changement social, qui s'appuierait sur des approches de réduction de la pauvreté fondée sur les droits humains et le bien-être social, et prendrait en compte les inégalités structurelles, en particulier les inégalités de genre (voir par exemple Devereux et Sabates-Wheeler 2007).

4.4. Conclusion

Ce chapitre aura montré que des progrès ont été accomplis au niveau de l'architecture mondiale des politiques de sécurité alimentaire, et des engagements ont été renouvelés en faveur des droits humains, d'approches écologiques plus durables, de politiques plus cohérentes et pour la promotion de l'égalité de genre. Cependant, il reste des efforts à faire pour intégrer les enjeux liés à la nutrition dans les politiques de sécurité alimentaire. Un décalage est aussi constaté entre les engagements de haut niveau et leur mise en oeuvre effective aux niveaux mondial, régional et national.

Ce chapitre a aussi souligné que l'approche à double voie, qui consiste à prôner l'augmentation de la production et l'aide alimentaire, ne permettra pas de réaliser une sécurité alimentaire équitable en termes de genre tant qu'elle n'aura pas placé la transformation sociale au cœur de ses objectifs. Pour que la petite paysannerie, en particulier les femmes paysannes, puissent profiter des investissements dans l'agriculture, il est essentiel de dépasser les modèles linéaires de croissance économique qui perpétuent les inégalités au lieu de les réduire. Il faut changer fondamentalement les systèmes économiques et alimentaires mondiaux actuels, qui favorisent les hommes et les riches tout en aggravant la dégradation de l'environnement. Il est urgent de repenser nos systèmes de manière à ce qu'ils bénéficient aux pays pauvres et aux pauvres, y compris les petites paysannes, au lieu de les marginaliser.

Le chapitre montre enfin que la reconnaissance du rôle essentiel des femmes comme agentes de la sécurité alimentaire contribue à durcir les normes de genre, au lieu de favoriser des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes. Le chapitre souligne en effet la nécessité de transformer les structures sociales inégalitaires pour réaliser une sécurité alimentaire effective pour les hommes comme pour les femmes, et pour réellement encourager l'émancipation des femmes et des filles.

Le chapitre 5 dresse un bilan des critiques sensibles au genre, présentées dans les chapitres précédents, et propose des solutions à partir de programmes politiques, de pratiques et d'expériences vécues.

5

Vers des interventions équitables dans le domaine de la sécurité alimentaire : enseignements des succès et des défis⁷⁶



Isa Banu (à gauche) et Joygun Islam (à droite) trient les gousses de piment rouge cultivé par des femmes de leur village, prêtes pour la vente sur un marché local ou à une société nationale de transformation alimentaire. Ces femmes ont reçu une formation pour la culture, le tri et la cueillette du piment, ce qui leur permet d'augmenter leurs revenus et de faire face aux inondations qui surviennent régulièrement.

Photographie : Abir Abdullah/Oxfam

Les chapitres précédents ont mis en lumière les principales dimensions de genre de l'insécurité et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en décrivant les opportunités, les lacunes et les préoccupations. Les chapitres 3 et 4 ont insisté sur les défis que représente l'intégration des principes de droits humains, d'égalité de genre, de durabilité environnementale et le besoin de cohérence dans la mise en pratique des différentes approches de la sécurité alimentaire, de manière à ce que les programmes restent sensibles au genre sans instrumentaliser les femmes. Un obstacle persistant à l'application de solutions progressistes au problème de la faim et la malnutrition a été identifié : le manque de connexions entre les politiques mondiales, régionales et nationales d'une part, et les pratiques et les réalités au niveau local d'autre part. Les mesures prises pour remédier à ces lacunes, tel que l'aménagement d'espaces de consultation au sein des processus de haut niveau, ne sont que partielles ; il faut un dialogue beaucoup plus engagé, aux niveaux national, régional et local, là où sont possibles l'enrichissement mutuel et l'identification de solutions efficaces en termes d'égalité de genre.

⁷⁶ Ce chapitre préparé par Alyson Brody et Georgina Aboud a été considérablement enrichi par les études de cas fournies par les membres du Groupe de travail du programme BRIDGE et de la Communauté de pratiques (voir le chapitre 1).

Le présent chapitre constitue un tremplin dans ce processus d'enrichissement : il attire l'attention sur des exemples de politiques, de processus et d'interventions utiles en matière de sécurité alimentaire menés aux niveaux régional, national et local. Ces exemples permettent de démontrer la chose suivante : comment les principes de droits humains, d'égalité de genre et de durabilité peuvent être traduits en pratiques dans un contexte de sécurité alimentaire. Les exemples présentés ne sont pas exhaustifs, et il reste de nombreux vides à combler. Cependant, ils illustrent à la fois les opportunités et les défis qui se présentent lorsqu'on entreprend de tels processus ; ainsi, ils visent à fournir des instruments critiques pour lancer la réflexion et inspirer l'action.

5.1. Vers le dialogue et la cohérence des politiques

Le chapitre 4 soulignait les contradictions entre sécurité alimentaire et politiques agricoles, nutritionnelles et commerciales. Il a également montré à quel point ces décalages, n'ayant pas été résolus, ont contribué à la crise alimentaire et perpétuent les inégalités de genre, voire en créent de nouvelles. La nécessité de développer des politiques cohérentes a été reconnue au plus haut niveau, comme le démontrent les processus et accords obtenus suite au travail inter-agences du Groupe de travail de haut niveau des Nations Unies, mais aussi l'engagement du CSA en faveur d'une plus grande coopération entre les institutions et les pays qu'au sein des pays eux-mêmes (voir au chapitre 4).

Il serait possible de réaliser une bien meilleure cohérence des politiques. Pour cela, il faut une impulsion centrale plus forte pour la mise en place d'objectifs mesurables et de systèmes de redevabilité, associés à des gouvernements suffisamment forts pour mettre en œuvre des politiques alternatives radicales, ainsi qu'une législation plus stricte aux niveaux national, régional et international. Pour que le système mondial soit plus strict, mieux régulé, il faut également que les actrices et acteurs respectent les conditions et les principes internes pour lesquels elles/ils se sont engagé-e-s. Les deux exemples ci-dessous montrent comment sont concrétisés les engagements pris en faveur de la cohérence des politiques au niveau national au Malawi et au niveau régional en Afrique.

5.1.1. Tirer des enseignements d'une réponse coordonnée au problème de la faim, de la malnutrition et des inégalités de genre au Malawi

Le Malawi compte parmi les pays les plus pauvres du monde : d'après le *Rapport sur le Développement Humain 2013* (PNUD 2013a), il se classe 171^{ème} sur 186 pays. La faim et la malnutrition y sont très répandues : un tiers de la population vit dans l'insécurité alimentaire, et c'est le plus souvent les personnes vivant en milieu rural et les femmes cheffes de ménage qui sautent un repas et réduisent leur consommation alimentaire (De Schutter 2014b). Au cours de ces dernières années, le gouvernement du Malawi a montré sa détermination à s'attaquer à l'insécurité alimentaire⁷⁷ et à consacrer des ressources à la lutte contre les inégalités de genre, le VIH et le SIDA. En effet, le gouvernement a compris que les femmes, qui constituent 70% de la main d'œuvre agricole, n'ont qu'un accès limité à la prise de décision et au contrôle de la production et des ressources (De Schutter 2014b), et qu'en plus elles sont affectées de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire. En même temps, le VIH est une préoccupation prédominante au Malawi : c'est un facteur qui contribue de manière importante à la faiblesse de l'espérance de vie dans ce pays (54,8 ans)⁷⁸.

77 Le Malawi occupe le troisième rang sur l'Indice d'Engagement contre la Faim et la Malnutrition (IEFM), où les gouvernements sont classés selon leur degré d'engagement politique dans la lutte contre la faim et la malnutrition.

78 www.avert.org/hiv-aids-malawi.htm#footnote9_fpwrbkg

Le gouvernement du Malawi a reconnu que ces enjeux sont connectés et ne sauraient être traités séparément (Malindi *et al.* 2010). Dans ce sens, le gouvernement a cherché en 2003 à créer une réponse coordonnée à travers la Stratégie pour le Secteur Agricole, le genre et le VIH/SIDA (voir l'encadré ci-dessous).

Succès et enseignements d'une réponse politique coordonnée au Malawi

La Stratégie pour le Secteur Agricole, le genre et le VIH/SIDA (2003-2008) visait à intégrer le genre, le VIH et le SIDA dans toutes les politiques, programmes et projets agricoles. Cependant, la mise en œuvre de cette stratégie a rencontré un certain nombre de défis : insuffisance des connaissances et des compétences du personnel pour la mise en œuvre de la programmation des questions de genre et de VIH/SIDA ; faible coordination entre les parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la stratégie. Le gouvernement du Malawi a tiré les leçons de ces obstacles, et en 2011, il a facilité des consultations entre diverses parties prenantes au niveau du pays, des districts et des communautés pour identifier les enjeux clés dans le domaine du genre, de la sécurité alimentaire et du VIH/SIDA. Ceci a conduit à la création d'un groupe de travail national qui a recommandé une stratégie cohérente qui prenne en compte ces trois dimensions. Ainsi, une nouvelle stratégie a été élaborée (2012-2017) qui s'engage à intégrer le genre, le VIH et le SIDA dans toutes les politiques et programmes agricoles, selon une approche basée sur les droits humains. (Source de l'étude de cas : Stratégie Secteur Agricole, Genre et VIH/SIDA 2012-2017 du Malawi, résumée par Dalitso Baloyi).

5.1.2. Promouvoir la cohérence des politiques régionales en Afrique subsaharienne

La cohérence des politiques au niveau national est essentielle ; néanmoins, il est indispensable de créer davantage de liens entre les pays aux niveaux régional et mondial, pour permettre un enrichissement mutuel quant aux solutions à la sécurité alimentaire, et garantir que les accords et processus commerciaux ne sabotent pas les savoirs locaux et les chaînes de valeur agricoles. L'exemple ci-dessous montre comment ces liens entre pays peuvent fonctionner dans la pratique.

Approches coordonnées au niveau régional autour des questions de genre, de changement climatique et d'appui au secteur agricole

Le Programme régional africain Genre, Changement Climatique et Appui à l'Agriculture (Gender, Climate Change and Agricultural Support Programme – GCCAP⁷⁹), financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD), a été élaboré par l'agence de planification et de coordination du NEPAD. Sont parties prenantes les gouvernements, les communautés économiques régionales, les partenaires du développement, les actrices et acteurs du secteur privé, les petites exploitations agricoles féminines, les organisations paysannes, ainsi que les institutions académiques et de recherche du Cameroun, de l'Éthiopie, du Malawi, du Niger et du Rwanda. Le programme a pour objectif de parvenir à une plus forte participation des femmes africaines gérantes de petites exploitations agricoles, et de renforcer leurs capacités en matière de pratiques agricoles adaptées au changement climatique. L'un des principaux objectifs du programme est de veiller à ce que tous les investissements agricoles, y compris le plan d'investissement du

79 www.nepad.org/nepad/news/3339/nepad-and-norway-join-hands-fight-impact-climate-change-agriculture

PDDAA, soient sensibles au genre et contribuent à améliorer la participation des femmes. Le programme est lié au Programme Genre du NEPAD ainsi qu'au PDDAA (voir chapitre 4). Des consultations entre les parties prenantes et les gérantes de petites exploitations agricoles ont été organisées dans les cinq pays afin de faire connaître le programme aux femmes et faire en sorte que leurs connaissances et leurs expériences soient prises en compte.
(Source de l'étude de cas : Gry Synnevag)

5.2. La mise en pratique des droits humains

Le présent rapport a souligné que les droits à l'alimentation, à la terre et aux autres ressources vitales constituent la base sur laquelle doivent se fonder les solutions au problème de la faim et de la malnutrition qui soient équitables en termes de genre. Pourtant, comme nous l'avons dit, trop souvent les droits humains sont considérés à un niveau conceptuel mais ne sont pas mis en pratique. L'une des raisons est que dans la réalité, les femmes et les hommes qui devraient bénéficier des lois basées sur les droits humains ne sont pas informé-e-s de leur existence ; on ne les aide pas non plus à revendiquer leurs droits. Les exemples ci-dessous illustrent des stratégies pratiques de mise en œuvre des droits à la terre, à l'alimentation et aux autres ressources.

5.2.1. Mise en pratique du droit à l'alimentation au niveau national en Inde

L'Inde est l'un des pays au monde où sévit le plus l'insécurité alimentaire. D'après le *Rapport sur l'indice de la faim dans le monde 2013* (IFPRI 2013), la faim est « alarmante » en Inde, et la famine y affecte les couches les plus vulnérables de la population, alors même que le pays connaît une forte croissance économique. Ce sont les femmes et les enfants qui sont le plus affecté-e-s par la faim en Inde. En effet, 48% des enfants de moins de cinq ans sont malnutri-e-s, et plus de la moitié des femmes âgées de 15 à 49 ans sont anémiées (Kattumuri 2011: 1). Pourtant, l'Inde produit suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir sa population, et son PIB a presque doublé depuis 1991 (voir par exemple Kattamuri 2011 ; Saxena 2012 ; Mangain et Diwakar 2012). Ces réalités choquantes sont entretenues par le fait que l'accès à la nourriture et sa distribution sont inéquitables et inefficaces, et qu'à ces défaillances s'ajoute la corruption.

Le gouvernement indien a réagi en mettant en œuvre divers plans qui reposent sur des principes solides, mais qui n'ont pas toujours été appliqués avec succès (voir le chapitre 4). En mars 2013, une loi révolutionnaire, la **loi sur la sécurité alimentaire nationale**, a été votée en Inde. Cette loi représente l'aboutissement de plus de dix ans de campagnes et de négociations, et on la décrit comme étant « peut-être le plus grand pas vers la justice alimentaire que le monde ait jamais vu » (Haddad *et al.* 2012: 1). Fait unique, cette loi traduit les concepts de 'droit à l'alimentation' et de 'droit à la vie' en une obligation constitutionnelle qui prend la forme de « droits et d'obligations juridiquement contraignants et ayant une force exécutoire » (De Shutter 2012 : vii). La loi a fait des progrès significatifs en termes de reconnaissance des droits des femmes, mais comme le montre l'étude de cas suivante, les mesures prises sont pour l'instant loin d'être adéquates. Cette étude de cas permet de mieux comprendre dans quelles conditions la loi a été élaborée et négociée.

Introduire le genre dans la loi nationale sur la sécurité alimentaire en Inde : la campagne 'Droit à l'alimentation'

La campagne 'Droit à l'alimentation' (Right To Food – RTF) est un réseau informel d'organisations et d'individu-e-s engagé-e-s en faveur de l'application du droit à l'alimentation en Inde. Elle a interpellé le gouvernement indien pour qu'il reconnaisse que l'alimentation est un droit juridique et a insisté sur la nécessité d'avoir une politique de sécurité alimentaire et des lois afférentes équitables en termes de genre. La campagne a exigé la réutilisation des stocks de produits alimentaires excédentaires en vue de protéger les populations indiennes de la faim et de la famine. Elle invitait également le gouvernement à plus de redevabilité dans la distribution de denrées alimentaires aux plus pauvres, à travers des programmes nationaux tels que le Plan « Repas de Midi », les Services Intégrés pour le Développement de l'Enfant (voir le chapitre 4), ou le Système de Distribution Public et Ciblé, qui vise environ 600 millions de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté, et leur garantit 20 grammes de grains par mois (Kattamuri 2011).

La campagne RTF a mené un lobbying inlassable auprès du gouvernement indien pour que ces droits soient généralisés et transformés en engagement politique sous forme de loi votée au parlement. Une loi améliorée sur la sécurité alimentaire nationale⁸⁰ a finalement été votée en 2013. Elle établit le cadre législatif de l'un des plus grands systèmes d'approvisionnement public au monde. La loi prévoit d'allouer près de 5,5 milliards de tonnes de grains à 75% de la population rurale et 50% de la population urbaine du pays. Ce droit concerne chaque membre d'une même famille, mais il s'obtient grâce à des cartes de rationnement qui sont délivrées au niveau des ménages. Dans le souci d'autonomiser les femmes, la loi désigne nominativement le membre féminin le plus âgé dans le ménage et lui attribue la qualité de cheffe de ménage. C'est la première fois qu'une loi reconnaît aux femmes indiennes le statut de cheffes de ménage. Cependant, il a été reproché à la loi de ne pas suffisamment reconnaître les rôles multiples des femmes dans la production alimentaire et le travail non rémunéré de production et de soins.

(Source de l'étude de cas : Sejal Dand)

5.2.2. Application des droits à la terre et à la propriété : enseignements tirés des processus communautaires

Comme il a été démontré au chapitre 2, la distribution inégale de la terre, en particulier les droits limités des femmes à la terre et à la propriété, constitue une contrainte majeure à la construction de systèmes alimentaires équitables en termes de genre et susceptibles d'autonomiser les femmes (voir par exemple FAO 2011b ; BAD 2013). La question de l'inégalité des droits fonciers des femmes a été soulignée dans les cadres de politique globale résumés au chapitre 4. Ces recommandations politiques de haut niveau font écho aux agendas de mouvements comme Via Campesina, qui ont pour thèmes centraux les droits fonciers et la souveraineté alimentaire.

Il existe un besoin urgent de lois nationales qui défendent les droits des femmes à la terre et à la propriété. Cependant, même lorsque des lois foncières sensibles au genre sont votées au niveau de l'Etat, leur application au niveau des communautés et des ménages où prédominent les lois coutumières n'est pas garantie (voir par exemple Agarwal 2012). Il faut donc investir dans la recherche au niveau micro pour soutenir les engagements en faveur du changement. Ceci est indispensable pour mieux comprendre

80 <http://164.100.24.219/BillsTexts/LSBillTexts/PassedBothHouses/Food-House.pdf>

les dimensions de genre de la propriété foncière et les obstacles au niveau local, mais aussi pour tirer les leçons des initiatives mises en place pour traiter ces questions sensibles au niveau communautaire et de l'Etat, les adapter et les renforcer. L'étude de cas suivante donne un aperçu de la gestion pratique de ces processus au Burundi.

Changer les attitudes au niveau communautaire : les droits des femmes à l'héritage de biens fonciers au Burundi

Le Burundi est un petit pays enclavé ; c'est aussi le pays le plus densément peuplé d'Afrique. La majorité de la population du Burundi est rurale, et 99,4% des ménages ruraux se livrent à des activités agricoles. La situation de la sécurité alimentaire demeure précaire : les niveaux de pauvreté sont en hausse, et les contraintes concernant l'accès à la terre et sa propriété se font plus nombreuses. La discrimination basée sur le genre dans le droit formel ainsi que les lois et pratiques coutumières locales sont source de graves inégalités qui affectent la possibilité pour les femmes d'avoir accès à la terre, de la contrôler, d'en être propriétaires et de l'utiliser. D'après le droit formel, les épouses et les filles au Burundi ne peuvent pas hériter de la terre.

Au cours des trois dernières décennies, les organisations de la société civile ont mené un lobbying auprès du gouvernement burundais pour une réforme des régimes d'héritage et de propriété entre les époux, conformément aux instruments internationaux et régionaux signés et ratifiés par le pays, dont la CEDEF et le Protocole annexé à la Charte africaine sur les droits humains et des peuples concernant les droits des femmes en Afrique⁸¹. Au niveau local, les organismes des Nations Unies et les ONG nationales et internationales ont collaboré avec les organisations locales pour initier la formation et la sensibilisation des communautés sur les droits des femmes ; il s'agissait, à travers des débats, des émissions radiophoniques, entre autres méthodes, de mieux faire connaître les lois de l'Etat et les lois coutumières pertinentes, ainsi que la gestion équitable des biens du ménage.

D'après les rapports issus de ces processus, l'implication des maris dans les débats a été déterminante dans le changement des mentalités : les hommes ont été plus nombreux à accepter que les femmes et les hommes, les garçons et les filles aient des droits égaux à la terre et la propriété. Grâce à la collaboration de différentes parties prenantes autour d'un même objectif et avec le support des médias, il semble que les communautés burundaises soient mieux à même de soutenir la promotion et la mise en œuvre d'une loi qui garantisse des droits égaux à la terre et à la propriété.

Comme l'illustre l'étude de cas ci-dessous, en vue de changer effectivement les pratiques et les attitudes autour des droits fonciers, il est indispensable d'adopter une approche holistique à plusieurs niveaux, qui permette un dialogue constructif entre les actrices et acteurs de la base, dirigeants locaux et autres parties prenantes. Il est également essentiel de promouvoir le leadership des femmes, pour leur permettre de revendiquer activement leurs droits et d'encourager d'autres femmes à prendre le relais.

Un modèle inspirant : le leadership de femmes de la base pour les droits fonciers en Afrique

Les femmes de la base ont collaboré à travers 12 organisations dans sept pays africains (le Cameroun, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le

81 www.achpr.org/files/instruments/women-protocol/achpr_instr_proto_women_eng.pdf

Zimbabwe) pour développer les stratégies, le leadership et la voix nécessaires pour plaider en faveur de leurs droits. Elles viennent de divers horizons, et leur travail quotidien est très varié : agriculture collective, plaidoyer contre la violence domestique, aide aux enfants en situation de handicap, soins aux personnes affectées par le VIH et le SIDA. Elles se sont unies autour de la question des droits fonciers, et travaillent avec Women's Land Link Africa (WLLA – Liaison des Femmes Pour la Propriété Foncière) et la Campagne de la Commission Huairou pour la Terre et le Logement (Land and Housing Campaign).⁸² Leur approche comprend :

- Des formations pour les femmes de la base et les leaders locaux/locales, en vue de générer un dialogue sur les droits à la terre et la propriété ;
- Des interviews de femmes de la base, pour pouvoir inventorier leurs besoins et identifier les actions à entreprendre ;
- L'organisation de dialogues entre entités locales, c'est-à-dire entre femmes de la base et dirigeants locaux ;
- Des dialogues entre parties prenantes multiples : chefs coutumiers, responsables officiels et personnes travaillant dans l'assistance sociale ;
- Des formations des membres de la communauté sur des questions juridiques de base, et informations en direction des femmes et des filles ;
- La médiation et la création de partenariats entre dirigeants locaux et autres parties prenantes.

5.2.3. Soutenir les revendications du droit à l'alimentation : médiation des réponses au niveau local

Il ne faut pas négliger le rôle de l'Etat dans la mobilisation en faveur des droits fonciers. Les gouvernements peuvent faciliter l'accès des femmes à la terre de diverses manières, par exemple en mettant en place des plans de subvention ou de crédit pour les femmes afin qu'elles puissent s'acheter ou louer des terres (Agarwal 2012). Cependant, il est important de ne pas compter uniquement sur des approches descendantes, dans lesquelles le gouvernement serait le leader. Le cas de la Campagne pour le Droit à l'Alimentation en Inde montre la valeur d'une approche collective pour promouvoir le droit à l'alimentation de telles façons que les gouvernements ne puissent plus l'ignorer. L'exemple ci-dessous du Réseau d'Information et d'Action Food-First (L'alimentation d'abord – FIAN) illustre des mesures que les communautés peuvent prendre pour demander des comptes aux autorités et revendiquer leurs droits à l'alimentation en lançant leurs propres processus de revendication.

Soutenir les revendications des communautés rurales népalaises pour le droit à l'alimentation

Le réseau FIAN s'attache à la promotion du droit humain à une alimentation adéquate au Népal. L'organisation travaille avec des individu-e-s et des communautés qui subissent des violations de leur droit à l'alimentation, et les appuie pour obliger les acteurs étatiques à rendre des comptes sur ce droit. Après avoir identifié les communautés affectées par ces problèmes, le FIAN se met en relation avec elles,

⁸² La Commission Huairou et le PNUD ont publié un rapport intitulé 'Intégration du genre dans l'accès à la justice', qui partage des informations complémentaires sur les organisations participantes, leur approche et leurs résultats. Les personnes qui ont contribué au rapport soutiennent les solutions de justice locale qui peuvent introduire des réformes à la fois au droit traditionnel et au droit formel). Elles soutiennent également les partenariats pour renforcer le plaidoyer (Brown et Gallant 2014).

avec leur consentement. L'organisation travaille avec les membres de la communauté pour documenter et analyser la manière spécifique dont leur droit à l'alimentation a été violé. Elle renforce également leur capacité de revendication, en mettant les communautés en relation avec des organisations locales de la société civile, afin qu'ensemble elles puissent faire du lobbying auprès des autorités gouvernementales aux niveaux local, district et national. L'analyse des problèmes comporte une attention particulière à la problématique du genre. Les participant-e-s sont souvent surpris-e-s d'apprendre que 'vivre à l'abri de la faim est un droit'. Ces discussions sont cruciales car elles suscitent beaucoup d'intérêt chez les communautés affectées, et les amènent à lancer des actions pour améliorer leur situation.

Le processus de revendication débute par la formation d'un 'comité de lutte' composé de membres de la communauté, la représentation des femmes étant obligatoire. Le FIAN travaille en étroite collaboration avec le comité de lutte, qui prend la tête du mouvement lorsqu'il faut rencontrer les responsables officiels et leur présenter les preuves pour appuyer les revendications. Celles-ci sont généralement basées sur l'accès aux ressources, telles que la terre, les forêts, l'eau et les semences, qui ont des implications directes en matière de droit à l'alimentation, ainsi que sur les droits liés à la sécurité sociale et aux autres services publics. Quand c'est possible, le FIAN établit une relation de collaboration avec les agents du gouvernement concernés, tout en plaidant pour le cas spécifique de la communauté affectée, et continue à faciliter les tâches du comité jusqu'à ce que les revendications aboutissent.

(Source de l'étude de cas : Basudha Gurung)

5.3. Fonder les solutions sur l'analyse du contexte culturel et social

Dans l'idéal, les approches transformatrices en matière de genre ayant trait à la sécurité alimentaire et nutritionnelle se doivent d'être fondées sur une compréhension détaillée du contexte culturel et social local et une connaissance des relations et des normes de genre régissant la distribution des aliments. Pour permettre un changement durable, il est essentiel d'engager à la fois les femmes et les hommes dans les activités et les échanges, et de renforcer les capacités du personnel de terrain et des partenaires locaux, de manière à ce qu'elles/ils inspirent leurs pairs à travers leur comportement et leurs opinions, comme l'illustre l'étude de cas suivante.

Venez Rejoindre Mon Village

A travers un projet novateur de santé maternelle dénommé « Venez Rejoindre Mon Village », CARE Inde intègre les questions de genre et d'alimentation dans la conception d'un projet de santé maternelle lié à l'ICDS (voir le paragraphe 4.4.2.). Des exercices d'analyse des besoins ont montré que les femmes possèdent des connaissances adéquates concernant leurs besoins alimentaires durant la grossesse ; ces connaissances leur ont été transmises par le truchement des programmes gouvernementaux et des médias. Cependant, dans la pratique, il est fréquent que les femmes enceintes n'appliquent pas le régime recommandé. Elles font la cuisine au jour le jour et servent les repas à leur famille, et sont en général les dernières à manger, réduisant par là même leur propre consommation lorsque les denrées se font rares.

Le programme CARE lutte contre ces injustices par toute une série de mesures novatrices. En premier lieu, les membres du personnel du projet sont encouragé-e-s à s'interroger sur leurs propres partis pris et leurs idées reçues concernant la santé,

l'alimentation et la nutrition. Les femmes enceintes et leur belle-mère sont ensuite réunies et discutent de la manière dont les modèles existants de consommation des aliments peuvent changer. Les futurs pères sont également réunis en groupes et encouragés à réfléchir sur les besoins des hommes et des femmes en matière de santé, en particulier durant la grossesse. Nombre d'entre eux ont déclaré que désormais, ils mangeraient volontiers en même temps que leur femme.

Les familles qui ont participé à ces pratiques nouvelles ont partagé leur expérience lors de réunions de groupes d'hommes et de groupes de mères. D'après quelques couples, ce processus aurait rapproché les membres de la famille. Quelques hommes ont aussi déclaré qu'ils aidaient leur épouse à effectuer les tâches ménagères comme faire la cuisine et s'occuper des enfants. « Venez Rejoindre Mon Village » montre que chaque petit pas contribue à la remise en cause et la transformation des normes de genre liées à l'alimentation au niveau des ménages. (Source de l'étude de cas : Suniti Neogy)

5.4. Mobiliser la technologie au service d'approches genrées de la sécurité alimentaire

Dans le cadre d'une approche holistique, la technologie peut jouer un rôle important et passionnant en faveur de la mise en œuvre d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre. Toutefois, il arrive aussi que la technologie ne soit pas compatible avec les besoins des femmes, par exemple lorsqu'elle omet de prendre en compte toute la gamme de tâches agricoles dont elles sont souvent chargées. Cependant, lorsqu'elle est utilisée de manière appropriée, accessible et participative, la technologie *'peut contribuer à venir à bout des contraintes subies par les femmes en termes de temps et de mobilité, faciliter leur accès à des services financiers et d'information pertinents, et corriger les déséquilibres des rapports de force aux niveaux communautaire et des ménages'* (Alvaro Valverde, discussion en ligne BRIDGE, 2014).

Des outils comme les applications pour téléphone portable peuvent présenter de multiples avantages pour les femmes, pour n'en citer qu'un : les agricultrices peuvent utiliser certaines 'applis' pour rembourser leur prêt en transférant de l'argent ce qui leur permet de gagner du temps et de contrôler leurs transactions financières. Pour les femmes dont la mobilité est restreinte à leur domicile, c'est là une avancée de taille (Duncombe et Boateng 2009). Les téléphones portables peuvent aussi constituer une source vitale d'informations essentielles qui peuvent améliorer la qualité de la vie et augmenter les revenus (voir l'exemple ci-dessous).

Utilisation des téléphones portables pour contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes et des enfants

L'initiative « mNutrition » financée par le Ministère du Développement International du Royaume-Uni (DFID) vise à améliorer la sécurité alimentaire des femmes et des enfants par l'utilisation des téléphones portables pour partager des informations sur les comportements nutritionnels spécifiques ainsi que sur les pratiques de santé et d'agriculture sensibles à la nutrition. Le projet cible les agricultrices, les agriculteurs et la population rurale, en particulier les femmes et les adolescentes. Il a pour objectif de toucher, sur 3 ans, au moins 3 millions de bénéficiaires répartis dans dix pays d'Afrique subsaharienne et quatre pays d'Asie, en engageant des partenaires tels que les prestataires de services de vulgarisation, les gouvernements, les opérateurs de téléphonie mobile, les ONG et les entreprises du secteur privé. Dans

la mesure du possible, la planification et la conception du programme sont guidées par les voix et les besoins des femmes des pays cibles.⁸³

(Source de l'étude de cas : Alvaro Valverde)

5.5. Valoriser les connaissances locales et le savoir des femmes pour élaborer des solutions à la sécurité alimentaire

Le savoir implicite de la petite paysannerie, en particulier celui des femmes, est trop souvent négligé dans la course à l'élaboration de politiques et de programmes menés par des expert-e-s. Il est nécessaire de prendre le temps d'écouter la population locale et d'en tirer des enseignements, car elle s'est adaptée au changement climatique et en a atténué les effets sur l'agriculture et la foresterie. Cet apprentissage par le vécu permet d'élaborer des solutions adéquates et bien fondées, et qui ont fait l'objet d'une appropriation par toutes les parties prenantes, tout en contribuant à l'autonomisation des femmes et des hommes impliqués, comme l'illustre l'exemple ci-dessous.

Promotion des systèmes de savoir locaux dans l'Himalaya

Une initiative à petite échelle, mise en œuvre à travers des organisations communautaires de la chaîne de la Moyenne Himalaya, en Inde, s'est efforcée de travailler avec les femmes pour la protection, le renforcement et la production de savoir local. Des approches participatives, des ateliers, des séjours d'immersion, entre autres activités, ont favorisé le dialogue et le partage du savoir. À mesure que les femmes se sont senties plus confiantes grâce à ces interactions, elles se sont remises à planter et à cultiver une variété de cultures traditionnelles à haute valeur nutritive et résistantes aux aléas climatiques jusqu'alors menacées. Les résultats ont été de taille : des variétés de nourriture nutritives, délicieuses et diversifiées, une amélioration de la fertilité des sols, et une plus grande participation des femmes à la prise de décision concernant le choix des cultures.

(Source de l'étude de cas : Reetu Sogani)

5.6. Promouvoir l'action collective des femmes

Le chapitre 2 décrivait certaines des contraintes qui affectent la majorité des agricultrices au sein des pays en développement. Le chapitre 4, pour sa part, mettait en garde contre les interventions qui visent à améliorer la capacité productive des femmes, qui n'auront pas d'impacts en termes d'égalité de genre à moins de lutter simultanément contre l'accès inéquitable des femmes aux ressources et aux marchés. Les preuves que nous avons à disposition révèlent que lorsque les femmes se regroupent pour pratiquer l'agriculture collectivement et mettent en commun leurs fonds et des ressources telles que la terre, les avantages sont multiples. Elles acquièrent plus de poids pour accéder au crédit et louer des terres, davantage de marge de manœuvre pour produire des cultures à plus grande valeur marchande ; et elles sont mieux armées pour pratiquer des prix compétitifs (Agarwal 2012). Les avantages sont aussi d'ordre personnel et social, comme le décrit l'étude de cas ci-dessous.

83 On trouvera des informations supplémentaires sur www.cabi.org/news-and-media/2014/go-ahead-for-new-mobile-project-to-tackle-malnutrition-in-africa-and-asia/ et www.gsma.com/mobilefordevelopment/programmes/mwomen/overview.

Le potentiel de l'action collective des femmes pour favoriser la sécurité alimentaire et l'autonomisation des femmes

L'initiative « Leadership Economique des Femmes » (Women's Economic Leadership – WEL) d'Oxfam met en œuvre des stratégies pratiques pour permettre aux femmes de gagner en pouvoir économique et social. En appliquant une approche holistique, cette initiative travaille avec les femmes pour renforcer leur potentiel productif et leur capacité de participation aux marchés. Dans le cadre de l'initiative WEL, des efforts ont été réalisés pour appuyer les groupements d'action collective des femmes dans l'agriculture. Un projet de recherche a été lancé en 2009 pour recueillir des données sur les méthodes les plus efficaces d'organisation des petites exploitations agricoles féminines – le but étant d'améliorer leurs revenus, leur accès à la propriété de biens de production, et leur autonomisation. Les efforts se sont focalisés sur la production et la commercialisation du miel en Ethiopie, du beurre de karité au Mali et des légumes en Tanzanie. Il est ressorti de l'initiative que, malgré des résultats divergents selon les contextes, les avantages économiques, sociaux et personnels étaient incontestables. Les femmes membres des groupements avaient plus facilement accès au crédit et aux informations sur les marchés, et leur productivité avait augmenté, en partie grâce à la formation reçue et aux nouvelles technologies. Dans certains cas, les femmes avaient acquis un plus grand pouvoir de décision, bien que leurs droits de propriété des biens de production ne soient que rarement renforcés. L'un des résultats majeurs de l'initiative est que les groupements paysans féminins ont considérablement contribué au renforcement de la confiance en soi et des compétences chez les femmes.

(Etude de cas basée sur les commentaires d'Ines Smyth, discussion en ligne BRIDGE, 2014, et sur les informations recueillies sur <http://growsellthrive.org/our-work/wel>)

5.7. Promouvoir des approches genrées et agro-écologiques de la production alimentaire

Le présent rapport a démontré que les systèmes alimentaires mondiaux mettent l'accent sur le gain d'efficacité, à travers des processus de production agricole intensifs qui ont un impact catastrophique sur l'environnement, et, souvent, des effets néfastes sur les petites exploitations agricoles féminines. L'agro-écologie (qui est généralement intégrée dans les approches de souveraineté alimentaire) représente une voie de sortie potentielle. Elle inclut des techniques telles que les cultures intercalaires, le recyclage du fumier et des débris alimentaires en fertilisants, et l'agroforesterie. L'exemple suivant, issu du contexte latino-américain, démontre le potentiel de l'agro-écologie pour promouvoir l'agriculture durable, favoriser un régime alimentaire plus sain, plus diversifié et plus nutritif, autonomiser les femmes et remettre en cause les rapports de force inégaux entre les sexes.

Approches agro-écologiques sensibles au genre chez les Chorti d'Amérique Latine

Un projet pilote sur trois ans, mis en œuvre auprès des communautés Chorti dans les municipalités proches de la frontière entre le Guatemala, le Honduras et le Salvador, a cherché à développer et diffuser des modèles d'utilisation des sols qui soient à la fois durables et équitables en termes de genre. Avant le projet, les communautés Chorti pratiquaient l'agriculture de subsistance sur de petites parcelles et souffraient fréquemment d'insécurité alimentaire, du fait de la

sécheresse et d'une mauvaise gestion des sols. La première étape du projet a consisté à aménager des espaces où les femmes puissent se réunir pour échanger librement autour de problématiques telles que la nutrition, la santé et la sexualité, et mettre en commun les défis auxquels elles sont confrontées. Une fois que les femmes se sont senties plus confiantes, une formation au genre a été menée pendant six mois pour que les femmes et les hommes puissent aborder la question des rapports de force inégaux au sein de la famille et discuter de pratiques agricoles plus durables, dont l'agroforesterie.

Le projet pilote a connu un grand succès. L'expérience a encouragé les femmes à se lancer de façon indépendante dans la production de nouvelles cultures, à aménager des potagers munis de système d'irrigation dans leur jardin pour la culture de légumes, et à atteindre une plus grande autonomie économique. En produisant un surplus qu'elles pouvaient vendre, les femmes ont pu augmenter le revenu familial. Les potagers, où elles cultivaient dix variétés de légumes et d'herbes aromatiques, ont contribué à un régime alimentaire plus équilibré et un meilleur accès à des aliments sains et nutritifs. Ces femmes sont devenues des modèles pour celles qui n'étaient pas impliquées dans le projet.

(Source de l'étude de cas : Torres et Hausinger 2013, résumé par Marcella Ballara)

5.8. Aménager un espace pour réfléchir sur le travail de soins non rémunéré réalisé par les femmes

Le rapport insiste sur le renforcement des liens entre le travail de soins non rémunéré des femmes et la sécurité alimentaire. L'étude de cas suivante décrit une approche participative élaborée par ActionAid. Une fois adaptée, elle permettrait de mieux comprendre le travail de soins non rémunéré réalisé par les femmes dans le contexte de l'insécurité alimentaire, et d'élaborer des réponses appropriées, dirigées par la communauté.

Rendre le travail de soins non rémunéré plus visible et changer les attitudes par des approches participatives

En 2011, ActionAid a lancé un programme multi-pays au Népal, au Nigéria, en Ouganda et au Kenya, avec pour cible le travail de soins non rémunéré effectué par les femmes. Le programme avait un double objectif : d'une part, rendre ce travail plus visible, le valoriser aux yeux des femmes et des hommes, des dirigeants communautaires et du gouvernement ; et d'autre part changer les perceptions et les croyances qui définissent le travail de soins non rémunéré comme spécifiquement féminin. ActionAid a converti des enquêtes de budget temps en outil participatif permettant aux femmes et aux hommes impliqué-e-s dans le programme de noter leurs activités quotidiennes. Les données ainsi recueillies ont montré que dans les zones rurales et urbaines pauvres, les femmes travaillent plus longtemps que les hommes, qu'elles consacrent plus de temps au travail de soins non rémunéré et à l'agriculture de subsistance, et qu'elles ont moins de temps pour s'engager dans le travail rémunéré et les activités socioculturelles.

Le processus de remplissage et de relecture de leur journal quotidien a amené les femmes concernées à remettre en cause l'idée selon laquelle elles sont les principales responsables du travail de soins non rémunéré. Certaines femmes ont utilisé les débats communautaires pour pousser les hommes et les chefs à reconnaître le travail de soins non rémunéré et à exiger des hommes qu'ils s'impliquent davantage dans ce travail. Dans d'autres communautés, les femmes

se sont organisées pour exiger du gouvernement local qu'il alloue un budget plus conséquent aux services publics pour les aider à réaliser le travail de soins non rémunéré. Des changements ont été obtenus à court terme, notamment, le changement d'attitude des hommes par rapport au travail de soins. Dans certaines communautés, en Ouganda et au Nigéria, des femmes ont déclaré que les hommes les aidaient maintenant à faire des tâches qu'ils ne faisaient pas auparavant. (Source: Budlender et Moussie 2013)

5.9. Elaborer des solutions émancipatrices pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain

Comme il en a été fait mention aux chapitres 1 et 2, c'est en milieu rural que la pauvreté est le plus intensément ressentie. Cependant, dans les pays en développement, le nombre de citoyen-e-s pauvres augmente, dont beaucoup vivent dans des bidonvilles, avec peu d'accès aux aliments frais, nutritifs et abordables. Les femmes sont généralement confrontées aux mêmes obstacles et aux mêmes pressions qu'en milieu rural s'agissant de la sécurité alimentaire ; mais ces défis sont aggravés par le fait qu'elles ne peuvent accéder à aucun terrain productif, et se trouvent donc obligées d'acheter la nourriture. L'étude de cas suivante montre comment, en faisant preuve de créativité dans l'utilisation de l'espace urbain, les femmes peuvent acquérir davantage d'autosuffisance en produisant des denrées alimentaires fraîches et nutritives, tout en apprenant à devenir productrices.

Les avantages du potager urbain en Ethiopie pour la sécurité alimentaire et l'autonomisation des femmes

Le potager urbain représente une solution nutritionnelle pour nombre de femmes et de familles qui souffrent d'insécurité alimentaire pendant la majeure partie de l'année à Addis Abeba. Il peut aussi générer un revenu qui permet l'achat de médicaments et d'autres articles pour le ménage. Les femmes qui ont la chance de disposer d'espace autour de leur maison à Addis Abeba cultivent toutes sortes de légumes selon les saisons : le chou frisé, le chou, les oignons, les haricots et l'ail, notamment. Cependant, l'accès à l'eau est généralement limité, et beaucoup de femmes ont du mal à arroser leurs cultures durant la saison sèche. Elles sont aussi confrontées à d'autres obstacles : terrain insuffisant pour la culture de légumes, conflits sur les sites communautaires, accès difficile à la formation et aux semences.

Malgré ces défis, il semble que le potager urbain peut transformer des vies, comme l'illustre le projet récent géré par le PAM et Ratson, une ONG locale basée à Debre Zeit, à 50 km environ d'Addis Abeba. Ce projet a dispensé une formation en potager urbain à des femmes et des hommes porteurs du VIH. Le PAM fournit l'aide alimentaire aux personnes vivant avec le VIH et souffrant d'insécurité alimentaire. Si leur santé leur permet de travailler, Ratson forme les femmes et les hommes au maraîchage, en utilisant des techniques simples et abordables. Non seulement le projet a renforcé et diversifié les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de femmes et d'hommes vivant avec le VIH mais il a aussi renforcé leur confiance en soi.

(Etude de cas basée sur une recherche originale de Kidist Gebreselassie et Bamlaku Alamirew pour le Programme Cutting Edge de BRIDGE, et sur des informations recueillies sur le site internet du Guardian).⁸⁴

84 www.theguardian.com/global-development/2011/dec/01/hiv-aids-ethiopia-urban-gardening-project

5.10. Conclusion

Ce chapitre s'est focalisé sur les solutions. Il s'est inspiré d'exemples de pratiques, de politiques et de programmes aux niveaux régional, national et local, qui utilisent des stratégies généralement simples mais novatrices et sensibles au genre pour lutter contre l'insécurité alimentaire, et souvent, porteuses de potentiel transformateur des relations de genre. Ces stratégies ont en commun de chercher des réponses au problème de la faim et de la malnutrition qui soient participatives, habilitantes, en faveur d'une appropriation locale, écologiquement durables et porteuses de transformation des relations de genre. Nombre de ces stratégies impliquent les femmes en leur permettant de faire entendre leur voix, de renforcer leur savoir existant ou de développer de nouvelles capacités. Les stratégies comme « Venez Rejoindre Mon Village » et les initiatives locales en faveur des droits fonciers au Burundi reconnaissent qu'il est important d'impliquer les hommes et les garçons dans la remise en cause des normes sociales, des croyances et des comportements concernant les relations de genre, si on veut aboutir à une véritable transformation à tous les niveaux. On commence à disposer d'exemples qui démontrent en quoi le droit à l'alimentation peut être mobilisé dans la pratique et se rajouter à d'autres cadres de droits comme la CEDEF. Les exemples montrent aussi comment des principes tels la cohérence des politiques et l'agro-écologie peuvent faciliter le passage de l'engagement à l'action, tout en assurant la promotion de l'égalité de genre. Toutefois, il existe des lacunes notoires, notamment en ce qui concerne les exemples innovants autour des violences de genre et du travail de soins non rémunéré, dans le cadre des réponses de sécurité alimentaire. Ceci souligne combien il est urgent d'investir dans des réponses efficaces et équitables en termes de genre pour s'attaquer aux problèmes visibles et invisibles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le chapitre 6 propose un résumé des principaux points tirés du présent rapport. Sur la base d'exemples tirés du chapitre 5 et de leçons plus générales apprises tout au long du rapport, un ensemble de principes et de recommandations clés pour progresser vers une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre est également présenté au chapitre 6.

6

Principes et recommandations clés pour une sécurité alimentaire équitable en termes de genre



Elevage de volailles en Colombie

Photographie : Charlotte Kesi/Banque Mondiale via Flickr (CC BY-NC-ND 2.0)

6.1. Résumé : aller au-delà d'une compréhension partielle du 'problème'

Le présent rapport a démontré que la faim et la malnutrition constituent une préoccupation urgente pour de nombreux pays en développement, et dont les implications sont particulièrement graves pour les femmes et les filles. En effet, aux niveaux mondial, régional, national et local, les politiques recherchent activement des solutions. Cependant, même si elles ne sont pas totalement aveugles aux questions de genre, les réponses existantes ou émergentes pour faire face à la faim et à la malnutrition n'ont guère de chances d'aboutir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle qui soit à la fois durable et équitable pour les femmes et les hommes. Ce rapport a montré qu'il n'existe pas de 'solution miracle'. Il a également souligné la nécessité d'élaborer des réponses plus poussées et plus déterminées, qui dépassent les lectures superficielles du 'problème', et se fondent sur des analyses de genre approfondies.

Parce que les politiques et les programmes actuels en matière de sécurité alimentaire ne se fondent pas sur de telles analyses, les solutions, qu'elles soient à court ou à moyen terme, ne s'attaquent pas aux rapports de force inéquitables entre femmes et hommes. Ce sont pourtant ces rapports qui déterminent la production, la consommation et la distribution des aliments ; ce sont eux aussi qui menacent les quatre piliers de la sécurité alimentaire. Il y a une reconnaissance progressive de la vulnérabilité spécifique des femmes et des filles face à la faim et à la malnutrition, ainsi que de leurs contraintes dans l'accès aux ressources. Cette vision est pourtant dépolitisée et éloignée de la réalité des discriminations de genre à l'œuvre dans les modèles de production, au sein des ménages et des politiques économiques.

Le potentiel des solutions à court terme en matière d'égalité de genre est limité par la tendance actuelle au ciblage des groupes dits 'vulnérables', et qui se focalise quasi exclusivement sur les femmes enceintes et les jeunes enfants. De ce fait, les besoins d'autres groupes vulnérables comme les femmes âgées, les adolescentes, les mères issues de communautés marginalisées, les femmes et les hommes célibataires, les femmes en situation de handicap, les personnes homosexuelles ou les personnes vivant avec le VIH/SIDA perdent toute visibilité. En outre, les programmes de protection sociale (par exemple, les projets d'aide financière, de distribution de bons alimentaires, ou de vivres contre travail), peuvent apporter aux femmes une certaine autonomie. Mais, au lieu de transformer les relations de genre, ils ne font que renforcer le statut quo concernant les inégalités qui caractérisent les relations entre les femmes et les hommes.

Les stratégies à plus long terme manquent de vision. S'il est nécessaire d'insister sur une augmentation de la production agricole, on n'est pas aujourd'hui en mesure de comprendre les contraintes auxquelles fait face la petite paysannerie - et particulièrement les femmes, ni d'y répondre : difficultés d'accès à la terre, aux semences, aux crédits et autres ressources productives, obstacles à la commercialisation des produits et à l'obtention de prix équitables. La dépendance des petit-e-s paysan-ne-s à la terre, à la forêt, à l'eau et à l'ensemble des ressources naturelles qui garantissent leur sécurité alimentaire est souvent ignorée, voire menacée. En outre, leur savoir profond, celui des hommes comme des femmes, est marginalisé. C'est ainsi que l'on passe à côté d'opportunités importantes de tirer des enseignements d'initiatives locales, et de prendre en compte les idées des paysan-ne-s, ainsi que leurs besoins et leurs préoccupations.

Lorsqu'on observe les interventions réalisées à plus long terme, il apparaît que les causes systémiques aux inégalités et à l'insécurité alimentaire, qui sont d'ordre économique, social et culturel, ne sont pas intégrées. Les contributions essentielles des femmes et des filles à la sécurité alimentaire, sous la forme de travail de production et de soins non rémunéré, restent invisibles. De ce fait, les solutions préconisées

sont uniquement focalisées sur l'augmentation des ressources productives mises à la disposition des femmes. Ces solutions ne s'attaquant pas aux inégalités de genre en elles-mêmes, elles ne contribuent que partiellement à modifier la répartition de la nourriture au sein des ménages (qui se fait au détriment des femmes) et à aborder les questions liées aux violences de genre et au travail de soins non rémunéré. Elles ne permettent pas non plus d'élargir les opportunités des femmes et des filles au-delà de la sphère domestique. Ceci compromet le progrès à la fois vers la sécurité alimentaire et vers l'égalité de genre, lesquelles sont intrinsèquement liées.

Le rapport a montré que la sécurité alimentaire est une question hautement politique ; il a mis à jour des fractures de genre d'un pays à l'autre, à l'intérieur d'un même pays, ainsi qu'au sein des communautés et des ménages. Ce sont des systèmes inéquitables qui régissent la production, la distribution et la consommation des aliments, tant au niveau mondial que régional et national, en correspondance étroite avec les quatre piliers de la sécurité alimentaire. Ces systèmes se fondent sur des chaînes de valeur de production agricole, des marchés et du commerce qui excluent systématiquement les plus pauvres, majoritairement les femmes et les filles, et les tiennent en otages. Ils créent de la dépendance à des sources extérieures d'approvisionnement alimentaire, alors que celles-ci sont sujettes à des fluctuations mondiales dont les femmes et les filles subissent les effets les plus négatifs. Ces systèmes sont fondés sur des pratiques préjudiciables à l'environnement : ils contribuent au changement climatique, créant ainsi un cercle vicieux d'instabilité alimentaire. En outre, ces systèmes sont souvent contradictoires les uns par rapport aux autres, ce qui crée entre les différents secteurs des discordances qui donnent lieu à des approches incohérentes, et des résultats dévastateurs.

Enfin, si le droit à l'alimentation est perçu comme un concept essentiel, à la base même de toute réflexion et de toute intervention en matière de sécurité alimentaire, il n'en demeure pas moins que la traduction de cet engagement en actions concrètes se solde par des échecs répétés. De même, les droits contenus dans la CEDEF, la Déclaration Universelle des Droits Humains et autres conventions ne sont pas respectés au niveau de la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire.

Tant que le problème de la faim et de la malnutrition ne sera pas conceptualisé de manière holistique, en se fondant sur les droits humains et en prenant en compte la complexité des dynamiques de genre, les interventions en matière de sécurité alimentaire ne pourront guère remettre en cause les déséquilibres fondamentaux à l'origine des pénuries alimentaires, dont souffre une importante partie de la population mondiale, alors même que le planète produit suffisamment de nourriture. Ces interventions resteront inefficaces, elles ne pourront ni pallier aux inégalités de genre à l'œuvre dans l'insécurité alimentaire, ni mettre en cause les inégalités de genre qui sont à la racine de celle-ci.

Pour résumer, trois points clés ressortent clairement du présent rapport. Ils devraient guider la façon de penser la sécurité alimentaire et nutritionnelle :

1. Remédier aux problématiques de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté doit être une priorité absolue au plus haut niveau.
2. L'égalité de genre, les droits humains et le droit à l'alimentation sont des conditions essentielles à la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes et tous.
3. Les approches désarticulées et cloisonnées par lesquelles sont abordées les questions de la faim et de la malnutrition limitent la capacité à comprendre la nature du problème et l'élaboration de solutions appropriées. Nous avons besoin d'analyses et d'actions holistiques.

Nous avons mis en évidence les failles et les contradictions que recèlent l'analyse et les interventions en matière de sécurité alimentaire ; il existe toutefois de nombreuses approches novatrices, constructives, qui contribuent à une meilleure sécurité alimentaire et qui sont équitables en termes de genre. Le chapitre 5 s'est penché sur certaines d'entre elles, et démontre combien il est essentiel de tirer des enseignements des approches basées sur les droits humains et les personnes pour réaliser un monde libéré de la faim. Il est tout aussi important de veiller à donner aux femmes et aux hommes les moyens de contribuer activement à l'élaboration des solutions, à créer des stratégies plus cohérentes, et à favoriser le dialogue entre différentes parties à différents niveaux. La section qui suit identifie des pistes concrètes pour avancer en se basant sur ces enseignements. En les présentant, nous reconnaissons qu'il subsiste de nombreuses lacunes, des questions sans réponses, et que ceci n'est que le début d'un processus de changement beaucoup plus long.

6.2. Principes et recommandations pour la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre

En réponse aux lacunes décrites plus haut, et en tirant des leçons d'initiatives locales, nationales et régionales, nous proposons des principes et recommandations clés pour avancer vers une sécurité alimentaire équitable en termes de genre. D'abord, nous appelons à une reconfiguration fondamentale des idées sur lesquelles se base toute notre compréhension de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et d'où découlent les réponses que nous y apportons. Dans le cadre de cette reformulation des enjeux, nous proposons une vision préliminaire de ce que serait une sécurité alimentaire et nutritionnelle équitable en termes de genre. Ensuite nous présentons les grandes lignes d'un ensemble de principes de base qui se doivent d'être au cœur de toute réflexion, politique et intervention visant à réduire la faim et la malnutrition. Enfin, nous proposons certaines recommandations concernant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions pour réaliser une sécurité alimentaire équitable en termes de genre.

6.2.1. Reformuler les différentes conceptions de la sécurité et de l'insécurité alimentaires

Le droit à l'alimentation doit être au cœur de toute intervention dans le domaine de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un droit humain. Ceci suppose de réorienter la manière dont la faim et l'insécurité alimentaire sont perçues, non plus comme une cause charitable, mais comme un droit à une alimentation adéquate dans la dignité. La loi doit protéger ce droit. Le droit à une alimentation adéquate est un droit humain fondamental qui doit être défendu par tous les gouvernements et mis en œuvre en tant que partie intégrante de toutes les politiques et programmes qui contribuent à favoriser la sécurité alimentaire.

Il est essentiel de définir l'insécurité alimentaire comme une injustice sociale

Il est urgent de donner à l'insécurité alimentaire une nouvelle définition qui soit plus politique, centrée sur les personnes, et qui reconnaisse les liens profonds entre la faim, l'injustice de genre et les violations des droits, ainsi que le rôle central que jouent les systèmes iniques de production, de distribution et de commerce alimentaires dans la création du problème actuel. Ceci implique de reposer certaines questions fondamentales : 'Quelles sont les causes de la faim et de la malnutrition ?' et 'Qui affectent-elles, et pourquoi ?' Il faut également poser de nouvelles questions :

‘Comment et pourquoi les inégalités de genre affectent-elles la façon dont est vécue l’insécurité alimentaire ?’, ‘Dans quelle mesure l’insécurité alimentaire est-elle aggravée par des systèmes économiques non durables, inéquitables en termes de genre, et basés sur le marché ?’, et ‘Quels avantages supplémentaires une perspective basée sur les droits humains et l’égalité de genre apporterait-elle aux définitions de la sécurité alimentaire ?’ En insistant sur l’injustice sociale, on aborde la question de la distribution inéquitable de la nourriture entre membres féminins et masculins au sein des ménages, ce qui permettrait de combler les écarts nutritionnels entre femmes et hommes, filles et garçons de tous âges.

Il faut élaborer une vision commune de ce que signifie une sécurité alimentaire équitable en termes de genre

Pour pouvoir élaborer des politiques qui favorisent l’égalité de genre, à la fois comme moyen de réaliser la sécurité alimentaire et comme fin en soi, il est essentiel de déterminer d’avance les critères de réussite. Comme il a été souligné au chapitre 1, au cœur de toute vision d’une sécurité alimentaire équitable pour les femmes et les hommes, se trouve la transformation. Cette vision doit promouvoir une nouvelle définition de la sécurité alimentaire, et s’intégrer aux quatre piliers. Des indicateurs progressistes et sensibles au genre doivent accompagner la réalisation de cette vision.

Conception préliminaire d’une sécurité alimentaire équitable en termes de genre

Concevoir une sécurité alimentaire équitable en termes de genre, c’est vouloir un monde sans faim ni malnutrition, où les femmes, les hommes, les filles et les garçons disposent d’un accès égal, à tous les niveaux, à une alimentation nourrissante, saine, ainsi qu’aux moyens de production, de vente et d’achat des denrées alimentaires. C’est un monde où le droit à l’alimentation est réalisé pour toutes et tous. C’est un monde libéré des violences de genre, où les choix, les responsabilités et les rôles qui s’offrent aux femmes et aux hommes ne sont pas prédéterminés dès la naissance (l’approvisionnement alimentaire comme le travail de soins non rémunéré), mais peuvent évoluer conformément aux capacités et aux aspirations de chaque individu-e. Enfin, c’est un monde où tous les pays sont à même de produire suffisamment de nourriture pour leur propre population, grâce à des processus écologiques et sains, tout en ayant la capacité de prendre part à des systèmes de commerce alimentaire aux niveaux mondial et régional, qui soient équitables, notamment en termes de genre.

6.2.2. Principes de base de la réflexion et d’action dans le domaine de la sécurité alimentaire

Pour progresser vers la réalisation de cette vision, toute réflexion dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle doit être fondée sur les cinq principes suivants :

L’engagement en faveur des droits humains doit être au cœur de toutes les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire

Le droit à une alimentation adéquate est un droit humain pour toutes et tous, et les inégalités face à la sécurité alimentaire est une discrimination, qu’elle se situe au niveau du ménage, de la communauté ou au du pays. Il est essentiel que les domaines interconnectés des droits humains et des droits des femmes, soient respectés de manière à la fois spécifique et reliée.

Les solutions doivent être centrées sur les personnes

Les solutions innovantes doivent être basées sur une compréhension des systèmes alimentaires qui **placent les personnes au centre** et prennent en considération les expériences, les besoins et les préoccupations spécifiques des femmes, des hommes, des garçons et des filles autour de la faim et de la malnutrition.

Les solutions doivent être transformatrices des relations de genre

Les solutions doivent **promouvoir activement la transformation des rapports de force inégaux entre les sexes**. Pour ce faire, il est essentiel de **prendre en compte et de résoudre les inégalités de genre préexistantes qui créent et aggravent l'insécurité alimentaire chez les femmes et les filles**, et empêchent celles-ci de bénéficier des politiques de sécurité alimentaire. Les solutions se doivent de **soutenir l'émancipation des femmes et l'égalité de genre en tant qu'objectifs en soi**.

Les solutions doivent accorder la priorité à la stabilité des économies nationales et mondiales

Les interventions en matière de sécurité alimentaire doivent être appuyées par des politiques commerciales et des investissements qui soient équitables en termes de genre. Elles doivent soutenir, à travers des méthodes écologiques saines et durables, la production locale de denrées alimentaires culturellement appropriées, ainsi que la capacité des États et des peuples à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Les politiques, à tous les niveaux, doivent promouvoir les droits des petites exploitations agricoles, en particulier celles gérées par les femmes.

Les solutions doivent être écologiquement durables et respecter le savoir local ainsi que les droits humains

Il est d'une importance capitale que les solutions prennent en compte les nouvelles conditions météorologiques et leurs aspects genrés, tout en veillant à ce qu'elles ne pèsent pas davantage sur la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Les solutions doivent reconnaître et respecter les savoirs traditionnels locaux en matière d'agriculture, notamment le savoir des femmes. Elles doivent **dépasser les solutions dictées par les marchés** et mettre en cause l'importance excessive accordée à l'industrie agricole mondiale ainsi qu'à l'augmentation de la production, perçue aujourd'hui comme unique solution à la faim et la malnutrition.

6.2.3. Recommandations pour traduire ces principes en pratiques

Il est extrêmement important de veiller à ce que ces principes soient intégrés aux stratégies et guident les pratiques. Ces nouvelles façons de faire doivent tenir compte des innovations existantes, et chercher à ouvrir de nouvelles voies. Elles devraient inclure les domaines d'action suivants :

Mettre en œuvre des stratégies et des instruments de reconnaissance et de protection des droits humains

Le chapitre 5 cite des exemples d'Inde, du Burundi et d'autres pays, qui montrent comment l'action collective, tant au niveau communautaire que national, peut contribuer à changer les attitudes et à apporter des changements significatifs aux niveaux micro et macro en vue de la reconnaissance du droit fondamental à l'alimentation et aux ressources telles que la terre. L'existence d'une législation formelle est un cadre essentiel qui permet de revendiquer les droits et d'exiger la redevabilité des gouvernements et des autorités locales. Cependant, pour atteindre ce

but, les groupes les plus pauvres – notamment les femmes – doivent avoir accès aux informations adéquates. D'autre part, il faut s'efforcer de faciliter l'effectivité de ces lois dans la pratique.

Parallèlement, il est primordial que les gouvernements traduisent leur engagement en faveur des principes de la CEDEF et de la Plateforme d'Action de Beijing en actions concrètes. Ils doivent se considérer redevables, et être tenus pour redevables par les ONG et les militant-e-s de la sécurité alimentaire et de l'égalité de genre. Au niveau mondial, la CEDEF et les autres instruments pertinents doivent être révisés afin de mieux prendre en compte la violence que représente l'insécurité alimentaire à l'encontre des femmes.

Elaborer des politiques sensibles au genre qui n'instrumentalisent pas les femmes

Les stratégies politiques doivent dépasser l'inclusion ou la reconnaissance des femmes et des filles en tant que groupes 'vulnérables' ou en tant que moteurs potentiels de la croissance économique. Il ne faut pas supposer que les femmes veuillent ou doivent automatiquement assumer le rôle d'agricultrices ou de gardiennes de la sécurité alimentaire au sein de la famille. Au contraire, elles doivent avoir accès à un large éventail de choix approuvés par la société. Il est important d'abandonner les concepts réducteurs du type 'investir dans les agricultrices' et 'les femmes sont la voie qui nous mène à la nutrition familiale', pour procéder à des **analyses de genre** plus complexes, mieux contextualisées, basées sur une bonne compréhension des rapports de force et des dynamiques socioculturelles. Ceci facilitera le changement des mentalités nécessaire à la réalisation d'une sécurité alimentaire équitable en termes de genre.

Dans le cadre de ces analyses, il est essentiel **de reconnaître, de redistribuer et de réduire le travail de soins non rémunéré effectué par les femmes**, en menant par exemple des enquêtes sur les budgets temps et des exercices participatifs qui mettent à jour la distribution inégale du travail domestique et productif non rémunéré entre les femmes et les hommes (voir l'exemple donné au chapitre 5). Il faut ensuite chercher des alternatives. Toute intervention dans le domaine de la sécurité alimentaire doit prendre en compte le travail de soins non rémunéré et identifier les moyens de réduire cette charge, par la mise à disposition de crèches ou l'aménagement d'horaires de travail plus flexibles par exemple.

Il est également nécessaire de consacrer des efforts à **la remise en cause du silence qui entoure les violences de genre**, en remettant en cause la culture d'impunité qui caractérise les violences de genre au sein de nombreuses sociétés, en organisant des discussions sur ces sujets sensibles auprès de femmes et d'hommes. Un nombre croissant de ressources propose des réponses multidimensionnelles aux violences de genre (voir par exemple DFID 2012).

Evaluer les multiples dimensions de l' « empowerment » des femmes

L'émancipation des femmes est une condition sine qua non pour réaliser une sécurité alimentaire équitable du point de vue du genre, mais c'est aussi un objectif en soi non négociable. Cependant, une capacité productive et financière accrue chez les femmes ne permet pas de savoir si elles disposent du pouvoir nécessaire pour utiliser ces ressources, être impliquées dans la prise de décision ou faire des choix de vie judicieux. Pour cela, il est urgent de revoir les outils de mesure de l'autonomisation des femmes. Il faut proposer des cadres alternatifs qui serviront de base à l'élaboration d'indicateurs appropriés et pertinents qui soient à même de prendre en compte simultanément les dimensions sociales, culturelles et relationnelles, et potentiellement capables de transformer les relations de genre (voir Kabeer 1999).

Engager les hommes et les garçons dans la promotion d'une sécurité alimentaire équitable en termes de genre

Aucun changement social et culturel de fond ne peut avoir lieu sans l'engagement de tous les membres d'une société. L'engagement actif des hommes et des garçons est une condition préalable pour obtenir des résultats durables concernant l'égalité de genre et la sécurité alimentaire. Les exemples donnés au chapitre 5, tels que le projet « Venez Rejoindre Mon Village en Inde », ou les initiatives communautaires au Burundi qui mettent en cause les inégalités du droit foncier, révèlent le potentiel de transformation de l'implication des hommes et des garçons. En témoignent également les expériences d'organisations telles que Promundo,⁸⁵ Sonke Gender Justice⁸⁶ et Men Engage⁸⁷, qui montrent que, grâce à de telles initiatives, les hommes et les garçons peuvent modifier leurs représentations sociales et leurs comportements à l'origine des violences ou de l'absence de participation au travail de soins.

Appuyer les actions collectives des femmes comme leviers du changement

Comme l'illustre l'exemple d'Oxfam au chapitre 5, l'appui aux groupements d'agricultrices peut constituer un moyen immédiat de renforcement du pouvoir de négociation des femmes, tant pour la production que pour la vente de leurs produits. En investissant davantage dans ces groupements féminins et d'autres types d'initiatives (notamment les groupes d'entraide et les banques féminines de graines), on obtiendra des bénéfices financiers pour les femmes. Ceci contribuera aussi à renforcer leurs compétences dans divers domaines : le leadership, la culture des affaires, la capacité de lire et de compter, etc.

Promouvoir des approches agro-écologiques sensibles au genre

Les exemples collectés en Inde et en Amérique Latine décrits dans le chapitre 5 montrent comment l'agro-écologie peut fournir de puissantes alternatives sensibles au genre à l'agriculture intensive. Investir dans l'agro-écologie, c'est tendre vers une approche centrée sur les personnes, qui priorise le savoir existant des femmes et favorise des pratiques agricoles durables, à faible niveau d'intrants et de coûts, avec un impact réduit sur l'environnement. L'agro-écologie, grâce à la diversification des cultures, permet des régimes alimentaires plus variés pour les femmes et les communautés qui produisent leur propre nourriture, contribuant ainsi à une amélioration de la nutrition. Il faut considérer les approches agro-écologiques comme une alternative à la monoculture. Bien qu'elles soient généralement mises en œuvre sur de petites exploitations agricoles, « elles peuvent être diffusées à grande échelle, et devraient inspirer les réformes des modes de fonctionnement des grandes unités de production » (De Schutter 2014: 9).

Faciliter l'accès à l'information et aux technologies appropriées

Le chapitre 2 décrit l'immense potentiel d'un meilleur accès à l'information et aux technologies lorsqu'il s'agit de réduire les écarts de genre dans le domaine de la production alimentaire, d'obtenir une meilleure nutrition au sein des familles, et d'autonomiser les femmes en mettant le savoir et les outils à leur disposition. Le chapitre 5 donne un aperçu du potentiel que représente l'investissement dans les technologies numériques en matière d'égalité de genre ; des outils simples, mais appropriés, peuvent apporter des bénéfices substantiels. Il est essentiel d'impliquer dans leur conception les femmes et les hommes qui utiliseront les technologies, de manière à ce que ces outils correspondent à leur savoir et à leur compréhension des

85 www.promundo.org.br/en/

86 www.genderjustice.org.za/

87 <http://menengage.org>

besoins. Comme mentionné au chapitre 4, les nouvelles technologies peuvent certes réduire la charge de travail chez les femmes ; mais il importe de ne pas surestimer la capacité de transformation de ces technologies.

S'engager en faveur de politiques, de processus et d'institutions interconnectés et mis en cohérence

Les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire doivent renoncer aux politiques isolées les unes des autres, pour adopter **des approches multisectorielles cohérentes** qui fassent le lien entre nutrition, égalité de genre, commerce, finance, agriculture, VIH/SIDA, etc. Ainsi, les actions positives menées dans un secteur donné ne seront pas torpillées par les inégalités à l'œuvre dans un autre domaine. Il est vrai que l'exercice est difficile ; mais on peut tirer des enseignements des processus menés aux niveaux régional, national et local, comme les exemples du chapitre 5 commencent à le démontrer. **Les dimensions de l'égalité de genre doivent être intégrées transversalement** dans tous les processus. Il est essentiel de veiller à ce que ces politiques et ces institutions appuient financièrement les engagements pris en faveur de la justice entre femmes et hommes, par une **budgetisation sensible au genre**.

S'engager en faveur d'une gouvernance équitable en termes de genre dans le domaine de la sécurité alimentaire

Il existe actuellement un déséquilibre inacceptable concernant la participation des femmes et des hommes à la prise de décision en matière de sécurité alimentaire. Ceci est valable à tous les niveaux, des ménages aux plateformes d'envergure mondiale telles que le CSA. D'autres secteurs connexes, comme le commerce et l'agriculture, sont invariablement dominés par des institutions et des processus de gouvernance où dominent les hommes. Il est temps de réduire cet écart au moyen de stratégies ciblées, notamment l'évaluation des « structures profondes » (Horn 2013) des différents organismes, dont les organisations et les mouvements sociaux d'agriculteurs. En effet, ces derniers sont, implicitement ou explicitement, aveugles aux questions de genre, et perpétuent des pratiques discriminatoires en refusant d'accorder la priorité aux voix des femmes ou en prenant 'les vraies décisions' en milieu clos, dominé par les hommes. Il est crucial que les postes de pouvoir soient suffisamment flexibles pour permettre à la fois aux femmes et aux hommes d'accomplir les tâches domestiques.

Développer des mécanismes de redevabilité plus solides

Il est indispensable de mettre en place **des mécanismes clairs et contraignants, pour s'assurer de la redevabilité** des gouvernements, des organismes de défense des droits humains et des institutions internationales, ainsi que des ONG et du secteur privé. Ces mécanismes sont nécessaires pour assurer le respect des principes d'égalité de genre, la cohérence entre les politiques, ainsi que le respect des droits énoncés dans les cadres internationaux tels que la Stratégie Mondiale du CSA, les Directives volontaires ou la CEDEF.

Ces mécanismes doivent se fonder sur des indicateurs clairs, appropriés et pertinents, qui seront établis au stade de la planification et, dans la mesure du possible, élaborés au moyen de processus participatifs. Ces indicateurs doivent permettre l'évaluation de la sécurité alimentaire d'une manière intégrée, holistique, et qui prenne en compte les résultats tant en termes nutritionnels, sociaux et économiques qu'en termes d'égalité de genre.

Investir dans de nouvelles recherches et dans la production de preuves

Les données sensibles au genre disponibles sont aujourd’hui bien rares, de même que les fonds pour entreprendre de nouvelles recherches qui permettraient de mieux comprendre les implications de l’insécurité alimentaire en termes de genre, ainsi que d’élaborer des solutions appropriées. Le financement est nécessaire non seulement pour travailler sur ces lacunes, mais également pour s’inspirer des politiques et des pratiques qui sont des succès, dans le but d’avancer vers une vision genrée de la sécurité alimentaire. Dans le cadre d’un programme de recherche, il importe de procéder à des analyses de genre de la situation existante concernant l’insécurité alimentaire, afin d’accéder à une compréhension profonde de ses dimensions économiques, sociales et culturelles.

Créer des espaces et des opportunités de dialogue

Le processus collaboratif utilisé pour préparer le rapport a mis en relation une diversité d’actrices et d’acteurs issu-e-s de différents secteurs et pays. Ce processus a mis en évidence les immenses avantages à rassembler des femmes et des hommes de pays et d’horizons divers, engagé-e-s dans des initiatives en faveur de la transformation des relations de genre en relation avec la sécurité alimentaire. Il est essentiel d’entretenir cet espace de dialogue entre les différents groupes et individu-e-s, pour leur permettre d’accéder à une compréhension approfondie des problèmes, de partager leurs expériences, de générer des idées nouvelles et d’appliquer avec conviction leurs connaissances et leur savoir. Dans le cadre de ces processus, il est important de promouvoir le leadership et les capacités de plaidoyer des personnes qui travaillent sur le genre et la sécurité alimentaire, ainsi que dans des domaines connexes. Elles pourront alors s’engager dans des dialogues constructifs au sein de leurs propres mouvements, avec des organismes de défense des droits humains, le secteur privé et les institutions mondiales, et mener des plaidoyers en vue de changements institutionnels.

Bibliographie⁸⁸

Aboud, G. (2011) 'The power of local networks for gender-aware climate responses in Colombia', *BRIDGE Gender and Climate Change In Brief*, Brighton: IDS, BRIDGE, www.bridge.ids.ac.uk/ids-document/A59290?lang=en

ActionAid International, CARE, Christian Aid, Concern Worldwide, Find Your Feet, Oxfam, Practical Action, Save the Children, Self Help Africa and the University of East Anglia (2012), *What Works for Women: Proven approaches for empowering women smallholders and achieving food, security*, London: ActionAid et DFID, www.actionaid.org/liberia/shared/what-works-women-proven-approaches-empowering-women-smallholders-and-achieving-food-s

ADB and FAO (2013) *Gender equality and food security – Women's empowerment as a tool against hunger*, Philippines: Asian Development Bank, www.adb.org/publications/gender-equality-and-food-security-womens-empowerment-tool-against-hunger

Agarwal, B. (2013) 'Food Security, productivity and gender inequality', in *Handbook of Food, Politics and Society*, New York: Oxford University Press, www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780195397772.001.0001/oxfordhb-9780195397772-e-002

Ashby, J.; Hartl, M., Lambrou, Y., Larson, G., Lubbock, K., Pehu, E. and Ragasa, C. (undated) *Investing in Women as Drivers of Agricultural Growth, Gender in Agriculture Brief*, Washington, DC: World Bank/IFAD, www.IFAD.org/gender/pub/sourcebook/flyer.pdf

Baden, S. (2013) *Women's Collective Action: Unlocking the Potential of Agricultural Markets*, Oxfam Research Reports, Oxford: Oxfam International, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/womens-collective-action-unlocking-the-potential-of-agricultural-markets-276159>

Banque Mondiale (2007) *Rapport sur le développement mondial : l'agriculture pour le développement*, Washington, DC: Banque Mondiale

Banque Mondiale (2011) 'Conflit, sécurité et développement', *Rapport sur le développement mondial 2011*, Washington, DC: Banque Mondiale

Banque Mondiale (2012) *Mise à l'échelle des cantines scolaires : retenir les enfants à l'école tout en améliorant leur apprentissage et leur santé*, Washington, DC: World Bank, <http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/278200-1334777272566/Results2012-SB-HDN-Update-SchoolFeeding.pdf>

Banque Mondiale/FIDA/FAO (2009) *Manuel de ressources sur genre et agriculture : Investir dans les femmes, moteurs de la croissance agricole*, Washington, DC: Banque Mondiale

Barker, G.; Ricardo, C. and Nascimento, M. (2007) *Engaging Men and Boys in Changing Gender-based Equity in Health*, Geneva: OMS et Promundo, www.who.int/gender/documents/men_and_boys/9789241595490/en/

Bates, B.; Kundzewicz, Z. et al. (2008) *Climate Change and Water*, Technical Paper of the IPCC, Geneva: IPCC Secretariat, <http://ipcc.ch/pdf/technical-papers/climate-change-water-en.pdf>

Batliwala, S. and Dhanraj, D. (2004) 'Gender Myths that Instrumentalise Women: A View from the Indian Frontline', *IDS Bulletin* Vol. 34, Issue 4, Brighton: IDS, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1759-5436.2004.tb00150.x/abstract>

Bell, E. (2001) *Water for Production: an Overview of the Main Issues and Collection of Supporting Resources*, Brighton: BRIDGE, IDS, www.bridge.ids.ac.uk/bridge-publications/bibliographies/A53393

Bellows, A.; Franco A. and Jenderedjian, A. (2012) 'Overcoming the Disconnect between Women's Rights and the Right to Adequate Food', *Right to Food Journal* Vol. 7, No. 1, www.fian.org/fileadmin/media/publications/FIAN_Right_to_Food_Journal_Vol_7_No_1.pdf

Berhane, G.; Hodinott, J., Kumar N., Taffesse A.S., Diresse M.T., Yohannes Y., Sabates-Wheeler R., Handino, M., Lind J., Tefera M. and Feyera, S. (2013) *Evaluation of Ethiopia's Food Security Program: Documenting Progress in the Implementation of the Productive Safety Net Program and the Household Asset Building Programme*, Washington, DC: IFPRI and IDS, http://essp.ifpri.info/files/2013/05/ESSPII_EDRI_Report_PSNP.pdf

Bittman, M. (2013) 'How to Feed the World', *New York Times*, 15 October 2013, www.nytimes.com/2013/10/15/opinion/how-to-feed-the-world.html

Brody, A. (2009) *Gender and Governance*, BRIDGE Cutting Edge Overview Report, Brighton: IDS, www.bridge.ids.ac.uk/bridge-publications/cutting-edge-packs/gender-and-governance

Brody, A.; Demetriades, J. and Esplen, E. (2008) *Gender and Climate Change: Mapping the Linkages: a scoping study on knowledge and gaps*, BRIDGE Scoping Study, Brighton: IDS, http://siteresources.worldbank.org/EXTSOCIALDEVELOPMENT/Resources/DFID_Gender_Climate_Change.pdf

88 Les ressources Internet ont été consultées le 10 octobre 2014

- Brown, J. and Gallant, G.** (2014) *Engendering Access to Justice – Grassroots women’s approaches to securing land rights*, New York: UNDP and Huairou Commission, www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/democratic-governance/access_to_justiceandruleoflaw/Engendering-access-to-justice/
- Brown, L.; Deshpande, C., Hill, C.L.M., Lambrou, Y., Lambrou, M. and Ragasa, C.** (2009) ‘Module 1: Gender and Food Security’, in *Gender and Agriculture Sourcebook: Investing in Women as Drivers of Agricultural Growth*, Washington, DC: World Bank, <http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/Module1.pdf>
- Budlender, D. and Moussie, R.** (2013) *Making Care Visible: Women’s Unpaid Care Work in Nepal, Nigeria, Uganda and Kenya*, Rosebank: ActionAid International, www.actionaid.org/sites/files/actionaid/making_care_visible.pdf
- Bujra J.** (2004) ‘AIDS as a crisis in social reproduction’, *Review of African Political Economy* No. 102, Oxford: Routledge, www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0305624042000327787
- Burmeister, L. and Choi, Y-J.** (2012) ‘Food sovereignty movement activism in South Korea: national policy impacts?’, *Agriculture & Human Values* 29.2, London: Springer, <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10460-011-9335-9>
- Burnett, K. and Murphy, S.** (2014) ‘What place for international trade in food sovereignty?’, *The Journal of Peasant Studies*, Oxford: Routledge, www.yale.edu/agrarianstudies/foodsovereignty/pprs/2_Burnett_Murphy_2013.pdf
- Cagatay, N.** (2001) *Commerce, Genre et Pauvreté*, Contexte du projet PNUD sur le Commerce et le développement humain durable, New York: UNDP/PNUD, www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/trade-gender-and-poverty/
- Chicago Council on Global Affairs** (2011) *Girls Grow: a Vital Force in Rural Economies*, Chicago: The Chicago Council on Global Affairs, <http://coalitionforadolescentgirls.org/knowledge/the-girls-count-reports/girls-grow-a-vital-force-in-rural-economies/>
- CNUCED** (2002) *Rapport sur les pays les moins avancés : échapper au piège de la pauvreté*, Genève: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
- Colbran, N.** (2012) ‘The financialisation of agricultural commodity futures trading: the 2006-8 global food crisis’, in R. Rayfuse and N. Weisfelt (eds), *The Challenge of Food Security: International Policy and Regulatory Frameworks*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing, www.e-elgar.com/bookentry_main.lasso?id=14676
- Conseil des droits humains** (2011) *Etude du Comité consultative des droits humains sur la discrimination dans le contexte du droit à l’alimentation*, New York: Assemblée générale des Nations Unies, www.righttofood.org/wp-content/uploads/2012/09/A-HRC-16-40.pdf
- CSA** (2012) *Comprendre la terminologie*, Rome : Comité pour la Sécurité Alimentaire dans le monde, www.fao.org/fsnforum/forum/discussions/terminology
- CSA** (2013) *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, Rome : Comité pour la Sécurité Alimentaire dans le monde, www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1213/gsf/GSF_Version_2_EN.pdf
- CSA et Groupe de haut niveau des experts en sécurité alimentaire et en nutrition** (2012) *Protection sociale pour la sécurité alimentaire. Rapport du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition*, Rome : Comité pour la Sécurité Alimentaire dans le monde, www.fao.org/fsnforum/forum/discussions/social-protection-and-nutrition
- CTI** (2014) Blog: *Engaged Villagers in Senegal respond to CTI’s Tools*, St. Paul, MN: Compatible Technology International, <http://compatibletechnology.org/blog/engaged-and-outspoken-villagers-in-senegal-respond-ctis-tools/>
- De Schutter, O.** (2011) *The World Trade Organization and the Post-Global Food Crisis Agenda: Putting Food Security First in the International Trade System, Activity Report November 2011*, Geneva: WTO, www.wto.org/english/news_e/news11_e/deschutter_2011_e.pdf
- De Schutter, O.** (2012) ‘Foreword’, *Standing on the Threshold: Food Justice in India*, *IDS Bulletin* Vol. 43, Special Issue, Brighton: IDS, www.ids.ac.uk/idspublication/standing-on-the-threshold-food-justice-in-india
- De Schutter, O.** (2014a) *Final report: The transformative potential of the right to food*, New York: United Nations General Assembly, www.un.org/Docs/asp/ws.asp?m=A/HRC/25/57
- De Schutter, O.** (2014b) *Report of the Special Rapporteur on the right to food: Mission to Malawi*, New York: United Nations Human Rights Council, www.un.org/Docs/asp/ws.asp?m=A/HRC/25/57/Add.1
- De Walque, D.; Dow, W.H. and Gong, E.** (2014) *Coping with risk: the effects of shocks on reproductive health and transactional sex in rural Tanzania*, Policy Research Working Paper No. WPS 6751, Washington, DC: World Bank, <http://documents.worldbank.org/curated/en/2014/01/18832582/coping-risk-effects-shocks-reproductive-health-transactional-sex-rural-tanzania>

- Delisle, H.** (2005) *Nutrition in adolescence – Issues and Challenges for the Health Sector*, Geneva: WHO, <http://apps.who.int/iris/handle/10665/43342>
- Dercon, S. and Singh, A.** (2013) 'From Nutrition to Aspirations and Self-Efficacy: Gender Bias over Time among Children in Four Countries', *World Development* 45, www.younglives.org.uk/files/journal-articles/dercon-and-singh-2013-from-nutrition-to-aspirations-and-self-efficacy
- Devereux, S. and Sabates Wheeler, R.** (2007) 'Social Protection for Transformation', *IDS Bulletin* Vol. 38, No. 3, Brighton: IDS, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1759-5436.2007.tb00368.x/abstract>
- Drèze, J., and Sen, A.** (1989) *Hunger and Public Action*, Oxford: Oxfam, www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/0198283652.001.0001/acprof-9780198283652
- Duncombe, R. and Boateng, R.** (2009) 'Mobile Phones and Financial Services in Developing Countries: a Review of Concepts, Methods, Issues, Evidence and Future Research Directions', *Third World Quarterly* Vol. 30, No. 7, Oxford: Routledge, www.sed.manchester.ac.uk/idpm/research/publications/wp/di/documents/di_wp37.pdf
- Ecker, O. and Breisinger, C.** (2012) *The Food Security System: A New Conceptual Framework*, IFPRI Discussion Paper 01166, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp01166.pdf
- Elson D.** (2002) 'International Financial Architecture: A view from the kitchen', *Politica Femina*, www.eclac.org/mujer/curso/elson1.pdf
- Elson, D.** (2000) *Progress of the World's Women 2000, UNIFEM Biennial Report*, New York: United Nations Development Fund for Women, www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2000/1/progress-of-the-world-s-women-2000
- Elson, D.** (2010) 'Gender and the global economic crisis in developing countries: a framework for analysis', *Gender and Development* Vol. 18, Issue 2, Oxford: Routledge, <http://dx.doi.org/10.1080/13552074.2010.491321>
- Esplen, E.** (2009) *Gender and Care*, BRIDGE Cutting Edge Overview Report, Brighton: IDS, www.bridge.ids.ac.uk/bridge-publications/cutting-edge-packs/gender-and-care
- Eyben, R.** (2012) *The Hegemony Cracked: The Power Guide to Getting Care onto the Development Agenda*, IDS Working Paper No. 411, Brighton: IDS, www.ids.ac.uk/publication/the-hegemony-cracked-the-power-guide-to-getting-care-onto-the-development-agenda
- Eyben, R. and Fontana, M.** (2011) *Caring for Wellbeing*, Bellagio Initiative Commissioned Paper, New York: IDS, The Resource Alliance, The Rockefeller Foundation, www.bellagioinitiative.org/wp-content/uploads/2011/10/Bellagio-Eyben-and-Fontana.pdf
- FAO** (1996) 'Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire', Sommet mondial sur l'alimentation, 13–17 novembre 1996, FAO: Rome, www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm
- FAO** (2003) 'Le genre, clé de la durabilité et de la sécurité alimentaire', *Plan d'action : Genre et développement*, Rome: FAO
- FAO** (2004) *Directives volontaires pour la protection de la concrétisation du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, Rome: FAO
- FAO** (2006) *La sécurité alimentaire*, Note politique, numéro 2, Rome: FAO, ftp://ftp.fao.org/es/ESA/policybriefs/pb_02.pdf
- FAO** (2008) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008 : hausse des prix des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces et opportunités*, Rome: FAO
- FAO** (2009a) Réduire l'écart : programme de la FAO pour l'égalité de genre dans l'agriculture et le développement rural, Rome: FAO
- FAO** (2009b) *Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire*, Rome: FAO, www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/Summit/Docs/Final_Declaration/WSFS09_Declaration.pdf
- FAO** (2011a) *Faire du droit à l'alimentation une réalité : progrès et leçons tirées de la mise en œuvre*, Rome: FAO
- FAO** (2011b) 'Le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement', *Situation de l'alimentation et de l'agriculture 2010–11*, Rome: FAO
- FAO** (2012) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : la croissance économique, nécessaire mais non suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition*, Rome: FAO, www.fao.org/publications/sofi/2012/en/
- FAO** (2012a) 'Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur', *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012*, Rome: FAO, www.fao.org/publications/sofa/2012/en/
- FAO** (2012b) *Note sur l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle*, Rome: FAO, www.fao.org/righttofood/publications/publications-detail/en/c/170580/
- FAO** (2013) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : les multiples dimensions de la sécurité alimentaire*, Rome: FAO, www.fao.org/docrep/018/i3434e/i3434e00.htm

- FAO** (2014) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : renforcer l'environnement favorable à la sécurité alimentaire et à la nutrition*, Rome: FAO, www.fao.org/publications/sofi/2014/en/
- FAO** (non daté) *Comment nourrir le monde en 2050*, Rome : Food and Agriculture Organization, <http://www.fao.org/wsfs/forum2050/wsfs-background-documents/hlef-issues-briefs/en/>
- FAO et OMS** (2014) 'Meilleure nutrition, vies meilleures', *Seconde conférence internationale sur la nutrition, Frequently Asked Questions*, Rome: FAO et OMS
- FAO, PAM et FIDA** (2012) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : la croissance économique, nécessaire mais non suffisante pour accélérer la réduction de la faim et de la malnutrition*, Rome: FAO
- Farnworth, C.R.; Akamandisa, V. and Hichaambwa, M.** (2011) *USAID Zambia Feed the Future Gender Assessment*, Bodmin: Pandia Consulting, www.pandiaarleggan.com/pdf/Gender%20and%20Value%20Chain%20Study%20for%20USAID%20Zambia%202011.pdf
- FIAN** (2013) *Gender, Nutrition, and the Human Right to Adequate Food: towards an inclusive framework: An academic-NGO collaborative approach* (book synopsis), Heidelberg: FIAN, www.fian.org/fileadmin/media/publications/2013_Gender_Nutrition_and_the_Human_Right_to_Adequate_Food_book_synopsis.pdf
- FIDA** (2010) Blog sur la révolution verte, <http://FIDA-un.blogspot.co.uk/2010/09/african-green-revolution-forum-agrf.html>
- Gebrelessie, K. and Haile, H.** (2013) 'The Gender Dimensions of Food Insecurity', in D. Rahmato, A. Pankhurst and J. van Uffelen (eds), *Food Security, Safety Nets and Social Protection in Ethiopia*, Addis Ababa: Forum for Social Studies
- Ghosh, P.** (2012) 'A Sitter of a Job in a Shanty Town', *The Times of India*, 11 February 2012, www.timescrest.com/society/a-sitter-of-a-job-in-shanty-town-7238
- Giovarelli, R. and Aggarwal, S.** (2007) *Women and Land in Pakistan and FATA: A Concept Note*, Washington, DC: USAID
- Girls Not Brides** (undated) *Why does child marriage happen?*, London: Girls Not Brides, www.girlsnotbrides.org/why-does-it-happen/
- Gittelsohn J.; Thapa, M. and Landman, M.** (1997) 'Cultural Factors, Caloric Intake and Micronutrient Insufficiency in Rural Nepali Households', *Social Science & Medicine* Volume 44, Number 1, www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/9178416
- Global Donor Platform for Rural Development** (2010) *Gender and Agriculture*, Platform Policy Brief No. 3, Bonn: Global Donor Platform for Rural Development, www.donorplatform.org/gender-equity-and-youth/latest/273-platform-policy-brief-on-gender-and-agriculture
- Global Gender and Climate Alliance** (2012) *Gender, agriculture and food security*, Gender and Climate Change, Capacity Development Series, Africa, Training Module 4, New York: UNDP
- Goetz, A.-M.** (2007) Gender Justice, Citizenship and Entitlements – Core Concepts, Central Debates and New Directions for Research, in M. Mukhopadhyay and N. Singh (eds.), *Gender Justice, Citizenship and Development*, Ottawa: International Development Research Centre
- Government of Malawi Ministry of Agriculture and Food Security** (2012) *Agriculture Sector Gender, HIV and AIDS Strategy 2012–2017*, Lilongwe: Ministry of Agriculture and Food Security / FAO, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Gender%20HIV%20and%20AIDS%20Strategy%20Final.pdf>
- Groupe de travail de haut niveau sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale** (2008) *Cadre d'action global*, New York: Nations Unies, www.un.org/en/issues/food/taskforce/Documentation/CFA%20Web.pdf
- Guendel, S.** (2009) 'What are "women's crops", and why?', *Gender Insight*, Rome: FAO, www.fao.org/gender/gender-home/gender-insight/gender-insightdet/en/c/36003/G8 (2009) "L'Aquila" *Joint Statement on Global Food Security: L'Aquila Food Security Initiative*, L'Aquila, Italy: G8
- Häberli, C.** (2013) 'The WTO and food security: what's wrong with the rules?', in R. Rayfuse and N. Weisfelt (eds), *The Challenge of Food Security: International Policy and Regulatory Frameworks*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing
- Haddad, L.; Chandrasekhar and Swain, B.** (2012) 'Standing on the Threshold: Food Justice in India (Overview)', *Standing on the Threshold: Food Justice in India, IDS Bulletin* Vol. 43, No. S1, Special Issue, Brighton: IDS
- Haddad, L.; Peña, C., Nishida, C. Quisumbing, A. and Slack, A.** (1996) *Food Security and Nutrition Implications of Intrahousehold biases: a Review of Literature*, FCND Discussion Paper No. 19, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/pubs_divs_fcnd_dp_papers_dp19.pdf
- Hadley, C.; Lindstrom, D., Tessema, F. and Belachew, T.** (2009) 'Gender bias in the Food Security Experience of Ethiopian Adolescents', *Social Science & Medicine* Jan 2008 Vol. 66, No. 2, www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2791354/
- Harvey, P.; Proudlock, K., Clay, E., Riley, B. and Jaspars, S.** (2010) *Food aid and food assistance in emergency and transitional contexts: a review of current thinking*, London: ODI

- Hendrix, C. and Brinkman, H.-J.** (2013) 'Food Insecurity and Conflict Dynamics: Causal Linkages and Complex Feedbacks', *Stability: International Journal of Security and Development*, www.stabilityjournal.org/article/view/sta.bm/82
- Hill, C.** (2011) 'Background paper', prepared for UN Women Expert Group Meeting on Enabling Rural Women's Economic Empowerment: Institutions, Opportunities and Participation, New York: UN Women
- Holmes, R. and Jones, N.** (2011) *Gender inequality, risk and vulnerability in the rural economy: Refocusing the public works agenda to take account of economic and social risks*, Rome: FAO, www.fao.org/docrep/013/am318e/am318e00.pdf
- Holmes, R.; Jones, N. and Marsden, H.** (2009) *Gender vulnerabilities, food price shocks and social protection responses*, ODI Background Note, London: ODI
- Horn, J.** (2013) *Gender and Social Movements*, BRIDGE Cutting Edge Report, Brighton: IDS
- Hossain, N. and Green, D.** (2011) *Living on a Spike: How is the 2011 Food Price Crisis Affecting Poor People?*, Oxfam Research Report, Oxford: Oxfam
- Human Sciences and Research Council** (2012) *Protecting Food Insecure Households Against Rapid Price Inflation*, Policy Brief, Pretoria: Human Sciences and Research Council
- IAASTD** (2009) *Agriculture at a Crossroads Synthesis Report*, Washington, DC: International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development
- IFPRI** (2013) 'The Challenge of Hunger: Building Resilience to Achieve Food Nutrition and Security', 2013 *Global Hunger Index*, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ghi13.pdf
- IFPRI, Concern, Welthungerhilfe and IDS** (2013) *Global Hunger Index: The Challenge of Hunger - Building Resilience to Achieve Food and Nutrition Security*, Bonn/Washington/Dublin: Welthungerhilfe, IFPRI and Concern Worldwide
- Intergovernmental Panel on Climate Change** (2007) *Climate Change 2007: Synthesis Report of the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Geneva: Intergovernmental Panel on Climate Change
- Izumi, K. (ed.)** (2006) *Reclaiming Our Lives: HIV and AIDS, Women's Land and Property Rights, and Sustainable Livelihoods in Southern and Eastern Africa – Narratives and Responses*, Pretoria: HSRC Press
- Jack, B.K.** (2013) *Constraints on the Adoption of Agricultural Technologies in Developing Countries, Literature review*, Agricultural Technology Adoption Initiative, J-PAL (MIT) and CEGA (UC Berkeley), www.povertyactionlab.org/publication/market-inefficiencies-and-adoption-agricultural-technologies-developing-countries
- Joshi, A.** (2013) 'Food Security in the Great Lakes Region: Reconciling Trade Liberalisation with Human Security Goals', in R. Rayfuse and N. Weisfelt (eds), *The Challenge of Food Security: International Policy and Regulatory Frameworks*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing
- Kabeer, N.** (2012) *Women's Economic Empowerment and Inclusive Growth: Labour Markets and Inclusive Development*, Discussion Paper Vol. 29, No. 12, London: School of Oriental and African Studies and Centre for Development Policy and Research
- Kabeer, N.** (1999) 'Resources, Agency, Achievement: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment', *Development and Change* Vol. 30, UK: Wiley
- Kabeer, N. and Humphrey, J.** (1991) 'Neo-liberalism, Gender and the Limits of the Market', in C. Colclough and J. Manor (eds), *States or Markets? Neoliberalism and the Development Policy Debate*, London: Clarendon Press
- Kabeer, N. and Subrahmanian, R.** (1996) *Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning*, IDS Discussion Papers, Brighton: IDS
- Kattumuri, R.** (2011) *Food Security and the targeted public distribution system in India*, LSE Asia Research Centre Working Paper 38, London: London School of Economics
- Khogali, H. and Thakar, P.** (2001) Empowering Women through Cash Relief in Humanitarian Contexts, *Gender and Development Journal* Vol. 9, No.3, Oxford: Routledge
- Kiptot E. and Franzel S.** (2011) Gender and Agroforestry in Africa: are Women Participating? ICRAF *Occasional Paper No. 13*. Nairobi: World Agroforestry Centre <http://www.worldagroforestry.org/downloads/publications/PDFs/OP16988.pdf>
- Köhler-Rollefson, L.** (2012) *Invisible Guardians: Women Manage Livestock Diversity*, FAO Animal Production and Health Paper No. 174, Rome: FAO
- Kristjanson, P.; Waters-Bayer, A., Johnson, N., Tipilda, A., Njuki, J., Baltenweck, I. et al.** (2010) *Livestock and Women's Livelihoods: A Review of the Recent Evidence*, ILRI Discussion Paper No. 20, Nairobi: ILRI, https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/3017/Discussion_Paper20.pdf;jsessionid=C7C3212D292D257E5A06D6CC3050006A?sequence=2
- Kumar, N. and Quisumbing, A.** (2012) *Policy Reform toward Gender Equality in Ethiopia: Little by Little the Egg Begins to Walk*, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp01226.pdf

- Landesa** (2012) *Land Rights and Food Security: the linkages Between Secure Land Rights, Women and Improved Household Security and Nutrition*, Issues Brief, Seattle, WA: Landesa, www.landesa.org/wp-content/uploads/Landesa-Issue-Brief-Land-Rights-and-Food-Security.pdf
- Malindi, G.; Kayuni F., Chikomola A., Mandula, B., Namakhoma, A., Fatch, P. and Masambuka, F.** (2010) Gender, HIV & AIDS and Agricultural Biodiversity in Malawi (unpublished paper), Lilongwe: Malawi
- Mamgain, R. and Diwakar, D.** (2012) 'Who do ICDS and PDS exclude and what can be done to change this?', *Standing on the Threshold: Food justice in India*, *IDS Bulletin* Vol. 43, No. S1, Special Issue July 2012, Brighton: IDS
- Mander, H.** (2012) 'Food from the Courts: the Indian Experience', *Standing on the Threshold: Food justice in India*, *IDS Bulletin* Vol. 43, No. S1, Special Issue July 2012, Brighton: IDS
- Margulis, M.** (2012) 'Global food security governance: the Committee on World Food Security, Comprehensive Framework for Action and the G8/G20', in R. Rayfuse and N. Weisfelt (eds), *The Challenge of Food Security: International Policy and Regulatory Frameworks*, Cheltenham: Edward Elgar Publishing
- Mehra, R. and Rojas, M.H.** (2008) *Women, Food Security and Agriculture in a Global Marketplace*, Washington, DC: International Center for Research on Women
- Molyneux, M.** (2007) 'Two Cheers for CCTs', *IDS Bulletin* Vol. 38, No. 3, Brighton: IDS
- Naandi Foundation** (2011) *HUNGaMA: Fighting hunger and malnutrition: The HUNGaMA Survey Report – 2011*, Hyderabad: Naandi Foundation, www.hungamaforchange.org/HungamaBKDec11LR.pdf
- Nelson, G.; Rosegrant, M., Koo, J., Robertson, R., Sulser, T., Zhu, T., Ringler, C., Msangi, S., Palazzo, A., Batka, M., Magalhaes, M., Santos, R.V., Ewing, M. and Lee, D.** (2009) *Climate Change: Impact on Agriculture and Costs of Adaptation*, Washington, DC: IFPRI
- Neogy, S.** (2012) 'Challenging Cultural Attitudes that Affect Food Security in India', *Innovative Approaches to Food Security: Changing Attitudes, Changing Behaviours*, Insights Policy Brief, Brighton: IDS, www.eldis.org/go/topics/insights/2012/innovative-approaches-to-gender-and-food-security#.VAhBiMeDTIU
- NIPCCD (2009) Research on ICDS (1996–2008), Volume 3: An Overview**, New Delhi: National Institute of Public Cooperation and Child Development, <http://nipccd.nic.in/reports/icdsvol3.pdf>
- O Campos, A. and Garner, E.** (2012) *Women's Resilience to Food Price Volatility: A Policy Response*, Discussion Paper, Rome: FAO, www.fao.org/docrep/019/i3617e/i3617e.pdf OECD (2008) *Rising Food Prices. Causes and Consequences*, Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development
- O'Neill, O.** (2002) 'Lecture 2: Trust and Terror', *Reith Lectures 2002: A Question of Trust*, London: BBC, http://downloads.bbc.co.uk/rmhttp/radio4/transcripts/20020410_reith.pdf
- ONU DAES** (2009) 'Le contrôle des femmes sur les ressources économiques et leur accès aux ressources financières, dont la microfinance', *Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement 2009*, New York: Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies
- ONU DAES** (2010) *Les femmes dans le monde 2010 : tendances et statistiques*, New York: ONU
- ONU DAES** (Division Avancement des Femmes) (2011) *Répartition de la population. Urbanisation, migrations intérieures et développement : le point de vue*, New York: Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, www.un.org/esa/population/publications/PopDistribUrbanization/PopulationDistributionUrbanization.pdf
- ONU Femmes** (2013) *Faire progresser l'égalité de genre : pratiques prometteuses – Etudes de cas issues du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, New York : Secrétariat du Fonds de réalisation des OMD et ONU Femmes, www.unwomen.org/mdgf/downloads/MDG-F_Case-Studies.pdf
- Oxfam** (2006) *Causing hunger: an overview of the food crisis in Africa*, Oxfam Briefing Paper 91, Oxford: Oxfam
- Oxfam** (2011) *Land and Power: the growing scandal surrounding the new wave of investments in land*, Oxford: Oxfam, www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp151-land-power-rights-acquisitions-220911-en_4.pdf
- Oxfam** (2012) *Our Land, Our Lives*, Oxford: Oxfam, www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bn-land-lives-freeze-041012-en_1.pdf
- PAM** (2005) *Nutrition et adolescence : Questions et défis pour le secteur santé*, Documents de discussion du PAM sur l'adolescence, Geneva: PAM, http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/9241593660_eng.pdf
- PAM** (2009) *Relever les défis de l'alimentation et de la nutrition : la politique genre du PAM pour la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes*, Rome: PAM <http://one.wfp.org/eb/docs/2009/wfp194044-2.pdf>
- PAM** (2014) *Obésité et surpoids*, Fact Sheet No. 311, Geneva: OMS, www.who.int/mediacentre/factsheets/fs311/en/
- Park, C.; White, B. and Julia** (2013) 'We Are Not All the Same: Taking Gender Seriously', conference paper No. 17 from Food Sovereignty: A Critical Dialogue, 14–15 September, New Haven, CT: Yale University, www.yale.edu/agrarianstudies/foodsovereignty/pprs/17_Park_et_al_2013_APPROVEBIO-1.pdf

- Parker, R.; Aggleton, P. et al.** (2002) *HIV/AIDS-related Stigma and Discrimination: a Conceptual Framework and an Agenda for Action*, New York: The Population Council
- Patel, R.** (2012) 'Food Sovereignty, Gender and the Right to Food', *PLoS Medicine* Vol. 9, No. 6: e1001223, http://rajpatel.org/wp-content/uploads/2009/11/journal.pmed_.1001223.pdf
- Petrie, B.** (2008) *Gender and Climate Change: Regional Report*, Cape Town: Heinrich Böll Foundation
- Picketty, T.** (2014) *Capital in the Twenty-First Century*, Cambridge, MA: Harvard Press
- PNUD** (2010) *Indice de développement humain 2010. La vraie richesse des nations : pistes vers le développement humain*, New York: PNUD
- PNUD** (2012) *Rapport sur le développement humain en Afrique 2012 : vers un avenir où règne la sécurité alimentaire*, New York: PNUD, www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/Africa%20HDR/UNDP-Africa%20HDR-2012-EN.pdf
- PNUD** (2013a) *Rapport sur le développement humain, Malawi*, New York: PNUD, <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/MWI.pdf>
- PNUD** (2013b) *Rapport sur le développement humain, Ethiopie*, New York: PNUD, <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/ETH.pdf>
- Pottier, J.** (1999) *Anthropology of Food: The Social Dynamics of Food Security*, London: Polity
- Quisumbing, A. and Meizen-Dick, R.** (2012) 'Women in agriculture: closing the gender gap', *IFPRI Global Policy Report*, Washington, DC: IFPRI, www.ifpri.org/gfpr/2012/women-agriculture
- Quisumbing, A.; Meizen-Dick, R. and Bassett, L.** (2008) *Helping Women Respond to the Global Food Price Crisis*, Policy Brief No. 7, Washington, DC: IFPRI
- Quisumbing, A.R.; Brown, L.R., Feldstein H.S., Haddad, L. and Peña, C.** (1995) *Women: The Key to Food Security*, Washington, DC: IFPRI
- Rabaar, N.** (2009) *The Impact of the Crisis on Women: Main Trends Across Regions*, AWID Brief 11, Canada/Mexico/South Africa: Association for Women's Rights in Development
- Rae, I.** (2008) *Women and the Right to Food: International Law and State Practice*, Rome: Right to Food Unit, FAO, www.actuar-acd.org/uploads/5/6/8/7/5687387/fao_women_and_the_rtf.pdf
- Rahmato, D.; Pankhurst, A. and van Uffelen, J.-G. (eds.)** (2013) *Food security, safety nets, and social protection in Ethiopia*, Addis Ababa: Forum for Social Studies
- Ramachandran, N.** (2006) *Women and Food Security in South Asia: Current Issues and Emerging Concerns*, UN-WIDER Research Paper No. 2006/131, New York: UN WIDER
- Ramachandran, N.** (2012) 'Reducing Gender Inequalities in Food Security and Nutrition: The Other Side of the Equation', paper produced for Global Thematic Consultation: Addressing Inequalities, The Heart of the Post 2015 Development Agenda and the Future we Want for All, Delhi: Institute of Economic Growth
- Randriamaro, Z.** (2006) *Gender and Trade*, BRIDGE Cutting Edge Report, Brighton: IDSRazavi, S. (2007a) 'Liberalisation and the Debates on Women's Access to Land', *Third World Quarterly* Vol. 28, No. 3, London: Routledge, <http://courses.arch.vt.edu/courses/wdunaway/gia5524/razavi07.pdf>
- Randriamaro, Z.** (2013) 'The hidden Crisis: Women, Social Reproduction and the Political Economy of Care in Africa', *Pambazuka News* No. 619, www.pambazuka.net/en/category/features/86492
- Razavi, S.** (2007b) *The Political and Social Economy of Care in a Development Context: Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options*, UNRISD Gender and Development Programme Paper No. 3, Geneva: UNRISD
- Sachs, C.** (2013) 'Feminist Food Sovereignty: Crafting a New Vision', conference paper No. 58 from Food Sovereignty: A Critical Dialogue, 14–15 September, New Haven, CT: Yale University, www.yale.edu/agrarianstudies/foodsovereignty/pprs/58_Sachs_2013.pdf
- Saxena, N.** (2012) 'Hunger and Malnutrition in India', *Standing on the Threshold: Food justice in India*, *IDS Bulletin* Vol. 43, No. S1, Special Issue, July 2012, Brighton: IDS
- Sayeed, A. and Madonado, N.** (2013) 'Food Sovereignty and women's rights', *Gender equality: women's rights and women's priorities: Recommendations for the proposals of Sustainable Development Goals (SDGs) and the post-2015 development agenda*, New York: Women's Major Group
- Scalese, E.** (2009) *Land Inheritance and Property Rights in 2009: A study of Afghanistan, Bangladesh, India, Nepal, Pakistan and Sri Lanka*, Seattle, WA: Rural Development Institute
- Scoones, I. and Thompson, J.** (2011) 'The Politics of Seed in Africa's Green Revolution: Alternative Narratives and Competing Pathways', *IDS Bulletin* Vol. 42, No. 4, Brighton: IDS
- Sen, A.** (1999) *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press
- Sever, C.** (2005) *Gender and Water: Mainstreaming gender equality in water, hygiene and sanitation interventions*, Bern: SDC
- Shah, A.** (2013) 'Poverty Facts and Stats', *Global Issues*, www.globalissues.org/article/26/poverty-facts-and-stats

- Shenggan, F.** (2012) 'Food Policy in 2012: Walk the Talk', 2012 *Global Food Policy Report*, Washington, DC: IFPRI
- Sitko, N.; Chapoto, A., Kabwe, S., Tembo, S., Hichaambwa, M., Lubinda, R., Chiwawa, H., Mataa, M., Heck, S. and Nthani, D.** (2011) *Technical Compendium: Descriptive Agricultural Statistics and Analysis for Zambia in Support of the USAID Mission's Feed the Future Strategic Review*, Working Paper No. 52, Lusaka: Food Security Research Project, <http://fsg.afre.msu.edu/zambia/wp52.pdf>
- Smith, L.; Ramakrishnan, U., Ndiaye, A., Haddad, L. and Martorell, R.** (2003) *The Importance of Women's Status for Child Nutrition in Developing Countries*, Research Report No. 3, Washington, DC: IFPRI
- Spieldoch, A.** (2007) *A Row to Hoe: the gender impacts of trade liberalization on our food system, agricultural markets and women's human rights*, IGTN/IATP Paper, Geneva: Friedrich Ebert-Stiftung
- Spieldoch, A.** (2009) 'Women at the Center of the Global Food Challenge', in S. Murphy and A. Paasch (eds), *The global food challenge: Towards a human rights approach to trade and investment policies*, Bern: Brot für Alle
- Spieldoch, A. and Murphy, S.** (2009) 'Agricultural Land Acquisitions: Implications for Food Security and Poverty Alleviation', in M. Kugelman and S. Levenstein (eds), *Land Grab?: The Race for the World's Farmland*, Washington, DC: Woodrow Wilson Center for Scholars, www.wilsoncenter.org/sites/default/files/ASIA_090629_Land%20Grab_rpt.pdf
- Stein, A. and Qaim, M.** (2007) 'The Human and Economic Cost of Hidden Hunger', *Food and Nutrition Bulletin* Vol. 28, No. 2, Tokyo: United Nations University
- Sweetman, C.** (2012) 'Introduction', *Innovative Approaches to Gender and Food Security: Changing Attitudes, Changing Behaviours*, Insights Policy Brief, Brighton: IDS
- Tandon, N. and Wegerif, M.** (2013) *Promises, Power and Poverty: Corporate Land Deals and Rural Women in Africa*, Oxford: Oxfam
- Technical Support Team** (undated) *TST Issues Brief: Food Security and Nutrition*, New York, Technical Support Team, <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/1804tstissuesfood.pdf>
- Torres, G. and Hausinger, I.** (2013) *Huertos familiares: Cultivando Valores de Equidad*, Guatemala: Programa Bosques y Agua/GIZ, Oficinas del Plan Trifinio
- UN ECOSOC** (2007) *Renforcer les efforts pour éradiquer la pauvreté et la faim par le partenariat mondial pour le développement*, New York: Conseil Economique et Social des Nations Unies, www.un.org/en/ecosoc/docs/pdfs/07-49285-ecosoc-book-2007.pdf
- UNFPA, ONU SIDA, UNIFEM** (2004) *Faire face à la crise*, New York: UNFPA/ONUSID/UNIFEM, www.unfpa.org/hiv/women/docs/women_aids.pdf
- USAID** (2012) *Gender Integration Strategy: Kenya Horticulture Competitiveness Project (USAID-KHCP)*, Washington, DC: USAID, www.fintracuniversity.com/sites/default/files/topic_documents/KHCP%20Gender%20and%20Youth%20Integration%20Strategy%202012_Final.pdf
- Vaarst, M. and Farnworth, C.** (2012) 'Making It Too Simple? Researchers, Recommendations, and NGOs in the Sundarbans, Indian West Bengal', *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development* Vol. 2, No. 4, Online only: <http://dx.doi.org/10.5304/jafscd.2012.024.001>
- Via Campesina** (2007) *Declaration of Nyéléni, Sélingué, Mali*: Forum for Food Sovereignty <http://nyeleni.org/IMG/pdf/DeclNyeleni-en.pdf>
- Windfuhr, M. and Jonsen, J.** (2005) *Food Sovereignty: Towards democracy in localised food systems*, Rugby: ITDG Publishing
- Wise, T. and Gallagher, K.** (2006) *Doha Round and Developing Countries: Will the Doha Deal do More Harm than Good?*, RIS Policy Brief No. 22, Medford, MA: Tufts University
- Wise, T. and Murphy, S.** (2012) *Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms since 2007*, Medford, MA: Institute for Agriculture and Trade Policy and Global Development and Environmental Institute at Tufts University
- Wittman, H.** (2009) 'Reworking the metabolic rift: La Via Campesina, agrarian citizenship, and food sovereignty', *Journal of Peasant Studies* Vol. 36, No. 4, Oxford: Routledge
- Wittman, H. and Nicholson, P.** (2009) 'Is market gardening compatible with food sovereignty? Insights from a case study of small-scale micro-irrigated vegetable production in southwest Burkina Faso', conference paper No. 76, *Food Sovereignty: A Critical Dialogue*, 14–15 September 2009, New Haven, CT: Yale University, www.yale.edu/agrarianstudies/foodsovereignty/pprs/76_Dowd_Uribe_et_al_2013.pdf
- Woldemichael, B.** (2013) 'The Government Food Security Program', in D. Rahmato, A. Pankhurst and J. van Uffelen (eds), *Food Security, Safety Nets and Social Protection in Ethiopia*, Addis Adaba: Forum for Social Studies
- Women's Major Group** (2013) *Gender equality: women's rights and women's priorities: Recommendations for the proposals of Sustainable Development Goals (SDGs) and the post-2015 development agenda*, New York: Women's Major Group

World Agroforestry Center (2013) *Addressing Gender in Climate-Smart Smallholder Agriculture*, World Agroforestry Center Policy Brief No. 14, Nairobi: World Agroforestry Center, www.worldagroforestry.org/downloads/publications/PDFs/PB13013.PDF

ZPCT (2010) 'Integrating Gender into HIV/AIDS Prevention, Care and Treatment', *ZPCT II Gender Strategy*, Lusaka: ZPCT

Genre et sécurité alimentaire

VERS UNE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EQUITABLE EN TERMES DE GENRE

RAPPORT GLOBAL

BRIDGE 2014



Il y a dans le monde plus de nourriture qu'il n'en faut pour nourrir l'ensemble des populations ; et pourtant le nombre de personnes souffrant de la faim demeure à un niveau beaucoup trop élevé. Les femmes et les filles sont affectées de façon disproportionnée. Inverser cette tendance scandaleuse doit être l'une des toutes premières priorités des gouvernements et des institutions internationales, et les réponses doivent traiter l'insécurité alimentaire en tant que question d'égalité de genre, de droits humains et de justice sociale.

Le présent Panorama plaide pour une nouvelle compréhension de la sécurité alimentaire qui soit sensible au genre. Il soutient que le caractère partiel, apolitique et aveugle aux questions de genre des diagnostics du problème de l'insécurité alimentaire tels qu'ils sont actuellement établis, engendre des réponses politiques insuffisantes et ne permet pas le droit pour chaque personne à l'alimentation. Le rapport présente des stratégies existantes qui semblent efficaces et prometteuses, et suggère que pour être à même de réaliser véritablement la sécurité alimentaire pour toutes et tous, de manière équitable pour les deux sexes, les réponses doivent être basées sur les droits humains, l'égalité de genre et la durabilité écologique.

Ce rapport est le résultat d'un processus collaboratif et participatif qui a impliqué plus de 40 expert-e-s de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que du genre, issu-e-s du monde entier.

BRIDGE

Institute of Development Studies

(Instituto de Estudios
sobre el Desarrollo)

Universidad de Sussex

Brighton BN1 9RE

Reino Unido

Tel: +44 (0)1273 606261

Fax: +44 (0)1273 621202

Correo electrónico: bridge@ids.ac.uk

www.bridge.ids.ac.uk



L'IDS est une organisation caritative
enregistrée en Angleterre et au
Pays de Galles sous le numéro 306371



Imprimé sur papier obtenu de sources responsables